

Conseil du Marché Financier

N°6870 Vendredi 26 mai 2023

Financial Market Council

ISSN 0330 - 7174

28<sup>ème</sup> année

# Bulletin Officiel

www.cmf.tn

**AVIS DES SOCIETES** ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-3 SODIS SICAR AGO SODIS SICAR AGE PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE SODIS SICAR AGO SODIS SICAR AGE SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- AGO CLOTURE PAR ANTICIPATION DE LA PERIODE DES SOUSCRIPTIONS D'UN OPCVM **MAC HORIZON 2033 FCP** 12 PAIEMENT DE DIVIDENDES MAXULA PLACEMENT SICAV 13 **COMMUNIQUES DE PRESSE** SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-14 **CARTHAGE CEMENT** 15 **AUGMENTATION DE CAPITAL** SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG-16 EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE CIL 2023-1 22 VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 27

# ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

# ANNEXE II

#### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- SODIS SICAR (INDIVIDUELS)
- SODIS SICAR (CONSOLIDÉS)
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- (INDIVIDUELS)
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- (CONSOLIDÉS)
- FCP KOUNOUZ
- FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION
- UGFS BONDS FUND

# ANNEXE III

#### ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE NABEUL SRTGN

# ANNEXE IV

# SITUATION TRIMESTRIELLE ARRÊTÉE AU 31 MARS 2023

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

# Société Immobilière et de Participations -SIMPAR-

Siège social: 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 16 Juin 2023 à 15 heures "à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale - 1053 - LES BERGES DU LAC - TUNIS" pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2022.
- 2. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.
- **3.** Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 et quitus aux membres du conseil d'administration.
- 4. Affectation des résultats de l'exercice 2022.
- **5.** Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2022.
- 6. Nomination d'un administrateur au conseil d'administration.
- 7. Nomination de deux administrateurs indépendants au conseil d'administration.
- **8.** Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société.
- 9. Pouvoirs Pour Formalités.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

# Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS-SICAR-

Siège Social: Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCH – 4100 Médenine-

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Vendredi 09 Juin 2023 à 9 h** à l'Hôtel DJERBA AQUA RESORT sis à Djerba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société en 2022 ;
- 2. Lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes relatifs à relatifs à l'exercice 2022 ;
- 3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;
- 4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 et suivants du CSC;
- **5.** Affectation du résultat de l'exercice 2022 :
- **6.** Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2022 ;
- 7. Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux Membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;
- **8.** Fixation du montant des jetons de présence à attribuer aux Membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2022 ;
- 9. Approbation des états financiers consolidés du groupe SODIS pour l'exercice 2022 ;
- 10. Pouvoir pour formalités.

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

# Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS-SICAR-

Siège Social: Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCH – 4100 Médenine

Les actionnaires de la société SODIS SICAR sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 09 Juin 2023 à 11h à l'Hôtel DJERBA AQUA RESORT sis à DJERBA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen de la continuité de l'activité de la société ;
- 2. Pouvoir pour formalités.

# PROJET DE RESOLUTIONS AGO

# Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS-SICAR-

Siège Social: Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCH – 4100 Médenine-

Projet de résolutions de la Société SODIS SICAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 juin 2023.

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est .....

# **DEUXIÈME RÉSOLUTION:**

L'Assemblé Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 conformément aux dispositions des articles 200, 475 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise au vote, est .....

#### TROISIÈME RÉSOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 telle que proposée ciaprès par le Conseil d'Administration :

Un résultat net de l'exercice 2022 de -927 784,167 dinars affectés en :

Amortissements réputés : - 34 896,089 dinars

différés

Report déficitaire de l'exercice : -892 888,078 dinars

# **QUATRIÈME RÉSOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserve aux administrateurs pour leurs gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est ......

Page -/-
CINQUIEME RÉSOLUTION :
L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à dinars le montant brut du jeton de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.  Cette résolution, mise au vote, est
CIVIÈME DÉCOLUTION
SIXIÈME RÉSOLUTION :
L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à dinars le montant brut de jeton de présence par Comité à allouer à chaque membre du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2022 avec un plafond de dinars annuel.
Cette résolution, mise au vote, est
SEPTIÈME RÉSOLUTION :
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2022.
Cette résolution, mise au vote, est
HUITIÈME RÉSOLUTION :
Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt ou publication que besoin sera.
Cette résolution, mise au vote, est
2023 – AS – 0744

# PROJET DE RESOLUTIONS AGE

# Société de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS-SICAR-

Siège Social: Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCH - 4100 Médenine-

Projet de résolutions de la Société SODIS SICAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 09 juin 2023

# **PREMIÈRE RÉSOLUTION:**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir examiné la situation de la société, décide la continuité de l'activité de la société.

Cette résolution, mise au vote, est .....

# **DEUXIÈME RÉSOLUTION:**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour faire dépôt ou publication que besoin sera.

Cette résolution, mise au vote, est .....

# PROJET DES RESOLUTIONS AGO

#### SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Projet de résolutions de la société SOTUVER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 Juin 2023. Ce projet des résolutions annule et remplace, celui publié au BO N°6869 du Jeudi 25 Mai 2023.

# **Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

#### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels, tels que présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

#### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés, tels que présentés par le Conseil d'Administration

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

# Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions et opérations dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

Cina	uième	Ráso	lution
CHIQ	uicilic	17620	luuvii

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

#### Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2022	30 881 820,611
Résultats reportés antérieurs	22 535 207,925
Bénéfice distribuable	53 417 028,536
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	603 915,000
Réserve spéciale d'investissement	0,000
Dividendes	18 268 428,750
Résultats reportés (report à nouveau)	34 544 684,786

Les dividendes de l'exercice 2022 sont ainsi fixés à 550millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du ......

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

#### Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la cooptation de Mr Khaled BAYAHI en qualité d'Administrateur pour une période de 3 ans, décidée par le Conseil d'Administration du 24 Janvier 2023.

De ce fait, le mandat deMr Khaled BAYAHIviendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur Khaled BAYAHI déclare accepter ses fonctions d'administrateur qui viennent de lui être conférées.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

#### **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner la société d'expertise comptable....., membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, en qualité de Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'exercice 2023.

De ce fait, le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur ....., représentant légal de la société....., déclare avoir accepté le mandat de cocommissariat aux comptes qui lui a été confié et déclare en outre qu'il n'entre dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....

Page -11-
Neuvième Résolution L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2022 à soixante-dix mille (70 000) dinars.
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à
<u>Dixième Résolution</u> L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2022 à sept mille dinars par membre.
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à
Onzième Résolution L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à
2023 – AS – 0746

# CLOTURE PAR ANTICIPATION DE LA PERIODE DES SOUSCRIPTIONS D'UN OPCVM

#### **MAC HORIZON 2033 FCP**

Fonds commun de Placement de catégorie mixte Agrément du CMF n°21-2023 du 07 mars 2023 **Adresse :** Green Center- Bloc C 2ème étage-Rue du Lac Constance -Les Berges du Lac- 1053 Tunis

MAC SA, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de MAC HORIZON 2033 FCP porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la période des souscriptions audit fonds a été clôturée par anticipation le 22 mai 2023.

# PAIEMENT DE DIVIDENDES

### MAXULA PLACEMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du CMF n° 45-2008 du 30 décembre 2008 Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24 mai 2023, MAXULA PLACEMENT SICAV informe ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2022 un dividende de 4,074 dinars par action

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **30 mai 2023** aux guichets de MAXULA BOURSE sise à la Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac.

#### **OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions de MAXULA PLACEMENT SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

			,	,	
<b>AVIS</b>	DEC	SOCI	ויתו	FFC.	(*)
AVIO	$\mathbf{D}\mathbf{E}\mathbf{S}$	SOCI	ניט נו	டம்	u

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social: Z.I Djebel Oust 1111 – BirMcherga Zaghouan

La société Tunisienne de Verrerie SOTUVER porte à la connaissance des candidats intéressés pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires dans son Conseil d'Administration pour les années 2023-2024-2025 que la date limite de réception des candidatures, initialement prévue pour le 19/05/2023 est reportée au 16/06/2023.

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2023 – AS – 0749

		, ,	
AVITO	DEC	COCIETES	(*)
AVIS	$\mathbf{DES}$	<b>SOCIÉTÉS</b>	

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **CARTHAGE CEMENT**

Siège social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La société CARTHAGE CEMENT porte à la connaissance des candidats aux postes d'administrateurs indépendants que le conseil d'administration a décidé de proroger la date limite de dépôt des candidatures.

Par conséquent, le délai fixé pour le dépôt des dossiers de candidatures est prorogé jusqu'au 2 Juin 2023.

<sup>(\*)</sup> Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

# **AUGMENTATION DE CAPITAL**

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

# Société Magasin Général -SMG-

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

#### Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le 17/03/2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 5 218 750 dinars pour le porter de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars et ce, par l'émission de 5 218 750 nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes, au prix d'émission de 10 dinars chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart (¾) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le 27/03/2023 a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les ¾ au moins de l'augmentation proposée.

#### But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

# Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de 5 218 750 dinars par souscription en numéraire et émission de 5 218 750 actions nouvelles.

Prime d'émission : 9 dinars
Prix de souscription : 10 dinars
Catégorie des actions : ordinaire
Forme des actions : nominative

# Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

# Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 5 218 750 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible: La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

#### Période de souscription

La souscription aux 5 218 750 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes, et ce du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\*.

\*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/07/2023 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du 20/07/2023 au 21/07/2023 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du 27/07/2023 au 31/07/2023 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

#### **Etablissements domiciliataires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

# Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 14/07/2023 à 14H à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

#### Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

# Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

#### Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

# RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

#### Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

#### Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

# Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenu à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposé à cet effet.

#### Marché des titres

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

#### Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 11 481 250 actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 15/05/2023, droits de souscription détachés.

#### Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

# Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

### Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus\*.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

#### Registre des actionnaires

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

\*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/07/2023 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF (www.cmf.com.tn).
Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.
2023 – AS – 0391

# **EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022 pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

# Emprunt Obligataire «CIL 2023-1»

#### Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **14/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 16/03/2023 a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (20) Millions de dinars susceptibles d'être porté à trente (30) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2023/1 » comme suit :

- Montant : 20 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de Dinars ;

Durée : 5 ans ;Taux : 10,55% ;

- Remboursement : annuel constant.

#### **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION:**

#### **Montant:**

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2023/1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

#### Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 04/04/2023 et clôturées sans préavis au plus tard le 15/06/2023.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximal de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

# L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 15/06/2023, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 04/07/2023, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

# Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 04/04/2023 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, 10 rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis.

#### But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2023, des mises en force qui s'élèvent à 315 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par emprunts obligataires, le reste par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

#### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS:**

- Dénomination de l'emprunt : « CIL 2023-1 »
- *Nature des titres*: Titres de créance.
- Forme des titres : Nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- *Modalités et délais de délivrance des titres :* Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.
- Législation sous laquelle les titres sont créés: Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

#### Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

#### Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/06/2023, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au 15/06/2023, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

#### Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

#### Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 10,55% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

#### **Amortissement-remboursement:**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le 15/06/2028.

#### Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

#### Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués, le 15 juin de chaque année à partir du 15/06/2024.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/06/2024.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

### Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 10,55% l'an.

# Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt : Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «CIL 2023-1» sont émises sur une durée de 5 ans.

### Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

#### **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,645 années.

#### Garantie:

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

#### Notation de la société :

Le 18/10/2022, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribué à la «CIL» de **BBB(tun)** avec perspective **stable** et la note nationale à court terme de **B(tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

https://www.fitchratings.com/entity/compagnie-internationale-de-leasing-80361173

# **Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 15/03/2023, sur l'échelle nationale, la note provisoire **BBB (tun) (EXP)** à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

#### Mode de placement :

L'emprunt obligataire « CIL 2023-1 » est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

# Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

#### Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

#### Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

# Marché des titres :

La CIL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

# Prise en charge par Tunisie Clearing:

La CIL s'engage dès la clôture de l'emprunt «CIL 2023-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

# Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 17/03/2023 sous le n°23-1097, du document de référence « CIL 2023 » enregistré auprès du CMF en date du 17/03/2023 sous le n°23-002, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2023 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 10 rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : <a href="www.cmf.tn">www.cmf.tn</a> Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2023 et les états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023 et le 30/04/2023.

	1 1190 27					
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 3	1/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPITA					
	SICAV OBLIGATAIRES DE O	1				
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	ļ <b>ļ</b>	109,782	112,407	112,426
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	ļ <b>,</b>	151,565	155,521	155,550
3 UNION FINANCIFRE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	ļ <b>,</b>	126,025	129,055	129,077
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	<b>∤  </b>	136,512	139,977	140,001
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	- I	131,667	134,598	134,614
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	-	132,516	136,272	136,298
7 FINA O SICAV 8 SICAV AMEN	FINA CORP AMEN INVEST	11/02/08	- I	126,312	129,217	129,236
9 SICAV AMEN  9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	01/10/92 22/09/94	+	50,818 36,810	51,968 37,754	51,976 37,760
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	+	125,430	128,630	128,653
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	-	110,505	113,196	113,215
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	<del>1</del>	109,845	112,748	113,213
12 EVIEWATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISA			107,043	112,740	112,707
13 FCP SALAMETT CAP	AFC AFC	02/01/07		19,476	19,961	19,964
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	<del> </del>	134,447	136,829	136,851
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	† <b> </b>	Suspendu	Sus pendu	Suspendu
16 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	† <b> </b>	131,868	134,427	134,445
16 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION  17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	<b>-  </b>	12,726	134,427	134,443
17 UGFS BONDS FUND 18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	<b>∤                                    </b>	12,726	191,605	191,639
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	<del>1</del>	12,626	12,854	12,856
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	† <b> </b>	106,102	108,726	108,745
21 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	<del>†</del>	108,943	111,947	111,969
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	<del>†</del>	15,237	15,630	15,633
22 TO TROUBLE OBLIGHTAIRE	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISAT			13,237	13,030	13,000
23 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,065	2,102	2,105
20 Pet Mildina Pittine	SICAV MIXTES DE CAPI			2,003	2,102	2,103
24 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		68,472	69,622	69,631
25 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	† <b> </b>	145,556	148,001	148,767
26 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	1	109,328	111,718	112,291
27 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	† <b> </b>	117,537	120,193	120,212
<u>.</u>	FCP MIXTES DE CAPITALISATIO	ON - VL QUOTIDIENNE	•			
28 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		150,659	157,019	157,569
29 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	1 <b>[</b>	568,728	586,685	587,944
30 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	1 [	148,058	151,921	151,982
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	1	191,998	187,452	187,192
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	†	102,474	106,833	107,456
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	† <b> </b>	138,988	143,155	143,436
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	1 [	168,818	169,197	169,553
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	1	154,582	162,052	162,224
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	<u> </u>	23,797	24,971	25,270
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	] <b>[</b>	98,082	101,104	101,209
38 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	ļ <b>[</b>	1,012	1,061	1,062
39 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		0,999	1,059	1,064
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION					
40 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	↓ <b> </b>	2 390,279		
41 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	↓ <b>!</b>	149,964	152,117	154,698
42 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	↓ <b>!</b>	234,509	239,657	247,718
43 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	ļ <b>I</b>	3,045	3,114	3,143
44 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	↓ <b>!</b>	2,742	2,788	2,813
45 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	↓ <b>!</b>	61,058	56,688	56,574
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	ļ <b>ļ</b>	1,377	1,403	1,404
47 FCP HAYETT PLENTTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	<b>↓  </b>	1,244	1,253	1,262
48 FCP HAYETT VITALITE 49 MAC HORIZON 2022 FCP *	AMEN INVEST MAC SA	24/03/15 09/11/15	<b>∤                                    </b>	1,238 En liquidation	1,250 En liquidation	1,264 En liquidation
49 MAC HORIZON 2022 FCP *  50 FCP MOUASSASSETT *	AFC	17/04/17	<del> </del>	En liquidation	En liquidation	En liquidation
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	† <b> </b>	14,344	15,265	15,283
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	† <b> </b>	11,000		11,774
53 FCP ILBOURSA CEA	MACSA	21/06/21	† <b>l</b>	13,909	14,950	
54 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	1 <b>l</b>	-	5 000,000	5 000,000
·	SICAV ACTIONS DE CAP					
55 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		90,076	94,993	95,979
	FCP ACTIONS DE CAPITALISA			, 1		
56 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,243	1,243	1,254

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination Gestionnaire Date d'ouverture Date de VL au 31/12/2022 VL antérieure Dernière VL						Dernière VL	
Denomination			paie me nt	Montant	VL au 31/12/2022	VL anterieure	Definere VL
57 SANADEIT SICAV	AFC SICAV OBLIGATA	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	108,868	108,884
58 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	98,536	98,550
59 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,044	105,059
60 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	102,685	102,700
61 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,550	110,360	110,380
62 SICAV AXIS TRÉSORERIE 63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BNA CAPITAUX	01/09/03 06/01/97	31/05/22 11/05/23	5,144 5,881	110,919 107,140	113,587 104,015	113,602 104,034
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	101,015	101,520
65 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
66 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	104,641	104,658
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA MAXULA BOURSE	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	110,061	110,080
68 MAXULA PLACEMENT SICAV 69 SICAV RENDEMENT	MAXULA BOURSE SBT	02/02/10 02/11/92	17/05/22 17/03/23	3,891 5,218	105,655 106,115	107,924 103,295	107,943 103,312
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	101,822	101,840
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	107,499	108,931	108,942
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	102,154	102,170
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	105,084	105,094
74 SICAV ENTREPRISE 75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT UBCI BOURSE	01/08/05 15/11/93	22/05/23 26/04/23	4,405 4,655	108,359 104,015	106,235 101,829	106,248 101,845
	FCP OBLIGATAIRES - VL (		20/04/23	4,033	104,015	101,029	101,045
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	111,647	111,662
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	109,020	103,432
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	113,124	113,129
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT  FCP OBLIGATAIRE - VL HI	13/03/23 EBDOMADAIRE	-	-	-	101,874	101,900
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	113,370	106,505
	SICAV MIXTI			.,,,,,,	111,000	110,070	100,000
81 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	63,848	64,037
82 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	108,092	109,117
83 SICAV SECURITY 84 SICAV CROISSANCE	COFIB CAPITAL FINANCE SBT	26/07/99 27/11/00	21/03/23 17/03/23	0,777 14,597	17,988 310,841	17,592 318,510	17,644 319,222
85 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 251,671	2 251,624
86 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,348	70,420
87 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,108	55,169
88 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,665	107,682
89 FCP IRADETT 50	FCP MIXTES - VL QUO	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,277	11,278
90 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	15,801	15,880
91 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	16,885	18,437	18,591
92 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	15,955	16,057
93 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE TSI	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	110,791	111,227
95 FCP AL IMTHEZ 96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11 01/07/11	10/05/23 03/05/23	1,821 0,381	88,841 92,986	84,269 88,890	84,167 88,855
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	104,071	105,949	105,929
98 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	99,614	100,091
99 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,583	11,602
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	104,449	104,686
101 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT  FCP MIXTES - VL HEBI	15/01/07 DOMADAIRE	22/05/23	4,904	155,152	154,731	156,429
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	95,241	95,559
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	125,448	125,369
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	151,135	154,345
105 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	193,326	202,390	201,502
106 MAC EQUILIBRE FCP 107 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA MAC SA	15/11/05 15/11/05	30/05/22 30/05/22	2,831 3,696	180,147 175,611	188,101 181,753	187,483 182,011
107 MAC EPARGNANT FCP  108 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	23,571	24,845	24,858
109 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,710	155,723
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 243,366	10 261,587
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	156,664	157,641
112 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 113 FCP AMEN SELECTION	CGF AMEN INVEST	29/07/16 04/07/17	28/05/20 26/05/22	99,012 2,809	En liquidation 94,019	En liquidation 98,512	En liquidation 100,368
113 FCP AMEN SELECTION 114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	26/05/22	2,809 115,511	4 779,110	4 952,900	4 959,713
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,289	10,504
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	172,906	175,528	176,598
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE 118 FCP GAT PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT GAT INVESTISSEMENT	16/05/16 29/04/22	22/05/23	337,170 302,359	11 156,623 10 073,844	11 496,879 10 584,894	11 403,860 10 404,882
119 FCP JASMINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	24/05/23	302,359	- 10 073,844	10 584,894	10 404,882
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 018,134	10 036,347
	FCP ACTIONS - VL QUO	OTIDIENNE					
121 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,612	130,524	131,103
	FCP ACTIONS - VL HEBI	DOLL ID LIDE					
122 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23				1 012,994	1 025,639

<sup>\*</sup> OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie \*\* OPCVM en liquidation anticipée

# **BULLETIN OFFICIEL** DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER Immeuble CMF – Centre Urbain Nord

Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062 Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

# Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.tn

email: cmf@cmf.tn Le Président du CMF M. Salah ESSAYEL

# **COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

# LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \*

# I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebia S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	lmmeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	
34 Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis  16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	78 564 155
36. One Tech Holding	Chargula 2 – 2000 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi — Centre Urbain Nord — 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. OSSISTE HITTIODHICIO TUTINOS CECUTACITINO OTTO	Stage, sarota ii i 1002 iunio	10120120
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
		70 007 000
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

# II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
4 4 4 4 4 4 5 6 4	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La	74 770 555
1.Adwya SA	Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	
35. North Africa International Bank -NAIB -  36. Palm Beach Palace Jerba	Tunis  Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	71 950 800 75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
39.Safety Distribution  40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO"	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	10 031 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »  43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
« Li Kalailia »	03, Avertue Bii Challoui -0000 Nabeui-	12 203 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	KASSERINE- Avenue Taîb M'hiri -Batiment Société de la Foire	77 478 680
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
02. Societe de i abilication de iviatenei Medicai « SOFAMIM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-3000 SFAX-  Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000	73 221 910
56.Société Hôtelière KURIAT Palace	Skanés Monastir	73 521 200
57.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

28 Société Modelère & Touristique Syphax			
St. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnega "EL KHOUTAF"   Route de Gabès Km 1.5-3003 BP E Safax   74.468 190	59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
Société Industrielle Olécode Sfaxenne 'SIOS ZITEX'   Soude de Gabes, Km 2-3003 SFAX.   74 468 320	60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchous "SIOC"   Route de Gabes, Km 3,5, BP 362 :3018 SFAX. 74 677 072   64. Société Industrielle de Toxille "SITEX"   Avenue Habb Bourguba -KSAR HELLAL- 75 455 267   65. Société LLOYD Vie   Avenue Tahari Haddad -1053 Les Berges du Lac- 71 983 293   68. Société Maria de Dévéloppement de l'Elevage "SMADEA"   Avenue Tahari Haddad -1053 Les Berges du Lac- 71 983 293   69. Société Maria de Dévéloppement de l'Elevage "SMADEA"   Avenue Tahari Haddad -1053 Les Berges du Lac- 71 983 293   69. Société Maria de Dévéloppement de l'Elevage "SMADEA"   Avenue Silmane Ben Silmane El Manar III Tunis 2002- 71 887 000   69. Société Plasticum Tunisle   Société des Produits Pharmaceutique « SO PRO PHA »   Avenue Silmane Ben Silmane El Manar III Tunis 2002- 71 Société des Produits Pharmaceutique « SO PRO PHA »   Avenue Majida Bodeilla - Stax El Jaddab - 74 401 510   79. Société des Produits Pharmaceutique « SO PRO PHA »   Avenue Majida Bodeilla - Stax El Jaddab - 74 401 510   79. Société des Produits Inmobilière & Tourisique de Stax Rue Habb Mazzoux, Imm. El Manar El Menar -2002   71 884 120   79. Société Régionale (Importation et d'Exportation « SORIMEX »   Avenue des Martyrs -3000 SFAX.   74 228 493   79. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »   Avenue des Martyrs -3000 SFAX.   74 228 493   79. Société Tourisique de Transport du Gouvernorat de Naduu   Avenue Habb Tamanur -8 2000 MABEUL -   72 286 443   79. Société Tourisique de Baindaire "Notel Houris"   Port El Kantaoul 4011 Hammarn Souse   73 248 150   79. Société Tourisique de Baindaire "Notel Houris"   Port El Kantaoul 4011 Hammarn Souse   73 248 150   79. Société Tourisique de Baindaire "Notel Houris"   Port El Kantaoul 4011 Hammarn Souse   73 248 150   79. Société Tourisique de Baindaire "Notel Houris"   Port El Kantaoul 4011 Hammarn Souse   73 248 140   79. Société Tourisique de Cap Bon "STCB"   Holle Pararama"   11, rue Ibn Rachig -1002 Tunis Belvédres   73 248 140   79. Société Tourisique de Cap Bon "STCB"   10	61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
B1. Société Industrielle de Textile "SITEX"  Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL.  73 456 287  85 Société LLOYD Vie  Avenue Tahar Haddad -1053 Las Berges du Lac- 71 963 293  86 Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"  Narja I. BP 117 -8170 BOU SALEM- 78 638 499  87 Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"  Narja I. BP 117 -8170 BOU SALEM- 78 638 499  87 Société de Miles en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"  Zone Touristique Sidi Frej 2070 Kerkennah- 74 488 885  88 Société Nutionale d'Exploitation et de Distribution des Eaux 78 Société Plasticum Tunisie  79 Société des Produits Pharmaceutique « SO. PRO. PHA »  79 Société des Produits Pharmaceutique « SO. PRO. PHA »  71 Société des Produits Pharmaceutique « SO. PRO. PHA »  71 Société des Produits Pharmaceutique « SO. PRO. PHA »  72 Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 73 Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 74 Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »  73 Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »  74 Société de services des Huileries  75 Société de services des Huileries  76 Société STEG International Services  17 Société STEG International Services  18 Société International Services  18 Société Touristique et Baindeaire "Hotel Paronama"  8 Société Touristique et Baindeaire "Hotel Houria"  8 Société Touristique SANGHO Zarzis  8 11, rue Brn Rachiq -1002 Turis Béhédére-  7 3 241 844  8 Société Touristique d'Augus et Baindeaire "Hotel Houria"  8 Société Touristique Augus et Baindeaire "Hotel Houria"  9 Société Touristique de San Augus et Baindeaire "Hotel Houria"  9 Société Touristique de Bribant Houris et Baine "	62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
8.5 Société LLOYD Vie	63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"   Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM- 78 638 499	64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
27. Société de Mise en Valeur des lies de Kerkennah "SOMVIK"   Zono Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah   74.486 888   R. Société Nationale of Exploitation et de Distribution des Eaux   Avenue Silmane Ben Silmane El Manar II- Tunis   2082   71.887 000   71.897 000   71.897 000   71.897 000   71.897 000   72.800   72.800   73.800   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   73.800   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510   74.201 483   74.401 510	65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
200	66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
International	67.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO PRO PHA » 71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 72. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Regionale Immobilière & Touristique de Sfax Regionale Immobilière & Touristique de Sfax Regionale Immobilière & Touristique de Sfax Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D. 72. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 73. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 74. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeut SRITCHY 75. Société de services des Huileries 76. Société de services des Huileries 77. Société de services des Huileries 77. Société de services des Huileries 78. Société STEG International Services 88. Société STEG International Services 88. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 89. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 80. Société Touristique et Bainéaire "Hôtel Houria" 80. Société Touristique du Cap Bon "STOB" 81. Société Touristique du Cap Bon "STOB" 82. Société Touristique du Cap Bon "STOB" 83. Société Touristique SANGHO Zarzis 84. Société Touristique SANGHO Zarzis 85. Société Touristique SANGHO Zarzis 86. Société Touristique TOUR KHALAF 87. Société Touristique TOUR KHALAF 88. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 89. Société Tunisienne de Assurances "LOYD Tunisien" 80. Société Tunisienne d'Assurance Takaful—El Amana Takaful—11. Tune Ibn Rachiq—1002 Tunis Bélvédère—17. 1962 217 89. Société Tunisienne d'Sasurance Takaful—El Amana Takaful—17. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 81. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 82. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 83. Société T			71 887 000
7.1. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 7.2. Société Régionale Immobilière & Touristique de Stax Bue Habib Mazoun, Imm. El Manar -2092 7.1. 864 120 7.2. Société Régionale Immobilière & Touristique de Stax Bue Habib Mazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 74 223 483 7.3. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 7.3. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 7.4. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 7.5. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeu Parc, les Jardins de Carthage, 2046 7.5. Société de services des Huileries 7.5. Société de services des Huileries 7.5. Société de STEG International Services 8. Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouterfaha -9000 7.7. Société TECHNOLATEX SA 8. Béja - 7.9. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" 8. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" 9. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 9. Société Touristique SANGHO Zarzis 11. rue lion Rachig -1002 Tunis Bélvédère- 7.1. 79. 225 346 81. Société de Transport du Sahel 82. Société de Transport du Sahel 83. Société Touristique TOUR KHALAF 83. Société Touristique TOUR KHALAF 84. Société Touristique TOUR KHALAF 85. Société de Transport du Sahel 86. Société Turisienne de Arts Graphiques "STAG" 87. Société Turisienne de Satra Graphiques "STAG" 98. Société Turisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 98. Société Turisienne de Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 99. Société Turisienne de Raction de Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 90. Société Turisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 91. Société Turisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 92. Société Turisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 93. Société Turisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 94. SYPHAX airlines 95. Société Union de Factoring 96. Société Union de Factoring 97. Société Turisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 98. SyPHAX airlines 96. Société Union de Factoring 98. Société Union de Factoring 99. Société Union de Factoring 99. Société Union de Factoring 90. Société Union de Fac	69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC" 72. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 73. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax 74. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 74. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 74. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 75. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 76. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 77. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 78. Avenue des Martyrs -3000 SFAX. 77. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 78. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 78. Société Régionale d'Importation et d'Exportation » 78. Société Régionale d'Importation et d'Exportation » 78. Société Régionale d'Importation et d'Exportation » 78. Société STEG International Services 78. Société STEG International Services 79. Société STEG International Services 80. Société TechNOLATEX SA 81. Société TechNOLATEX SA 81. Société TechNOLATEX SA 82. Société TechNOLATEX SA 83. Société TechNOLATEX SA 84. Société TechNOLATEX SA 85. Société TechNOLATEX SA 85. Société TechNOLATEX SA 86. Société TechNOLATEX SA 86. Société TechNOLATEX SA 87. Société TechNOLATEX SA 88. Socié	70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
72 Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax Part Habit Mazzoun, Imm. El Manar, Entrée D. 74 223 483 FSORITS " 73 Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 74 Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 75 Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul Part Part Part Part Part Part Part Part	71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	1 *	71 884 120
73. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 74. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"  Avenue Habib Thameur - 8 000 NABEUL. 72. 285 443. 75. Société de services des Huileries  Régionale d'Emportation de Carthage, 2046 1-28 Berges du Lac. Tunis  76. Société STEG International Services  Régionale Services des Huileries  Régionale d'Emportation de Carthage, 2046 1-28 Berges du Lac. Tunis  77. Société TECHNOLATEX SA  Boulevard Taib Minir 4000 Sousse  78. 449 022  78. Société Tourisique et Bainéaire "Hôtel Panorama"  Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse  79. Société Tourisique du Cap Bon "STCB"  Hôtel Riadh, avenue Mongi Silm -8000 NABEUL- 72. 285 346  81. Société Tourisique SANGHO Zarzis  11. rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71. 798 211  82. Société Tourisique TOUR KHALAF  83. Société Tourisique TOUR KHALAF  84. Société Tourisique -4051 Sousse- 75. 241 844  76. Société Tourisique SANGHO Zarzis  19. rue de l'Usine Z.I. Aéroport -2080 ARIANA- 76. Avenue L'abrah 440dal les Berges du Lac. 1053  77. 198 217  78. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  79. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  79. Société Tunisienne d'Assurance Takaful - El Amana Takaful-  89. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  80. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  89. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Automobile "STIA"  80. Société Tunisienne d'Ballement Populaire  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  80. Société Tunisienne d'Bidustrie Laitière "STIL" - En Liquidation-  80. Société Tunisienne d'Ballement Populaire  80. Société Tunisienne d'Ballement Populaire  81. Société Tunisienne d'Balle	72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D,	
74 Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul PRISTENT (1987) Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL 72 285 443 75. Société de services des Huileries 178 façae app n°13-03/13 Sfax. 74 624 424 76. Société de services des Huileries 178 façae app n°13-03/13 Sfax. 74 624 424 76. Société STEG International Services 28 Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 77. Société TeCHNOLATEX SA 29 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 77. Société TeCHNOLATEX SA 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 78. Société TecHNOLATEX SA 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 78. Société TeCHNOLATEX SA 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 78. Société TecHNOLATEX SA 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 78. Société TecHNOLATEX SA 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 37. Société TecHNOLATEX SA 36 fee Berges du Lac. Tunis 36 ja 20 Jardins de Carthage, 2046 fee Berges du Lac. Tunis 37. Société TecHNOLATEX 48. Socié			
75. Société de services des Huileries 76. Société STEG International Services 77. Société STEG International Services 77. Société TECHNOLATEX SA 78. Société TECHNOLATEX SA 86 ja - 78. Société TECHNOLATEX SA 86 ja - 78. Société TECHNOLATEX SA 87. Société TECHNOLATEX SA 88 ja - 78. Société Technolatex Amelia de Tibéle Houria Boulevard Taïb Mihiri 4000 Sousse 78. 328. 156. 79. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 80. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria" 81. Société Touristique du Cap Bon "STCB" 82. Société Touristique SANGHO Zarzis 83. Société Touristique TOUR KHALAF 84. Société Touristique TOUR KHALAF 85. Société Touristique TOUR KHALAF 86. Société Touristique Gas Arts Graphiques "STAG" 86. Société Tunisienne de Sarts Graphiques "STAG" 87. Société Tunisienne de Sarts Graphiques "STAG" 88. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 88. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 89. Société Tunisienne d'Habillement Populaire 80. Société Tunisienne d'Habillement Populaire 81. Grup Gas Arts Graphiques "STIA" 89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 80. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 81. Sevenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 82. Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 83. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 85. Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 86. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 87. Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 89. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 80. Sevenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 80. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 80. Sevenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 80. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 80. Sevenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 80. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 80. Sevenue Farhat Hached -2025 Salammbó 80. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 80. Sevenue Farhat Hached -2025 Salam	74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76. Société TECHNOLATEX SA  Les Berges du Lac. Tunis  70. 247 800  77. Société TECHNOLATEX SA  Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000  78. 449 022  78. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"  Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse  73. 228 156  79. Société Touristique et Baînéaire "Hôtel Houria"  Port El Kantaoul 4011 Hammam Sousse  73. 348 250  80. Société Touristique du Cap Bon "STCB"  Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL- 72. 285 346  81. Société Touristique SANGHO Zarzis  11. rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71. 798 211  82. Société Touristique TOUR KHALAF  Route Touristique -4051 Sousse- 73. 221 910  84. Société Touristique Ges Arts Graphiques "STAG"  19. rue de l'Usine ZI Aéroport -2080 ARIANA- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac1053  17. IVINIS-  85. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  87. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful- 87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  88. rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-  79. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  89. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- Escalle A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71. 231 172  Route de Tunisienne de Bourguiba, BP 2324 7050 Menzel Bourguiba, BP 24. 473 222  91. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 15. avenue Farhat Hached -2025 Salammbó 71 979 792  93. Société Uni	75. Société de services des Huileries		74 624 424
78 Société TECHNOLATEX SA  Béja - 78 449 022  78 Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama"  Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse  73 228 156  79 Société Touristique et Bainéaire "Hôtel Houria"  Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse  73 348 250  80 Société Touristique du Cap Bon "STCB"  Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-  72 285 346  81 Société Touristique SANGHO Zarzis  11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-  71 798 211  82 Société Touristique TOUR KHALAF  83 Société Touristique TOUR KHALAF  84 Société Touristique -4051 Sousse-  75 221 910  84 Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  79 p. rue de l'Usine Z I Aéroport -2080 ARIANA-  79 494 191  79 p. rue de l'Usine Z I Aéroport -2080 ARIANA-  79 494 191  79 p. rue de l'Usine Z I Aéroport -2080 ARIANA-  79 494 191  79 p. rue de l'Usine Z I Aéroport -2080 ARIANA-  79 494 191  79 p. rue de l'Usine Z I Aéroport -2080 ARIANA-  79 494 191  79 p. rue de l'Usine Z I Aéroport -2080 ARIANA-  70 015 151  70 015 151  71 755 543  71 755 543  72 Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana  Center -2080 ARIANA-  70 05 Menzel Bourguiba, BP  70 23-24 7050 Menzel Bourguiba, BP  71 231 172  72 473 222  73 474 622 400  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -  30 Société Union de Factoring  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -  30 18 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	76.Société STEG International Services		70 247 800
79. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"  Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse  73. 348. 250  80. Société Touristique du Cap Bon "STCB"  Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-  72. 285. 346  81. Société Touristique SANGHO Zarzis  11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-  71. 798. 211  82. Société Touristique TOUR KHALAF  Route Touristique -4051 Sousse-  73. 241. 844  83. Société de Transport du Sahel  Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-  73. 221. 910  84. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-  Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053  TUNIS-  85. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  86. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-  77. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  87. rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-  88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana  Center -2080 ARIANA-  71. 231. 172  Route de Tunisienne de Biderurgie « EL FOULADH »  72. 473. 222  91. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  23. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  24. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  15. avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  74. 682. 400  Aeroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -  3018. Sfax-  74. 682. 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	77.Société TECHNOLATEX SA		78 449 022
80. Société Touristique du Cap Bon "STCB"  Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-  72 285 346  81. Société Touristique SANGHO Zarzis  11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-  71 798 211  82. Société Touristique TOUR KHALAF  83. Société de Transport du Sahel  Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-  73 241 844  83. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  84. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  85. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  86. Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-  87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -  Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  81. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  82. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  93. Société Union de Factoring  84. Société Union de Factoring  85. Société Union de Factoring  86. Société Union de Factoring  87. Pue El Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-  77. 1798 211  77. 1798 211  78. Avenue Tahar Haddad les Béryes du Lac -1053  78. 1940 191  79. Avenue Tahar Haddad -9018 EUJA-  79. 1231 172  79. 1755 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 543  79. 1756 54	78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
81.Société Touristique SANGHO Zarzis 11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- 71 798 211  82.Société Touristique TOUR KHALAF Route Touristique -4051 Sousse- 73 241 844  83.Société de Transport du Sahel Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910  84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG" 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 71 962 777  86.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" 13, rue Borjine, Montplaisir -1073 70 015 151  87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire 8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 71 755 543  88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse- Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- 71 231 172 Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba 72 473 222  91.Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 23-24 7050 Menzel Bourguiba 72 473 222  91.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 15, avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 74 682 400 Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82. Société Touristique TOUR KHALAF  82. Société de Transport du Sahel  83. Société de Transport du Sahel  84. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  85. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  86. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  87. Société Tunisienne d'Assurance Takaful – El Amana Takaful-  87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  88. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  89. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL" - En Liquidation - Route de Tunis Mr 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP  90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  91. Société Tunisienne du Sucre "STS"  Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  71. 231. 172  72. 473. 222  73. 241. 844  Avenue Tahar Haddad Ies Berges du Lac -1053  71. 962. 777  73. 241. 844  Avenue Tahar Haddad Ies Berges du Lac -1053  74. 962. 777  75. 543  76. O. 15. 15. 15.  77. 755. 543  77. 1755. 543  88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-  77. 231. 172  78. Goute de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP  23-24. 7050 Menzel Bourguiba  72. 473. 222  91. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  15. avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  78. 454. 768  92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-  74. 682. 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83. Société de Transport du Sahel  Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- 73 221 910  84. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS- 71 962 777  86. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful- 87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire 88. rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS- 88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation - 89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  91. Société Tunisienne du Sucre "STS"  Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  78 454 768  92. société Union de Factoring  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"  19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-  71 962 777  86. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-  71 962 777  86. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-  71 755 543  88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-  71 231 172  80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  71 231 172  72 473 222  73 473 222  74 473 222  75 564 57 68 68 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69	82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-  85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-  87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire  88, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-  88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  88.Société Tunisienne de l'Industrie Automobile "STIA"  89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -  Center -2080 ARIANA-  Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba  90. Société Tunisienne du Sucre "STS"  Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  78.454 768  92. société Union de Factoring  Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS  71 246 200  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
85. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"  TUNIS-  TUNIS-  TUNIS-  TOURIS-  TOURIS- TOURIS-  TOURIS- TOURIS- TOURIS- TOURIS- TOURIS- TOURIS- TOUR	84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-  88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-  71 231 172  Route de Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  23-24 7050 Menzel Bourguiba  72 473 222  91. Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  71 979 792  93. Société Union de Factoring  8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-  71 755 543  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-  71 231 172  Route de Tunisienne Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba  72 473 222  91. Société Unio des portefaix et Services Port de la Goulette  15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  71 979 792  93. Société Union de Factoring  8 Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS  71 246 200  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"		71 962 777
87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire  88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"  Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-  89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -  80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  80. Société Tunisienne du Sucre "STS"  80. Société Unio des portefaix et Services Port de la Goulette  80. Fue El Moez El Menzah -1004 TUNIS  80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  80. Société Tunisienne du Sucre "STS"  80. Société Unio des portefaix et Services Port de la Goulette  80. Fue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-  80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  80. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  80. Société Tunisienne du Sucre "STS"  80. Société Unio de Siderurgie « EL FOULADH »  80. Société Unio des portefaix et Services Port de la Goulette  91. Société Union de Factoring  81. Fue El Moez El Menzah -1004 TUNIS  71. 231 172  82. Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  73. Avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  74. 682 400  75. Avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  76. Société Union de Factoring  86. Fue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-  87. Société Union de Factoring Avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  76. Société Union de Factoring  87. Avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  77. 246 200  87. Avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  78. Société Union de Factoring  88. Société Union de Factoring  89. Société Union de Factoring  89. Société Union de Factoring  80. Société Union de		13, rue Borjine, Montplaisir -1073	
Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba 71 231 172  91. Société Tunisienne du Sucre "STS" Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 78 454 768  92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô 71 979 792  93. Société Union de Factoring Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS 74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir			
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -  90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »  91.Société Tunisienne du Sucre "STS"  92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  93.Société Union de Factoring  94.SYPHAX airlines  Center -2080 ARIANA-  71 231 172  Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP  23-24 7050 Menzel Bourguiba  72 473 222  Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  78 454 768  79 397 992  46 200  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -  3018 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	·	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba 91. Société Tunisienne du Sucre "STS"  Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA- 78 454 768 92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô 71 979 792 93. Société Union de Factoring Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS 71 246 200  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax- 74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir			
91. Société Tunisienne du Sucre "STS"  Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-  78 454 768  92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette  15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô  71 979 792  93. Société Union de Factoring  Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS  71 246 200  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir		Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette 15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô 71 979 792 93. Société Union de Factoring Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS 71 246 200 Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax- 74 682 400 Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir		_	
93. Société Union de Factoring  Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS  71 246 200  Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-  74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir		Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax- 74 682 400 Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
94.SYPHAX airlines 3018 Sfax-74 682 400  Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	94.SYPHAX airlines		74 682 400
	95.Tunisian Foreign Bank –TFB-		

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

# III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

# LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

TUNISIE VALEURS ASSET Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène  TUNISIE VALEURS ASSET Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
TUNISIE VALEURS ASSET   Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
BUTION   MANAGEMENT   - 1082 Tunis Mahrajène
Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
SOCIETE DE BOURSE DE BUTION TUNISIE -SBT- Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du LISATION MAXULA BOURSE Lac- 1053 Tunis
34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
BUTION GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
LISATION GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
LISATION GAT Investissement 92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN LISATION AMEN INVEST BANK- Tour C -1002 Tunis
Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN LISATION AMEN INVEST BANK- Tour C -1002 Tunis
Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN LISATION AMEN INVEST BANK- Tour C -1002 Tunis
BUTION HELION CAPITAL 17, rue du Libéria -1002 Tunis
BUTION HELION CAPITAL 17, rue du Libéria -1002 Tunis
BUTION HELION CAPITAL 17, rue du Libéria -1002 Tunis
BUTION HELION CAPITAL 17, rue du Libéria -1002 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue
du Lac Constance- Les Berges du Lac- LISATION MAC SA 1053 Tunis
34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
ARAB FINANCIAL Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les BUTION CONSULTANTS -AFC- Berges du Lac -1053 Tunis
ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-  Berges du Lac -1053 Tunis  Résidence Ines - Boulevard de la Terre
LA TUNISO-SEOUDIENNE - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis LISATION D'INVESTISSEMENT -TSI- Mahrajène
Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- LISATION UNION FINANCIERE -UFI- 1080 Tunis cedex
Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- LISATION UNION FINANCIERE -UFI- 1080 Tunis cedex
Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
LISATION UNION FINANCIERE -UFI- 1080 Tunis cedex  Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
LISATION UNION FINANCIERE -UFI- 1080 Tunis cedex Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis  ARAB FINANCIAL  Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les
LISATION CONSULTANTS -AFC- Carre de l'Oi -Les jardins du Lac il- Les Berges du Lac -1053 Tunis  34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
BUTION STB FINANCE 1080 Tunis  Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
LISATION BNA CAPITAUX -BNAC- Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
COMPAGNIE GESTION ET Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	,	OBLIGATAIRE		BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP			ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA   FINANCE ET   INVESTISSEMENT IN	1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	1053 Tunis  Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	1053 Tunis  Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	1053 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION		du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

				MENA CAPITAL	Le Grand Boulevard du Lac- Les
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP- MENA CAPITAL	Berges du Lac- 1053 Tunis Le Grand Boulevard du Lac- Les
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP-	Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	_	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92		OBLIGATAIRE			Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
					Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis. Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
					34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102		MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107		MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
	,			SMART ASSET	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT  COMPAGNIE GESTION ET	Belvédère  17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-
109	(3)	MIXTE	DISTRIBUTION	FINANCE -CGF- UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH	Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	AFRICA- UGFS NA TUNISIE VALEURS ASSET	Tunis Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MANAGEMENT	- 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

		1	ı	ı	ı
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
	UNION FINANCIERE ALYSSA				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
117		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	-				
	UNION FINANCIERE HANNIBAL	l			74, Avenue Habib Bourguiba-1000
118	SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	UNION FINANCIERE SALAMMBO				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
119		OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	Tunis

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
  (2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
  (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

### LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE						
		Gestionnaire	Adresse				
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis				
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				

	LISTE DES I	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À	RISQUE
		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

		T	T
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

	T	T	T
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>éme</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>éme</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>éme</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>éme</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>éme</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

### LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

### LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

<sup>\*</sup> Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# AVIS DES SOCIÉTÉS

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »

Siège Social: Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCH – 4100 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS - SICAR », publie cidessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 09 juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Monoom BEN AHMED (ORGA AUDIT).

## BILAN - ACTIFS ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignations	N	2 022	2 021	Variation
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	N1	93 374	38 905	54 469
Moins : Amortissements		-38 905	-38 905	0
		54 469	0	54 469
Immobilisations corporelles	N2	1 217 892	1 173 303	44 589
Moins : Amortissements		-634 488	-599 592	-34 896
		583 404	573 711	9 693
Immobilisations financières	N <sub>3</sub>	38 134 676	38 052 967	81 708
Moins : Provisions		-16 807 070	-16 426 675	-380 395
		21 327 605	21 626 292	-298 687
Total des actifs immobilisés		21 965 478	22 200 004	-234 525
Autres actifs non courants		0	0	0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		21 965 478	22 200 004	-234 525
ACTIFS COURANTS				0
Clients et comptes rattachés	N4	214 291	204 372	9 919
Moins: Provisions		-162 630	-161 166	-1 464
		51 661	43 206	8 454
Autres actifs courants	N <sub>5</sub>	3 475 732	3 340 840	134 892
Moins: Provisions		-2 565 035	-2 517 847	-47 188
		910 697	822 993	87704
Placements et autres actifs financiers	N6	4 531 638	5 558 802	-1 027 163
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>N</b> 7	1 553 537	54 754	1 498 783
Moins: Provisions		-2 242	-3 442	1 200
		1 551 295	51 312	1499 983
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 045 291	6 476 312	568 979
TOTAL ACTIFS		29 010 769	28 676 316	334 454

# BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignations	N	2 022	2 021	Variation
Capitaux Propres et Passifs				
Capitaux propres	N8			
Capital social		34 895 783	34 895 783	О
Réserves		258 794	258 794	О
Autres capitaux propres		1 073 891	1 079 893	-6 001
Résultats reportés		-24 922 422	-24 445 928	-476 494
Amortissements différés		-548 641	-514 149	-34 492
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 757 405	11 274 393	-516 987
Résultat de l'exercice	N12	-927 784	-510 986	-416 798
Total des capitaux propres avant affectation		9 829 621	10 763 406	-933 786
PASSIFS NON COURANTS	N9			О
Fond BEI		864 500	864 500	О
Fond 21-21		303 793	306 341	-2 549
Provisions pour risque et charge		813 659	781 920	31 738
FOPRODI		6 121 870	6 121 870	О
FOND GEERES		5 519 000	5 519 000	О
Total des passifs non courants		13 622 821	13 593 632	29 190
PASSIFS COURANTS				
Avance sur cession des participations	N10	3 932 719	3 714 858	217 861,640
Autres passifs courants	N11	1 625 608	592 818	1 032 790
Concours bancaires et autres passifs financiers		О	11 602	-11 602
Total des passifs courants		5 558 327	4 319 278	1 239 049
Total des passifs		19 181 149	17 912 909	1 268 239
Total des capitaux propres et des passifs		29 010 769	28 676 316	334 454

# ÉTAT DE RÉSULTAT ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignations	N	2 022	2 021	Variation
Produits d'exploitation				
Revenus des titres de participations		158 695	770 845	-612 150
Reprise sur Provisions		588 702	1 046 074	-457 372
Produits de placement		409 385	425 087	-15 702
Autres Produits d'exploitation		158 696	157 676	1 020
Total des produits d'exploitation	N13	1 315 477	2 399 682	-1 084 205
Charges d'exploitation				0
Charges de personnel		901 132	939 371	-38 240
Dotation aux amortissements et provision		1 060 677	1 275 692	-215 015
Autres charges d'exploitation		255 825	255 690	135
Perte et Moins-value Boursier		29 207	357 513	-328 307
Réduction de valeur		0	О	0
Total des charges d'exploitation	N14	2 246 840	2 828 266	-581 426
Résultat d'exploitation		-931 363	-428 584	-502 779
Charges financières nettes		0	-388	388
Autres gains ordinaires	N15	6 713	1 446	5 267
Autres pertes ordinaires	N16	-5 450	-266 455	261 005
Transfert des charges		5 448	5 686	-238
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-924 652	-688 294	-236 357
Impôt sur les bénéfices		-2 633	-4 892	2 259
Résultat des activités ordinaires après impôt		-927 284	-693 186	-234 098
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)	N17	-500	182 200	-182 700
Résultat net de l'exercice	N12	-927 784	-510 986	-416 798
Résultat net de l'exercice		-927 784	-510 986	-416 798
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				0
Résultats après modifications comptables		-927 784	-510 986	-416 798

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE 2022

Désignation	2022	2021	Variation
Flux d'exploitation			
. Résultat net	-927784	-510 986	-416 798
Ajustement pour :			0
. Amortissements et provisions	1 060 677	1 275 692	-215 015
Variation des :	, ,	, , ,	0
. Créances	-9 919	-3 698	-6 221
. Autres actifs	-134 892	91 315	-226 207
. Fournisseurs et autres dettes	1 021 188	-15 000	1 036 188
. Reprise sur provision	-566 195	-1 046 074	479 879
. Ajustement plus au moins-value sur cession	0	-182 500	182 500
Flux de trésorerie d'exploitation	443 074	-391 252	834 326
Flux d'investissement			0
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Corporelles et incorporelles	-99 058	-61 758	-37 300
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Corporelles et incorporelles	0	182500	-182 500
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Financières	-350 000	-878 000	528 000
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Financières	268 292	619 223	-350 931
Flux de trésorerie d'investissement	-180 766	-138 035	-42 731
Flux de financement			0
. Encaissements libération du capital			О
. Encaissements des avances sur cession des participations	457 862	937 063	-479 202
. Décaissements des avances sur cession des participations	-240 000	-555 300	315 300
. Encaissements /BEI/FOP/FNE/CDC/FSPME	0	О	0
. Décaissements/FNE	-2 549	-7 161	4 613
. Décaissements FOPRODI	0	-27 000	27 000
. Décaissements BEI/FOND WIFAK/CDC/FSPME	0		0
. Décaissement sur fonds social	-6 001	-6 586	585
Flux de trésorerie de financement	209 312	341 016	-131 704
VARIATION DE TRESORERIE	471 620	-188 272	659 892
. Trésorerie au début	5 613 555	5 801 827	-188 272
. Trésorerie à la fin	6 085 175		471 620

### Présentation et régime fiscal de la société :

### 1.1. Présentation de la société :

La société « SODIS SICAR » est une société d'investissement à capital risque de droit tunisien créée en 1996. Au 31 Décembre 2022, le montant du capital libéré s'élève à 34 895 783 Dinars.

Les sociétés d'investissement à capital risque ont pour objet la participation, pour leur propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession ou sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier à usage d'habitation.

Les sociétés d'investissement à capital risque interviennent au moyen de la souscription ou de L'acquisition, d'actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote, de parts sociales, ou de certificats d'investissement.

La comptabilité de la société est exprimée en Dinar Tunisien et est informatisée.

### 1.2. Avantages fiscaux de la SODIS SICAR :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%, et est assujettie à la TVA au taux de 19% au titre des commissions qu'elle perçoit.

La SICAR ; qui respecte la législation la régissant ; bénéficie, pour la détermination de l'assiette imposable, de la déduction totale :

- Des provisions constituées au titre de la dépréciation de la valeur des actions et, ou des parts sociales sans limitation ni dans le temps ni par le bénéfice imposable et quel que soit le secteur d'activité de la société émettrice des titres ;
- De la plus-value provenant de la cession ou de la rétrocession desdites actions et, ou parts sociales et des droits y relatifs émises par la société ouvrant droit aux avantages fiscaux au titre du réinvestissement dans le cadre du code de l'IRPP et de l'IS.

### A ce titre, la déduction est :

- Totale et quelle que soit la durée de détention des actions et, ou des parts sociales si l'avantage fiscal au titre du réinvestissement a été accordé préalablement à l'intervention de la SICAR ;
- Limitée à 50% du montant de la plus-value si l'avantage fiscal a été accordé postérieurement à l'intervention de la SICAR et si la cession ou la rétrocession intervient après l'expiration des cinq années suivant l'année de la souscription ou de l'acquisition des titres;
- Déduction des plus-values provenant de la cession des actions cotées à la Bourse de valeurs Mobilières de Tunis :
- Acquises ou souscrites avant le 1er janvier 2011,
- Acquises ou souscrites à partir du 1er janvier 2011 : lorsque la cession intervient après l'expiration de l'année suivant celle de leur acquisition ou de leur souscription.

### 2. Conventions et méthodes comptables :

### 2.1. Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup>Janvier 2022 au 31 Décembre 2022, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

# 2.2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique;
- Convention de la périodicité;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

### 2.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles de la société « SODIS SICAR » sont enregistrées à leur coût d'acquisition TTC et sont amorties linéairement selon les taux suivants :

### Immobilisations corporelles

Matériels de transport : 20%

- Mobiliers et matériels de bureaux : 10%

- Agencements, Aménagements et Installations : 10 %

- Matériels Informatiques : 33%

- Bâtiments: 5%

### Immobilisations incorporelles

- Logiciels 33,33%

#### **NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations incorporelles a connu une variation de **54 469 DT** au cours de l'exercice :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
Immobilisation incorporelles	93 374	38 905	54 469
Dotation aux amortissements	-38 905	-38 905	0
TOTAL	54 469	0	54 469

#### **NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles brutes ont connu une augmentation de **44 589 DT** passant de **1 173 303 DT** au 31/12/2021 à **1 217 892 DT** à la clôture de l'exercice 2022.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
Immobilisation corporelles	1 217 892	1 173 303	44 589
Dotation aux amortissements	-634 488	-599 592	-34 896
Total	583 404	573 711	9 693

Les opérations enregistrées pour la rubrique « Immobilisations Incorporelles et Corporelles » sont analysées comme suit :

### Acquisitions de l'exercice :

Les investissements s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 à la somme de **99 058 DT** et concernent les pos suivants :

<u>Désignation</u>	<b>Montant</b>
Immobilisations incorporelles en cours	54 469
Matériels Informatiques	31 582
Petits matériels et outillages	186
I.A. Divers	12 821
TOTAL	99.058

### Dotation de l'exercice 2022 :

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2021 sont de 34 896 DT.

# Amortissements:

Le tableau ci-après, retrace les différents mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles intervenues au cours de l'exercice 2022 en valeurs brutes et en amortissements.

Unité : en Dinars

		IMMOBIL	ISATIONS			AMORTISSEMENTS			
Désignations	V. Brutes	Acquisition s	Cessions	V. Brutes	Amort.	Amort. Cessions		Amorti	31/12/2022
	01/01/2022	2022	2022	31/12/2022	Antérieurs	2022	2022	Cumulé	
Immobilisations incorporelles	38 905	54 469	-	93 374	38 905	-	0	38 905	54 469
Logiciels	38 905	0	-	38 905	38 905	-	0	38 905	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	54 469	-	54 469	0		0	0	54 469
Immobilisations corporelles	1 175 631	44 589	0	1 220 220	599 592	0	34 896	634 488	585 732
Constructions	674 656	0	0	674 656	173 408	0	13 493	186 901	487 755
Matériels informatiques	97 039	31 582	0	128 621	87 693	0	6 779	94 472	34 149
Matériels de transport	146 481	0	0	146 481	94 979	0	10 400	105 379	41 101
Equipements de bureau	91 889	0	0	91 889	90 138	0	649	90 787	1 102
A.A.I construction	82 367	0	0	82 367	70 386	0	1 843	72 229	10 139
Install. Amé. Agence. Divers	81 793	12 821	0	94 614	81 581	0	1 546	83 128	11 487
Petits Outillages	1 406	186	0	1 592	1 406	0	186	1 592	0
TOTAL	1 214 537	99 058	0	1 313 594	638 497	0	34 896	673 393	640 201

# NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières brutes s'élèvent à **38 134 676 DT** au 31/12/2022, contre **38 052 967 DT** au 31/12/2021, enregistrant une augmentation de **81 708 DT**.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<b>Variation</b>	
Participations	36 059 406	35 949 406	110 000	(1)
FNE 21/21	300 713	303 261	-2 549	(2)
Prêts	86 238	111 981	-25 743	(3)
Autres formes de participation	1 688 319	1 688 319	0	(4)
Total immobilisation financières				
Total Illinophisation Illiancieres	08 10 4 6 7 6	08 050 065	91 509	
brute	38 134 676	38 052 967	81708	
	<b>38 134 676</b> -16 772 704	<b>38 052 96</b> 7 -16 392 309	<b>81 708</b> -380 395	(5)
brute			,	(5)
<b>brute</b> Provisions sur Participation	-16 772 704	-16 392 309	-380 395	(5)

(1) Le détail de la rubrique « Participation » est comme suit :

<u>Désignation</u>	2022	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>	
Participation sur fonds propres SODIS	19 375 592	19 500 592	-125 000	(a)
Participation sur fonds propres SODIS en	912 666	912 666	0	(a)
instance de cession sur bourse				(a)
Participation CCA	2 795 278	2 560 278	235 000	(b)
Participation sur fonds gérés ELWIFACK	610 000	610 000	0	
Leasing				
Participation sur fonds FOPRODI	6 121 870	6 121 870	0	(C)
Participation sur fonds BEI	1 040 000	1 040 000	0	
Participation sur fonds BEI en instance de	175 000	175 000	0	
cession en bourse				
Participation sur fonds CDC	3 369 000	3 369 000	0	(d)
Participation sur fonds FSPME	1 660 000	1 660 000	0	
TOTAL	36 059 406	35 949 406	110 000	•

# a. <u>Participation sur fonds propres SODIS</u>:

Nº	Société	Parti. SODIS	Sortie 2022	Prov. Antér. 2022	Prov. 2022	Repris e sur Prov. 2022	Cumul Prov. 31/12/202 2	VCN 31/12/202 2	Avance sur cession 2022	VN
1	CARRELAGE MODERNE	280 000		280 000			280 000	0	0	0
2	SOGEM	110 000		110 000			110 000	0	0	0
3	LES CÉRAMIQUE DE SUD	600 000		175 000			175 000	425 000	425 000	0
4	ABIR	115 000		92 000			92 000	23 000	23 000	0
5	IDÉAL FOOD	100 000		100 000			100 000	0	0	0
6	AB COMMUNICATION	50 000		35 000		-5 000	30 000	20 000	20 000	0
7	AMEN AGRICOLE	50 000		19 951		-19 715	236	49 764	49 764	0
8	FOYER SALMA	80 000		80 000		-80 000	0	80 000	80 000	0
9	MED FOOD	400 000		400 000			400 000	0	0	0
10	SOGEGAT	400 000		28 000		-28 000	0	400 000	400 000	0
11	DAKYANUS	150 000		150 000			150 000	0	0	0
12	EL IZDIHAR	35 000		820			820	34 180	34 180	0
13	SAT FONCAGE	35 000		35 000			35 000	0	0	0
14	DARBOUZ	90 000		56 694			56 694	33 306	33 306	0
15	SOJAPROH	600 000		476 258		300 104	176 154	423 846	123 741	300 105
16	BAVARIA BEACH	75 000		75 000			75 000	0	0	0
17	CALL MED	140 000		140 000			140 000	0	0	0
18	DAR ELKMAR	75 000		75 000			75 000	0	0	0
19	BASSEM	100		100			100	0	0	0
20	HYPPOCAMPE CENTER	100 000		100 000			100 000	0	0	0
21	SOVAPO	65 000		65 000			65 000	0	0	0
22	MUTISERVICES	40 000		40 000			40 000	0	0	0
23	ENNAJEH PLASTIC	15 000		5 000		-5 000	0	15 000	15 000	0
24	STAR PLAST	60 000		60 000			60 000	0	0	0
25	SOCER	40 000		40 000			40 000	0	0	0
26	NOUR D'ENTREPOSAGE	36 000		23 124			23 124	12 876	12 876	0
27	SAHAR	140 000		140 000			140 000	0	0	0
28	SOFRIGA	45 000		41 000		-5 361	35 639	9 361	9 361	0
29	JARDIN D'EDEN	120 000		120 000			120 000	0	0	0
30	TMC	58 000		58 000			58 000	0	0	0
31	СНАНТЕСН	100 000		100 000			100 000	0	0	0

32	SPAS	10 000		10 000			10 000	0	0	0
33	NOFASUD	350 000		350 000			350 000	0	0	0
34	USAV	40 000		40 000			40 000	0	0	0
35	PLATRIJO	150 000		150 000			150 000	0	0	0
36	HAMDI	20 000		20 000			20 000	0	0	0
<b>3</b> 7	AZUR	230 000		62 500			62 500	167 500	167 500	0
38	LELLA MERIAM	600 000		300 000			300 000	300 000	300 000	0
39	SERPSUD	100 000		100 000			100 000	0	0	0
40	SMEG	19 500		19 500			19 500	0	0	0
	EL AMEL AGRICOLE	29 000		28 625			28 625			1
41 42	CBMG	65 760		25 260			25 260	375 40 500	374 40 500	0
	NADOS	118 500		118 500			118 500	40 500	40 300	0
43	ZITOUNA									
44		500 000		400 000			400 000	100 000	100 000	0
45	ECOPLAST	66 000		0			0	66 000	66 000	0
46	SOGEMAC	174 000		174 000			174 000	0	0	0
47	ALTUNISIA	76 000		60 800			60 800	15 200	15 200	0
48	MODERNE BETON	280 000		280 000			280 000	0	0	0
49	SOTUMEX	134 000		134 000			134 000	0	0	0
50	FEED BACK LEADERS	119 000		119 000			119 000	0	0	0
51	MAGHREBINE DES FRUITS	125 000	- 125 000	66 363		-66 363	0	125 000	0	125 000
52	GREEN FRUITS	80 000		64 000			64 000	16 000	16 000	0
53	EL HAZEL FORAGE	65 000		65 000			65 000	0	0	0
54	GUOUADRIA	59 000		26 885			26 885	32 115	32 115	0
	ECG									
<u>55</u>	SOFAM SUD	380 000		357 584			357 584 280 000	22 416	22 416	0
56		280 000		280 000		1000		0	0	0
<u>57</u>	EL GSOUR	140 000		135 000		-1 000	134 000	6 000	6 000	0
58	JEMAA LOISIR	150 000		132 672			132 672	17 328	17 328	0
59	SUD SOIL	50 400		50 400			50 400	0	0	0
60	PLASTI SUD	17 000		17 000			17 000	0	0	0
61	ATTIJARI SICAR	176 400		0			0	176 400	0	176 400
62	PAEZ	600 000		0			0	600 000	0	600 000
63	SIM SUD	245 000		245 000			245 000	0	0	0
64	GOLF DES OASIS	350 000		350 000			350 000	0	0	0
65	CEPENT	145 000		145 000			145 000	0	0	0
66	IKDEM GESTION	149 900		149 900			149 900	0	0	0
67	IKDEM – F. D'AMORÇAGE	250 000		250 000			250 000	0	0	0
68	SOPISUD	3 749 950		2 090 384	305 459		2 395 843	1 354 107	0	1 354 107
69	SOCIK	60 000		60 000	303 439		60 000	0	0	0
	CIMENTS DE BIZERTE				25.042	0			0	
70		1 200 002		1 004 141	25 043	U	1 029 185	170 817		170 817
71	POL.IND.TECH GABES	949 000		787 774	36 793		824 568	124 432	0	124 432
72	CIT MEDENINE	150 000		52 260	90		52 350	97 650	0	97 650
73	CIT TOZEUR	279 900		199 686	45 954		245 640	34 260	0	34 260
74	BLINDAGE DE TUNISIE	208 000		208 000			208 000	0	0	0
75	MFS	320 000		320 000			320 000	0	0	0
76	SODIT	174 000		0			0	174 000	0	174 000
77	SOPERIFERIN	500 000		0	216 600		216 600	283 400	100 000	183 400
78	SODEP KEBILI	50 000		50 000	0		50 000	0	0	0
79	SOBEF	120 000		0	84 000		84 000	36 000	36 000	0
80	SUD POTASSE	400 000		292 000	0		292 000	108 000	0	108 000
81	ERRIAYA EL HASSANA	500 000		398 000	86 070		484 070	15 930	0	15 930
82	CGA	108 000		0			0	108 000		108 000
83	Autres participation (12 sociétés)	183 180		183 180			183 180	0	0	0
84	Participation sur fond SODIS en instance de cession sur la Bourse (a) <i>ci-</i> <i>dessus détaillée</i>	912 666		666			666	912 000	912 000	0
	Total	20 413 25 8	- 125 00 0	13 494 02 8	800 01 0	510 54 3	13 783 495	6 629 763	3 057 66 1	3 572 10 1

# b. Financement CCA:

Les financements en Compte Courant Associés s'élèvent au 31/12/2022 à **2 795 278 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Unité : en Dinars

N°	Société	Parti. SODIS	Prov. Antér. 2022	Prov. 2022	Reprise sur Prov. 2022	Cumul Prov. 31/12/2022	VCN 31/12/2022	Principal réglé 2022	VN
1	CARRELAGE MODERNE	170 000	170 000			170 000	0		0
2	LES CERAMIQUES DU SUD	200 000	174 125		-15 000	159 125	40 875	40 875	0
3	BASSEM	200 000	118 000			118 000	82 000	82 000	0
4	BASSEM	200 000	200 000			200 000	0		0
5	HYPPOCAMPE CENTER	300 000	218 000		-15 000	203 000	97 000	97 000	0
6	ENNAJEH PLASTIQUE	20 000	15 000		-2 423	12 578	7 423	7 423	0
7	TMC	30 000	30 000			30 000	0		0

8	NOFASUD	130 278	130 278			130 278	0		0
9	SERPSUD	40 000	15 802			15 802	24 198	24 198	0
10	FEED BACK LEADERS	65 000	65 000			65 000	0	0	0
11	EL HAZEL FORAGE	95 000	72 500			72 500	22 500	22 500	0
12	CEPENT	35 000	35 000			35 000	0		0
13	ELGSOUR	135 000	135 000			135 000	0		0
14	SERP SUD	110 000	100 680			100 680	9 320	9 320	0
15	SOCIK	130 000	130 000			130 000	0		0
16	IKDAM GESTION	15 000	15 000			15 000	0		0
17	SUDPOTASSE	250 000	0			0	250 000	150 000	100 000
18	SIPS	200 000		40 000		40 000	160 000		160 000
19	SOPISUD	0				0	0	0	0
20	SOBEF	120 000		24 000		24 000	96 000		96 000
21	SUDPOTASSE 2022	350 000				0	350 000		350 000
	Total	2 795 278	1624385	64 000	-32 423	1655 963	1 139 315	433 316	706 000

# c. $\underline{Participation\ sur\ fonds\ FOPRODI}:$

Les participations sur le fonds **FOPRODI** s'élèvent au 31/12/2022 à **6 121 870 DT**. Ces participations sont détaillées comme suit :

Nº	Société	Participation
1	IDEAL FOOD	115 650
3	SOVAPO	147 000
4	MULTISERVICES	54 000
5	SOCER	88 000
6	NOUR D'ENTREPOSAGE	100 000
7	SAHAR	105 000
8	SOFRIGA	90 000
9	JARDIN D'EDEN	144 000
10	TMC	27 000
11	HAMDI	13 500
12	CARRIERE BATITA	233 640
13	ECOPLAST	132 000
14	SOGEMAC	174 000
15	GREEN FRUITS	76 000
16	ENTREPOT GOUADRIA	164 000
17	EXTRAS CARRELAGES	900 000
18	SOFAM SUD	378 000
19	EL GSOUR	247 200
20	SUD SOIL	151 200
21	PLASTI SUD	56 880
22	BLINDAGE DE TUNISIE	520 800
23	MFS	564 000
24	SOPROBÉTON	416 000
25	BOUKHCHENA D'ENTREPOSAGE	120 000
26	ROYALPLAST	324 000
27	SIPS	300 000
28	SBV	480 000
	Total	6 121 870

### d. Participation sur fonds CDC:

Le solde du compte Fond CDC s'élève à **3 369 000 DT** détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u> 2022</u>	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
CIT MEDENINE	400 000	400 000	0
SUDPOTASSE	1000000	1000000	0
ROYAL PLAST	324 000	324 000	0
ERRIAYA EL HASSANA	500 000	500 000	0
SIPS	200 000	200 000	0
SIPS (CCA)	250 000	250 000	0
SBV	495 000	495 000	0
SBV (CCA)	200 000	200 000	0
Total	3 369 000	3 369 000	0

(2) La variation du compte 21/21 s'élève à 2 549 DT. Il s'agit du remboursement de l'exercice.

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Remboursement 2022	2 549
Total	2 549

(3) La variation du compte Prêt au Personnel s'élève à 25 743 DT détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Reclassement 2022	25 743
Total	25 743

(4) Les autres formes de participation s'élèvent à 1688 319 DT. Elles sont détaillées comme suit :

N°	Société	Parti . SODIS	Prov. 2022	Reprise 2022	Cumul Prov. 31/12/202 2	VCN 31/12/202 2
1	CIMENTS DE BIZERTE	200 365	5 988	0	159 518	40 847
2	BTE	1 487 954	53 362	0	1 173 728	314 226
	Total	1 688 319	59 350	0	1 333 246	355 073

(5) La variation des provisions sur les participations est de 380 395 DT se détaille comme suit :

	<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>	
Dotation 2022		923 360	(5.1)
Reprise 2022		-542 965	(5.2)
	Total	380 395	ı.

5.1- La dotation de l'exercice s'élève à 923 360 DT détaillée comme suit :

Projet/raison sociale	Dotations 2022
BTE	53 362
CIMENT DE BIZERTE	31 032
CIT MEDENINE	90
Clinique ARRIAYA ALHASSNA	86 070
Complexe INDIS &TECH TOZEUR	45 954
Entrepôt BOUKHCHANA	84 000
Entrepôt BOUKHCHANA CCA	24 000
POL.I. TECH GABES	36 793
SIPS CCA	40 000
SOPISUD	305 459
SOPROBÉTON	216 600
Total	923 360

# **5.2-** La Reprise sur provisions calculé à **542 965 DT** et se détaille comme suit :

Projet/raison sociale	Reprise sur Provisions
A.D. Communication	<u>2022</u>
AB Communication	5 000
AMEN AGRICOLE	19 715
EL GSOUR	1 000
ENNAJEH PLASTIC	5 000
ENNAJEH PLASTIC CCA	2 423
FOYER SALMA	80 000
HYPPOCAMPE CENTER CCA	15 000
LES CERAMIQUES DU SUD CCA	15 000
Maghrébine des fruits	66 363
SOFRIGA	5 361
SOGEGAT	28 000
SOJAPROH	300 104
Total	542 965

# NOTE 4 -CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

La rubrique « clients compte rattachés » au 31/12/2022 est détaillée comme suit :

Désignation		<u>2022</u>	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
Clients – rétrocessions	(1)	145 173	145 173	0
Clients - prestations de services	(2)	36 012	46 924	-10 913
Clients - produits non facturés	(3)	10 829	10 829	0
Clients – intérêts échus CCA	(4)	22 278	1 446	20 832
Total brut		214 291	204 372	9 919
Provisions / Clients		-162 630	-161 166	-1 464
Total net		51 661	43 206	8 454

# (1) Clients – rétrocessions

Le solde au 31/12/2022 s'élève à 145 173 DT ainsi détaillé :

<u>Antériori</u> <u>té</u>	<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variatio</u> <u>n</u>	Provisio ns Antérie ures	Provisio ns et reprise 2022	VCN 31/12/2 022
Antérieure	Hôtel ABIR	9 285	9 285	0	-9 285	0	0
Antérieure	AZUR	3315	3 315	0	-3 315	0	0
2014	SOJAPROH	53 408	53 408	0	-53 408	0	0
2014	SOJAPROH	75822	75822	0	-75 822	0	O
2015	ALTUNISIA	3 344	3 344	0	-3 344	0	0
	Total	145 173	145 173	0	-145 173	0	0

## (2) Clients - prestations de services

Le solde du compte « clients prestations de services » est détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variatio</u> <u>n</u>	<u>Prov.</u> <u>Antér</u>	Prov. et reprise 2022	VCN 31/12/202 2
SAT FONCAGE	385	385	O	385	0	_ 0
HOTEL BAVARIA	1 651	1 651	0	1 651	0	0
KAOUACH BETON	О	2 129	-2 129	2 129	-2 129	0
CALL MED	1000	1 000	0	1000	0	0
Com. d'étude SBV	О	5 951	-5 951	0	0	O
Com. d'étude et d'eng. SOBEF	1 093	6 427	-5 334	0	1 093	0
Com. FSPME 2021	0	29 383	-29 383	О	0	0
Com. de sortie MAGHRÉBINE DES FRUITS SECS	2 500	О	2 500	0	2 500	O
Com. FSPME 2022	29 383	0	29 383	0	0	29 383
Total	36 011	46 924	-10 913	5 165	1 464	29 383

### (3) Clients – produit non facturés

Le solde est de 10 829 DT, ce compte est totalement provisionné.

### (4) <u>Clients – intérêts échus CCA</u>

Le solde de compte « clients prestations de services » est détaillé comme suit :

<u>Antér.</u>	Désignation	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variation</u>	<u>Prov.</u> <u>Antér</u>	<u>Prov.</u> <u>et</u> <u>reprise</u> <u>2022</u>	<u>VCN</u> 31/12/2022
2021	SUDPOTASSE CCA	0	1 446	-1 446	0	0	0
2022	SUDPOTASSE CCA échéance 29/11/2020	10 540	0	10 540	0	0	10 540
2022	SUDPOTASSE CCA échéance 15/07/2022	11 738	0	11 738	0	0	11 738
	TOTAL	22 278	1446	20 832	0	0	22 278

### **NOTE 5 -AUTRES ACTIFS COURANTS**

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2022 est de **910 697 DT** de contre **822 993 DT** aux termes l'exercice 2021, enregistrant une augmentation de **87 704 DT**, détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>		2022	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
Personnel et comptes rattachés	(1)	68 273	53 713	14 561
Etat – Impôts et Taxes	(2)	732 216	641 145	91 070
Autres Débiteurs Divers	(3)	441 216	410 525	30 691
Produits à recevoir	(4)	2 232 543	2 234 222	-1 679
Charges constatées d'avances		1 484	1 235	249
Total Brut		3 475 732	3 340 840	134 892
Provisions / autres actifs courants	(5)	-2 565 035	-2 517 847	-47 188
Total Net		910 697	822 993	87 704

- (1) La variation du compte « personnel et comptes rattachés » est justifiée principalement par le reclassement de l'échéance à moins d'un an des prêts sur le fonds social et des prêts à moins d'un an accordé au personnel.
- (2) Le solde de la rubrique « Etat-Impôts et Taxes » au 31/12/2022 s'élève à 732 216 DT correspond au report de l'IS détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	2022
Report IS 31/12/2021	641 145
RS Opéré sur la société	93 703
Total	734 848
Liquidation IS 2022	2 633

(3) Le solde du compte « Autres Débiteurs Divers » s'élève à 441 216 DT au 31/12/2022 se détaillant comme suit :

<u>Désignation</u>		2022	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
NOFASUD	(a)	39 043	39 043	0
EL WIFACK LEASING		18 175	18 175	0
PERSONNEL DETACHÉS		2 421	2 421	0
SODINO/SIDCO/FRDCM	<b>(b)</b>	85 830	85 486	344
STIM		240	240	0
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	(c)	55 785	55 785	0
SIM SUD		20 103	16 285	3 818
CRED/DEB DJERBA THERMALISME	(d)	9 582	9 582	0
CRED/DEB MED FOOD	(e)	4 562	4 562	0
CRED/DEB DAR ELKMAR	<b>(f)</b>	1 575	1 575	0

CRED/DEB 21/21	(g)	14 458	11 817	2 641
CONTENTIEUX PARTICIPATION	(h)	182 000	161 212	20 788
FRAIS DE DEPLACEMENT		640	240	400
MAITRE CHADLIA MKACHER		400	400	0
MAITRE MOUHAMED MARS		5 800	3 300	2 500
AVANCE HUISSIERS ET AVOCATS		600	400	200
TOTAL	_	441 216	410 525	30 691

- (a) Il s'agit d'un montant qui correspond au salaire payé au Directeur Générale de la NOFASUD (Ex-cadre de la *SODIS*) pour un montant de **39 043 DT**. Ce montant est totalement provisionné.
  - **(b)** Le montant de **85 830 DT** présente la partie dû par la SODINO, SIDCO et la FRDCM à la **SODIS** et qui correspond au salaire versé au personnel en commun et qui est provisionné :

<u>Désignation</u>	<u> 2022</u>	<u>2022</u> <u>2021</u>	
			<u>n</u>
SODINO	344	O	344
SIDCO	69 956	69 956	O
FRDCM	15 530	15 530	0
TOTAL	85 830	85 486	344

- (c) Le montant de la rubrique « Débiteurs Créditeurs divers » s'élève à **55 785 DT**. Il correspond à :
- **21 000 DT** :la partie des frais du cabinet CAO liés au dossier DJERBA THERMALISME payée par la *SODIS*. En 2015 la société a reçu, lors de la cession de la participation, un chèque remis à l'encaissement, retourné impayé. Ce montant est totalement provisionné.
- **34 675 DT** : correspond au montant de la TVA constaté lors de la cession du terrain du Zarzis.

<u>Désignation</u>	2022	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
Frais Cabinet CAO	21 000	21 000	0
Traite TVA/ cession terrains Zarzis	34 675	34 675	0
Créditeurs/Débiteurs divers	110	110	0
TOTAL	<b>55</b> 7 <b>8</b> 5	<b>55</b> 7 <b>8</b> 5	0

- (d) Ce montant correspond au reliquat de la facture du cabinet CAO liée à l'évaluation de dossier DJERBA THERMALISME payés par la **SODIS** ainsi que les frais d'enregistrement à la BVMT lors de cession. Ce montant est totalement provisionné.
- **(e)** Ces montants sont liés à l'évaluation de dossier MED FOOD (Dossier BEI) payés par la SODIS SICAR. Ce montant est totalement provisionné.
- **(f)** Ces montants sont liés à l'évaluation de dossier DAR ELKMAR (Dossier BEI) payés par la SODIS SICAR. Ce montant est totalement provisionné.
- **(g)** Le montant de cette rubrique s'élève à **14 458 DT.** Il représente les montants payés par la SODIS relatifs au suivi des dossiers contentieux 21/21 détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>VARITAION</u>
LASSAD MEDDEB	1 150	1 150	0
FATHI ZRIBI	247	247	0
ABDERAOUF ABDOU	1 051	1 051	0
ALI BEN SAID	170	170	0
WAFA ALOUI	788	788	0
MOHSSEN ZAABI	2 158	2 158	0
DAOU EL HAJJAJI	2325	2325	0
MOUHAMED BEN HAMED	108	108	0
AIDA WANASSI	826	826	0
MOUHAMED ECHABBI	1 070	1070	0
NABIL JANZOURI	1 164	1 164	0

MOUNIR ABDELHAK	1828	109	1719
SABAH CHANDOUL	1 052	130	922
Total	14 458	11 <b>817</b>	<b>2 641</b>

**(h)**Le montant de cette rubrique s'élève à **182 000 DT.** Il représente les montants payés par la *SODIS* relatifs au suivi des dossiers de participation en contentieux détaillé comme suit :

<u>Société</u>	2022	<u> 2021</u>	<u>Variation</u>
AL TUNISIA	20	0	20
AMEN AGRICOLE	1 613	1 302	310
ARRIAYA ALHASSANA	16	16	0
AZUR	10	10	0
BAVARIA BEACH	8 800	7 531	1 269
BISCUITERIE DABROUZ	2 623	2 623	0
BLINDAGE	70	50	20
CALL MED	3 563	3 563	0
CEPENT	2 451	2 451	0
CHAHTEC	3 977	2 876	1101
DAKYANOUS	2 677	2 013	664
DAR LEKMAR	1 695	1 569	127
DJERBA THERMALISME	821	821	0
ECG	915	915	0
ECOPLAST	1 152	10	1 142
EL AMEL AGRICOLE	925	905	20
EL EZDIHAR AGRICOLE	10	10	0
ELGSOUR	1 216	1 216	0
ELHAZEL FORAGE	3 518	809	2 709
ENTREPOT GOUADRIA	1 274	1 274	0
ENTREPOT HAMDI	1810	1810	0
FED BACK LEADERS	3 304	2 382	922
FOYER SALMA	0	4 504	-4 504
GREEN FRUITS	6 382	5 246	1 136
HOTEL ABIR	4 147	4 055	92
HOTEL BASSEM	1724	1724	0
HYPPOCAMPE CENTER	2 944	1 463	1 481
IDEAL FOOD	3 105	3 105	. 0
JARDIN D'EDEN	2 275	2 263	12
JEMAA LOISIR	2 706	1862	844
LELLA MARIEM	14 091	7 813	6 2 7 8
LES CERAMIQUES DE SUD	6 006	6 006	0
L'INTIM	3 361	3 361	0
MAGHREBIENNE FRUITS SECS	0	136	-136
MED FOOD	1 557	1 344	214
MFS	30	10	20
MODERNE BETON	1 717	217	1 500
MULTISERVICE	4 197	3 282	916
NADOS	113	113	0
NOFASUD	9 163	9 163	0
NOUR ENTREPOSAGE	2 072	1 172	900
PLASTISUD	3 329	2 407	922
PLATRIJO	2 225	636	1 589
ROYALPLAST	1 984	1 984	0
SAHAR	1506	816	690
SATFONCAGE	5 436	4 079	1 356
SCAM	1 463	1 457	6
SERCTPLAST	1672	333	1 339
SERPSUD	977	977	0
SMEG	2 476	2 416	60
		•	

SOCER	3 799	1 517	2 282
SOCIK	391	388	3
SOFAMSUD	6 825	3 152	3 673
SOFRIGA	2 693	1 518	1 175
SOGECAT	О	7 159	-7 159
SOGEMAC	1 194	6	1 188
SOJAPROH	О	5 860	-5 860
SOPEMSUD	23 281	23 116	165
SOTUMEX	1 425	1425	0
SOVAPO	1 384	1 384	0
SPAS GAFSA	166	166	0
STARPLAST	5 454	5 454	0
SUDPOTASSE	6	6	0
TMC	3 532	3532	0
USAV	256	256	0
ZITOUNA	2 476	177	2 299
TOTAL	182 000	161 212	20 788

# (4) La variation de compte « produits à recevoir » est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>		<u> 2022</u>	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
Divers produits à recevoir	(a)	2 106 147	2 106 147	0
Produits à recevoir- jetons de présence	(b)	34 875	21 875	13 000
Produits à recevoir- commissions CDC		67 380	63 796	3 584
Produits à recevoir- produits de placement	(c)	24 141	42 403	-18 262
TOTAL		2 232 543	2 234 222	-1 679
Provisions/ Produit à recevoir		-2 125 272	-2 111 772	-13 500
Total Net		107 271	122 450	-15 179

# (a) Divers produits à recevoir :

Antériorit <u>é</u>	<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variation</u>
Antérieur	Loyer CRDA 4ème trimestre 2002*	1 069	1 069	0
Antérieur	Salaire JALEL BEN ROMDHAN antérieur à 2002*	14 246	14 246	0
Antérieur	ECHEANCIER HOTEL ABIR 12-2003*	3 456	3 456	0
Antérieur	Vente terrain Sidi SLIM	1 906 556	1 906 556	0
Antérieur	DIVIDENDE BTE 2015/2016	180 821	180 821	0
	Total Brut	2 106 148	2 106 147	2 106 147
Provisions		-2 106 148	-2 106 147	-2 106 147
<u> </u>	Total Net	0	0	0

# (b) Divers produits à recevoir – jetons de présence :

<u>Désignation</u>	<u> 2022</u>	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
Jetons de présence ECOPLAST MED 2018	1875	1 875	0
Jetons de présence ELGSOUR 2018	3 750	3 750	0
Jetons de présence BOUKHCHANA 2019	2 500	2 500	0
Jetons de présence BOUKHCHANA 2018(siège)	1 250	1 250	0
Jetons de présence BOUKHCHANA 2020	2 500	2 500	0
Jetons de présence SODIT complément 2020	O	1 250	-1 250
Jetons de présence SIPS 2019	O	3 750	-3 750
Jetons de présence CIT MEDENINE 2020	3 750	3 750	0
Jetons de présence TOZEUR 2020	1 250	1 250	0
Jetons de présence GREEN FRUITS 2017	1 250	0	1 250
Jetons de présence GREEN FRUITS 2018	1 250	0	1 250
Jetons de présence SOPROBETON 2021	6 000	0	6 000
Jetons de présence SAHAR 2020	1 000	0	1000
Jetons de présence SAHAR 2021	1 000	O	1000
Jetons de présence SOPISUD 2021	7 500	0	7 500
Total Brut	34 875	21 875	13 000
Provisions	-19 125	-5 625	0

# Total Net 15 750 16 250 13 000

### (c) Divers produits à recevoir – produit de placement :

<u>Désignation</u>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Variation</b>
PRODUIT DE PLACEMENT STB 2021	0	42 092	-42 092
AGIOS BH 4 TRIM 2021	0	311	-311
PRODUIT DE PLACEMENT A TERME STB	12 536	0	12 536
AGIOS BH 4 TRIM 2022	11 605	0	11 605
TOTAL	24 141	42 403	-18 262

(5) Il s'agit du montant de la provision de la rubrique « Autres Actifs Courants » détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u> 2022</u>	<b>2021</b>	<b>Varitaion</b>
Provision divers produits à recevoir	2 106 147	2 106 147	0
Provision sur produits à recevoir- jetons de présence	19 125	5 625	13 500
Provision CTX PARTICIPATION	182 001	161 212	20 789
Provision CTX 21-21	14 458	11 817	2 641
Provision DEBITEUR ET CREDITEUR DIVERS	55 675	55 675	0
Provision STIM	240	240	0
Provision CRED/DEB DJERBA THERMALISME	9 582	9 582	0
Provision CRED/DEB MED FOOD	4 562	4 562	0
Provision CRED/DEB DAR ELKMAR	1575	1 575	0
Provision NOFASUD	39 043	39 043	39 043
Provision SIM SUD	20 103	16 285	3 818
Provision FRDCM	15 530	15 530	0
Provision SIDCO	69 956	69 956	0
Provision PERSONNEL DETACHES	2 421	2 421	0
Provision ELWIFACK LEASING	18 175	18 175	0
Provision avance Chadlia MKACHER	400	0	400
Provision avance Mouhamed MARS	5 800	0	5 800
Provision Frais de déplacement	240	0	240
TOTAL	2 565 035	2 517 846	47 188

### NOTE 6-PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2022 est de **4 531 638 DT** contre **5 558 802 DT** à la clôture de l'exercice 2021, soit une diminution de **1 027 163 DT**.

<u>Désignation</u>	2022	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
PLACEMENT EN BOURSE	1 438 098	1 346 132	91 967
PLACEMENTS BANCAIRES	3 093 540	4 212 670	-1 119 130
TOTAL	4 531 638	5 558 802	-1 027 163

Il est à signaler que la valeur de cette rubrique est évaluée à la juste valeur et que la moinsvalue ou la plus-value est constatée au cours moyen du mois de décembre 2022.

Le montant de la rubrique « Placements et Autres actifs financiers » au 31/12/2022 s'élève à **4 531 638 DT** détaillé comme suit :

ACTIONS EN BOURSE	
STB FINANCE	-1 073
UADH	76 748
TUNIS RE	48 490
SICAV L'EPARGNANT OBLIGATAIRE	815 796
AMI	3 696
LILAS (SAH)	283 281
UNIMED	211 161
TOTAL (1)	1438 098
PLACEMENTS BANCAIRES (2)	3 093 540
TOTAL (1) +(2)	4 531 638

## NOTE 7- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

La valeur de la rubrique au 31/12/2022 est de **1 553 537 DT**, contre **54 754** DT à la clôture de l'exercice 2021, enregistrant une augmentation de **1 498 783 DT** qui se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
EFFET IMAPYE	2 240	0	2 240
ATTIJARI BANK / FOND SOCIAL	25 505	4 636	20 869
ATTIJARI BANK	1 009 098	0	1 009 098
ВН	502 681	10 875	491 806
BH FSPME	40	4 824	-4 784
STB	5 239	0	5 239
BNA	6 191	1 545	4 645
BNA CDC	87	26 615	-26 528
COMPTE COURANT POSTAL	1762	6 123	-4 361
CAISSE	693	133	560
Total Brut	1 553 537	54 754	1498783
Provisions	-2 242	-3 442	1200
Total Net	1 551 295	51 312	1499983

<sup>\*</sup>le montant provisionné est lié à des suspens bancaires.

#### **NOTE 8- CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**

Le solde des capitaux propres avant résultat de l'exercice au 31/12/2022 est de 10 757 405 DT, contre 11 274 393 DT à la clôture de l'exercice 2021, enregistrant ainsi une diminution 516 978 DT qui se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Capital</u>	<u>Réserve</u>	<u>Résultats</u>	<u>A.</u>	Amort.	<u>Résultat</u>	<u>Total</u>
	social*	<u>s</u>	<u>reportés</u>	<u>Capitaux</u>	<u>Différés</u>	<u>de</u>	
				<b>Propres</b>		<u>l'exercice</u>	
Solde au 31/12/2021	34 895 783	258 794	-24 445 928	1 079 893	-514 149	-510 986	10 763 406
Affectation du résultat 2021	-	-	-510 986	-		510 986	0
Autres caps. Propres	-	-	-	-6 001	-	-	-6 001
Amortissements différés	-	-		-	-34 492	34 492	0
Solde au 31/12/2022	34 895 783	<u> 258 794</u>	<u>-24 956 914</u>	<u>1 073 891</u>	<u>-548 641</u>	<u>34 492</u>	<u>10 757 405</u>

<sup>\*</sup>Le capital souscrit de la société s'élève à 36 560 037 DT, et comporte un montant de 832 127 DT non libéré malgré le dépassement du délai de 5 ans prévu par l'article 294 du CSC.

#### **NOTE 9- PASSIFS NON COURANTS**

A la date de la clôture de l'exercice 2022, les passifs non courants de la société s'élèvent à 13 622 821 DT, contre 13 593 632 DT au 31/12/2021, enregistrant ainsi une augmentation de 29 190 DT détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>		<u>2022</u>	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
Fonds BEI	(1)	864 500	864 500	0
Fonds 21/21	(2)	303 793	306 341	-2 549
Fonds FTI	(3)	6 121 870	6 121 870	0
Fonds Gérés	(4)	5 519 000	5 519 000	0
Provisions pour risque et charge	(5)	813 659	781 920	31 738
TOTAL		13 622 821	13 593 632	29 190

(1) Les détails de cette rubrique sont présentés dans le tableau suivant :

RAISON SOCIALE	MONTANT RESTANT
MED INVEST	17 500
HOTEL ABIR	92 000
IDEAL FOOD	100 000
MED FOOD	150 000
SOJAPROH	430 000
DAR KMAR	75 000
TOTAL	864 500

- (2) La variation du compte 21-21 a enregistré une diminution de 2 549 DT. Il s'agit de remboursement au profit du fond 21-21.
- (3) Le solde de cette rubrique est présenté dans le tableau suivant :

RAISON SOCIALE	<b>Montant</b>
IDEAL FOOD	115 650
SOVAPO	147 000
SOCIETE MULTISERVICES	54 000
SOCER	88 000
NOUR D'ENTREPOSAGE	100 000
SAHAR	105 000
SOFRIGA	90 000
JARDIN D'EDEN	144 000
TMC	27 000
ENTREPOT HAMDI	13 500
CARRIERE BATITA	233 640
SOGEMAC (CREATION)	80 000
ECOPLAST MED	132 000
GREEN FRUITS	76 000
ENTREPÔT GOUADRIA	164 000
SOFAM SUD	378 000
SOCIETE ECG	900 000
SOCIETE EL GSOUR	247 200
SOGEMAC (EXTENSION)	94 000
SUD SOIL	151 200
PLASTI SUD	56 880
BLINDAGE DE TUNISIE	520 800
MFS TOZEUR	564 000
SOPROBÉTON	312 000
BOUKHCHANA ENTRÔPSAGE	120 000
ROYAL PLAST	324 000
SOPROBÉTON	104 000
SIPS	300 000
SBV	480 000
TOTAL	6 121 870

(4) Le détail du rubrique fonds gérés est présenté comme suit :

Raison sociale 202

No	<u>Raison sociale</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variation</u>
FO	ND EL WIFAK LEASING	490 000	490 000	0
1	MED FOOD	150 000	150 000	0
2	LES CÉRAMIQUES DU SUD	240 000	240 000	0
3	ERRIYADA IMMOBILIÉRE	40 000	40 000	0
4	SERPSUD	60 000	60 000	0
FO	NDS CDC	3 369 000	3 369 000	О
1	CIT MEDENINE	400 000	400 000	0
2	SUDPOTASSE	1 000	1 000	0
2	SUDI OTASSE	000	000	U
3	ROYAL PLAST	324 000	324 000	0
4	POLYCLINIQUE ERRIAYA EL HASSANA	500 000	500 000	0
5	SIPS	450 000	450 000	0
6	SBV	695 000	695 000	0
FΩ	NDS FSPME	1 660	1 660	0
10	NDS FSI ME	000	000	
1	BATITA MELGUI	200 000	200 000	0
2	CAROGA	300 000	300 000	0
3	ECOPLAST MED	200 000	200 000	0
4	PLATRIJO	300 000	300 000	0
5	SERPSUD	160 000	160 000	0
6	SOGEMAC	250 000	250 000	0
7	ENTREPOT GOUADRIA	250 000	250 000	0
	TOTAL	5 519 000	5 519 000	O

(5) Le solde de compte « provisions pour risques et charges » est de 813 659 DT revenant à l'effet des constations de l'exercice 2022. Le détail de cette rubrique est comme suit :

<u>Désignation</u>	<b>2022</b>	<u> 2021</u>	<u>Variation</u>
PROVISION AFFAIRE MSADEK	471 450	471 450	0
PROVISION POUR RISQUE	57 795	26 057	31 738
PROVISION POUR IDR	284 414	284 414	0
TOTAL	813 659	781 920	31 738

### **NOTE 10- AVANCES SUR CESSION DES PARTICIPATIONS**

A la date de clôture de l'exercice 2022, les avances sur cession des participations totalisent **3 932 719 DT**, contre **3 714 858 DT** au 31/12/2021, enregistrant une augmentation de **217 862 DT** détaillée comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
FOND ELWIFACK LEASING			
CÉRAMIQUE DE SUD	60 000	60 000	0
ERRIYADA IMOOB	60 000	60 000	0
TOTAL (1)	120 000	120 000	0
FOND BEI			
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
SOJAPROH	123 742	123 742	0
TOTAL (3)	146 742	146 742	0
FOND SODIS			
AB COMMINICATION	20 000	15 000	5 000
AL TUNISIA	15 200	15 200	0
AMEL AGRICOLE	374	374	0
AMEN AGRICOLE	49 764	30 049	19 715
AZUR	167 500	167 500	0
BASSEM CCA	82 000	82 000	0
BISCUITERIE DABROUZ	33 306	33 306	0
CARIÈRE BATITA	40 500	40 500	0
ECOPLAST	66 000	66 000	0
EL EZDIHAR AGRICOLE	34 180	34 180	0
ELGSOUR	6 000	5 000	1000
ENTREPÔT BOUKHCHANA	36 000	36 000	0
ENTREPÔT GOUADRIA	32 115	32 115	0
EXTREAS CARRELAGES	22 416	22 416	0
FOYER SALMA	80 000	0	80 000
GREEN FRUITS	16 000	16 000	0
HAZEL FORAGE CCA	22 500	22500	0
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
HYPPOCAMPE CENTER CCA	97 000	82 000	15 000
JEMAA LOISIRS	17 328	17328	0
LELLA MARIEM	300 000	300 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD	425 000	425 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD CCA	40 875	25 875	15 000
MAGHREBINE DES FRUITS SECS	0	58 637	-58 637
NOUR D'ENTREPOSAGE	12 876	12 876	0
SERCPLAST	15 000	10 000	5 000
SERCPLAST CCA	7 423	5 000	2 423
SERP SUD CCA1	24 198	24 198	0
SERP SUD CCA1	9 320	9 320	0
SOGEGAT	400 000	372000	28 000
SOJAPROH	123 741	123 741	0
SOPROBÉTON	100 000	75 000	25 000
SOFRIGA	9 361	4 000	5 361
SUDPOTASSE CCA	150 000	75 000	75 000
ZITOUNA	100 000	100 000	0

TOTAL (4)	<i>2 578 977</i>	2 361 115	217 862		
AVANCE SUR PARTICIPATION EN INSTANCE DE CESSION EN BOURSE					
LES CÉRAMIQUE DE SUD	537000	537 000	0		
SOGENAS	100000	100 000	0		
GRAMASUD	100000	100 000	0		
MED INVEST	175000	175 000	0		
MED INVEST BEI	175000	175 000	0		
TOTAL (5)	1087000	1087000	0		
TOTAL	3 932 719	3 714 858	217 862		

#### **NOTE 11-AUTRES PASSIFS COURANTS:**

A la date de clôture de l'exercice 2022, les autres passifs courants de la SODIS totalisent 1 609 075 DT, contre 592 818 DT au 31/12/2021, soit une augmentation de 1 016 257 DT qui se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>		<u> 2022</u>	<u> 2021</u>	<b>Variation</b>
Fournisseurs	(1)	2 582	5 401	-2 819
Personnels rémunérations	(2)	126 265	152 192	-25 927
Etat – Impôts et Taxes		44 674	98 850	-54 176
Associés – Dividendes à payer	(3)	125587	109 054	16 533
Créditeurs Divers BEI	(4)	43 795	43 795	0
Créditeurs Divers 21-21		2 549	7 161	-4 613
Créditeurs Divers CDC		0	41 377	-41 377
Créditeurs (Avocat & Huissiers)		330	51	279
Organismes Sociaux		73 140	59 424	13 716
Charges à payer	(5)	80 025	75 513	4 512
Compte d'attente		1709	0	1709
Recouvrement en instance				
d'affectation		1000000	0	1000000
Produits constates d'avance		124 953	0	124 953
Total		1625608	592 818	1 032 790

(1) Le solde du compte « Fournisseurs » est détaillé comme suit :

Total	2 582
TUNISIE TELECOM	860
SONEDE	622
FRS D'EXPLOITATION	1 099

(2) Le solde du compte « Personnels rémunérations » est détaillé comme suit :

Personnel-Dettes Provisionnées pour Congés à Payer 114 498
Personnel-Autres Charges à Payer 11 767
Total 126 265

- (3) Le solde du compte « Associés dividendes à payer », soit **109 054 DT**, comprend des dividendes relatifs à des exercices antérieurs qui sont devenues prescrites suivant le code des sociétés commerciales.
- (4) Le solde du compte « Créditeurs Divers BEI » correspond à la part de la BEI sur la plus-value et dividendes réalisées lors de cession des actions.
- (5) Les charges à payer s'élèvent au 31/12/2022 à 80 025 DT dont principalement :

Total	80 025
Divers charges financières	214
Honoraire CAC	18 740
Frais de gestion STB FINANCE	8 570
Jetons de présence	52 500

### NOTE 12- ÉTAT DE RESULTAT

Le résultat net de l'exercice 2022 est déficitaire de **927 784 DT**, contre un résultat net déficitaire de **510 986 DT** à la clôture de l'exercice 2021.

# **NOTE 13-PRODUITS D'EXPLOITATION:**

Les produits d'exploitation au 31/12/2022 s'élèvent à **1 315 477 DT** et se détaillent comme suit :

		<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variation</u>
A- Revenue de titre de participation		747 396	1 816 919	-1 069 523
Produit de participation		158 695	770 845	-612 150
Reprise sur provision *		588 702	1 046 074	-457 372
B- Produit de placement		409 385	<b>425 08</b> 7	-15 702
Dividendes	(1)	24 872	28 993	-4 121
Plus-value latentes	(2)	33 708	8 292	25 416
Produit net sur cession des actions	(3)	66 073	101 941	-35 867
Intérêts / Placements	(4)	210 987	160 217	50 769
Produits OPCVM		73 745	125 644	-51 899
C- Autre produits d'exploitation		158 696	157 676	1020
Frais d'études		105 071	106 426	-1 355
Jetons de présence		53 625	51 250	2 375

* Reprise sur provision	588 702
Reprise sur provision de participation	542 965
Reprise sur provision pour dep/creances	17 661
Reprise sur provision pour conges payes	22 506
Reprise sur provision pour risques financiers	3 440
Reprise sur provision pour compte clients	2 129

### (1) Dividendes:

Désignation	<b>Montant Coupon</b>	Quantité	Montant
TUNIS RE	0,350	6 978	2 442
SAH	0,205	50 000	10 250
UNIMED	0,406	30 000	12 180
Total			24 872

# (2) Les plus values latentes :

Titre	Plus-value latente
SAH	5 881
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	27 827
Total	33 708

### (3) Produit net sur cession des actions :

Désignation	Plus-Value sur cession des actions
ADWYA	3 328
CARTHAGE CEMENT	26 945
MONOPRIX	7
TUNISIE SICAV	106
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	15
UNIMED	119
STB	7 100
SAH	28 453
Total	66 073

### (4) Placement bancaire:

(5) le montant des produits de placement bancaire s'élève à 210 987 DT répartis comme suit :

Désignation		Montant
Placement		198 122
Agios créditeurs		12 865
	Total	210 987

### **NOTE 14-CHARGES D'EXPLOITATIONS:**

Quant aux charges d'exploitation, elles ont connu une diminution de **581 426 DT** en passant de **2 828 266 DT** au 31/12/2021 à **2 246 840 DT** au 31/12/2022. Cette diminution est justifiée par :

- Les charges de personnel sont passées de **939 371 DT** en 2021 à **901 132 DT** en 2022, soit une diminution de **38 240 DT**. Cette variation est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
Salaires	745 263	765 400	-20 137
Charges Patronales	155 868	158 235	-2 366
Provision pour Congés payés	0	15 737	-15 737
Total	901 132	939 371	-38 240

- Les amortissements et les provisions ont connu une diminution de **237 255 DT.** Elles passent de **1 275 692 DT** en 2021 à **1 038 437 DT** en 2022 détaillées comme suit :

Total	1 038 437	1 275 692	<b>-237 255</b>
DOTATION AUX PROVISIONS (a)	1 003 541	1 241 199	-237 659
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	34 896	34 492	404
<u>PROVISIONS</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>v ariation</u>
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET</u>	0000	0001	Variation

<u>(a)- Dotation aux provisions 2022 :</u> <b>Désignation</b>	2022	<u>2021</u>	<b>Variation</b>
Provisions pour Risques et charges	31 738	10 119	21 619
Provisions pour Risques financier	2 240	0	2 240
Provisions pour Dépréciation Compte Client	3 593	0	3 593
Provisions pour Dépréciation des Participations	923 360	983 179	-59 818
Provisions pour Dépréciation des Créances	64 849	77 621	-12 772
TOTAL	1 025 781	1 241 199	-215 418

- Les autres charges d'exploitation ont connu une augmentation de **135 DT** passant de **255 690 DT** au 31/12/2021 à **255 825 DT** au 31/12/2022. Le tableau suivant retrace la variation entre les principaux comptes des autres charges d'exploitation pour l'exercice 2022 et 2021 :

DÉSIGNATIONS	2022	2021	Variation
STEG	6 773	5 738	1 0 3 5
SONEDE	1 116	994	122
Fourniture	5 437	3 091	2 346
Carburant (Av en nature)	5 176	19 696	-14 520
Carburant (Service)	22 132	4 196	17 936
Tickets restaurant	11 986	12 218	-232
Achat divers	1 785	830	956

Redevances pour utilisation	4 435	3 976	459
Entretien et réparation voitures	2 237	658	1 580
Entretien et réparation divers	3 348	1 535	1 812
Prime d'assurance	905	1 144	-239
Personnel extérieur	3 645	3 420	225
Honoraires CAC, avocats, huissiers et experts	53 402	54 046	-644
Publicités, publications et relations publiques	2886	6 701	-3 815
Frais CA, AGO et Comités	12 629	11 992	637
Formation	15 442	10 082	5 360
Frais de déplacement	7 443	5 570	1873
Billetterie et hébergement	4 246	4 561	-315
Réception et restauration	1 118	826	292
Hébergement et autres frais de déplacement	699	150	549
Frais postaux	539	680	-141
Frais de télécommunication	7 072	6 885	188
Services bancaire et commissions	2 408	2 062	346
Subvention et dons	3 500	2 500	1 000
Jetons de présence	48 750	56 000	-7 250
TFP	15 287	15 573	-286
FOPROLOS	7 644	7 786	-143
TCL	1 223	1 239	-1 239
Droits d'enregistrement, timbre et autre impôt et taxes	575	2 0 3 6	-1 460
Taxes sur les véhicules	260	60	200
Pénalités	1 727	9 446	-7 719
Total	255 825	255 690	-1 088

# - PERTES ET MOINS VALUES BOURSIÈRES Désignation Montant

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Moins-values Latente en Bourse (a)	15 225
Frais sur titres (b)	13 981
Total	<b>29 20</b> 7
<u>Désignation</u>	<b>Montant</b>
AMI	206
TUNIS RE	1626
UNIMED	13 393
(a) Total Moins-Values Latente sur actions	15 225
Frais de gestion STB FINANCE	11 759
Frais sur dividendes	89
Commission Cession en bourse	2 133
Commission de courtage STB FINANCE	
(b) Total frais sur titres	13 981
Total (a)+(b)	29 207

# NOTE 15-AUTRES GAINS ORDINAIRES:

<u>Désignation</u>	<b>Montant</b>
Autres produits ordinaires	6 713
Total	6 713

### **NOTE 16-AUTRES PERTES ORDINAIRES:**

<u>Désignation</u>	<b>Montant</b>
Perte sur affaire en contentieux	1742
Charges divers ordinaires	3 708
Total	5 450

# Les engagements hors bilan :

Accord non débloqué	Montant	Nature	Date Décision du Comité	Date Décision du Conseil	Date de Notification	Validité	Date fin	Observation
BRIKSEL	240 000	Participation	12/10/2022	28/10/2022	27/12/2022	o6 mois	27/06/2022	-
BRIKSEL	240 000	CCA	12/10/2022	28/10/2022	27/12/2022	o6 mois	27/06/2022	
BRIKSEL	240 000	OCA	12/10/2022	28/10/2022	27/12/2022	o6 mois	27/06/2022	-
Total	720 000		•					

ANNEXE 1: ÉTAT CONTRAT D'ACHAT TERRAIN ZARZIS

Nº	DATE D'ACHAT	PERMISSION	SUPERFICIE M <sup>2</sup>
1	17/07/1968	25861	1781
2	10/09/1968	26046	1275
3	10/09/1968	26047	3470
4	18/09/1968	26107	2686
5	26/10/1968	26219	1237
6	20/07/1969	25873	1107
7	12/09/1969	26064	1458
8	11/02/1969	26019	1493
9	14/09/1968	26057	1975
10	17/07/1968	25862	3600
11	11/02/1969	25856	1125
12	17/07/1968	25864	2700
13	17/07/1968	25857	2025
14	02/09/1968	26015	1890
15	02/09/1968	154	2230
16	28/08/1968	26001	1413
17	11/03/1969	159	1156
18	28/02/1968	158	1156
19	04/03/1969	167	5616
20	28/02/1969	155	5922
21	28/02/1968	157	3275
22	28/02/1969	156	1755
23	28/02/1969	152	975
24	28/02/1969	173	4623
25	28/04/1969	329	3200
26	11/07/1969	595	240
27	09/05/1969	385	2928
28	09/05/1969	390	2430
29	09/05/1969	392	1910
30	09/05/1969	389	1900
31	09/05/1969	388	4500
32	09/05/1969	386	
33	09/05/1969	392	-
34	09/05/1969	387	1950
35	14/06/1969	594	2942
36	26/07/1969	25893	-

# RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « SODIS-SICAR S.A. »

### I. Rapport sur l'audit des états financiers

### 1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SODIS SICAR S.A » qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2022, l'état du résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principaux méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan du **29 010 769 TND**, un résultat déficitaire de **927 784** TND et des flux de trésorerie positifs affectés à l'exploitation de **443 074 TND** pour l'exercice clos à cette date.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section« **Fondement de l'opinion avec réserve**» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

### 2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants qui nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec la réserve suivante :

• Nous ne disposons pas d'éléments probants permettant de s'assurer que les ratios réglementaires applicables aux sociétés d'investissements à capital risque sont respectés au 31/12/2022.

### 3. Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur l'élément suivant :

1 Nous attirons votre attention sur la note 8 des états financiers, qui indique que les fonds propres sont devenus en deçà de la moitié du capital social. A cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, le

conseil d'administration en date du 21 juillet 2022 a convoqué une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 15 aout 2022, qui a décidé la continuité de l'activité de la société SODIS SICAR SA.

2 Les immobilisations incorporelles en cours de la société comportent au 31 décembre 2022, le coût d'acquisition d'un logiciel « ERP » pour un montant de **54 469 DT.** 

Des incertitudes ont été identifiés quant à l'aboutissement de cet investissement et l'exploitation effective de ce logiciel.

3 Au 31 décembre 2022, Des écritures d'apurement ont été comptabilisées suivant la décision du conseil d'administration en date du 25 avril 2023 et ayant un impact positif sur le résultat de l'exercice de 5 803 DT.

Ces écritures portent principalement sur les éléments suivants :

Nature de l'apurement	Montant TND	Impact sur le résultat
Suspens bancaires sur dividendes	26 223	(+) 4 470
Suspens bancaires sur Traites impayés	2 240	-
Suspens bancaires sur des jetons de présence	2 533	(+) 1 333
Créances clients	2 129	-
Total	33 125	(+) 5 803

4 Au 31 décembre 2022, l'entreprise a enregistré une provision pour risques et charges de 20 000 DT conformément à la décision prise par le conseil d'administration à la date du 25 avril 2023.

Cette provision a été constituée en prévision des pénalités de retard et du risque de change associé à un paiement dû aux Fonds gérés.

#### 4. Questions clés d'audit

Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

#### 5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'existence des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux

consistent à lire le rapport de gestion et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# 6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent d fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### 7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre rapport.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables e Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une certitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient et par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissions également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous sommes conformités aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptible d'avoir des incidences sur les notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que nous pouvons raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages pour l'intérêt public.

#### II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes règlementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système du contrôle interne

Nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système du contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance de son efficacité, incombe à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne à l'exception des points mentionnés au niveau de notre rapport de contrôle interne.

# 2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes ces valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes

**ORGA AUDIT** 

#### Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SODIS SICAR SA

# Objet : Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et visées par les textes subséquents.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Nos travaux d'audit nous ont permis de relever les opérations suivantes :

# A. Conventions & Opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales :

# 1- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (Autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention et opérations conclues au cours des exercices antérieurs, et qui s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

## 2- Opérations réalisées relatives à des conventions de l'exercices 2022

Nous vous informons, au titre de l'exercice 2022, de la non existence des conventions et des opérations entrant dans le cadre de celles prévues par ledit article.

## 3- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

## 1 Rémunération du directeur général :

Le conseil d'administration de la société SODIS SICAR SA réuni le 24 février 2020 a décidé ce qui suit :

- « D'attribuer au directeur général désigné les composantes de rémunération suivantes :
- Garder son salaire actuel conformément à la convention collective de banques ;

- Une indemnité de responsabilité de 1 000 DT qui s'ajoute à l'indemnité de fonction actuelle telle que fixée par la convention collective des banques pour sa fonction actuelle de directeur classe 1;
- 400 Litres de carburant par mois, au lieu de la quantité perçue actuellement ;
- Une indemnité mensuelle de 150 DT en net pour la couverture des frais de communications téléphoniques ;
- Une voiture de fonction ;
- Une indemnité variable qui sera attribuée au Directeur Général chaque année selon la réalisation des objectifs. »

A ce titre, La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2022 est composée d'un salaire annuel brut pour 108 045,712 DT, de divers avantages en nature pour 12 146 DT (se défalquant en tickets restaurant et un quota d'essence) et d'un jeton de présence brut de 2 188 DT.

Il est à préciser qu'aucune décision fixant l'indemnité variable ne nous a été communiquée et par conséquent aucune charge à ce titre n'a été comptabilisée.

# **2** <u>Rémunérations des membres du conseil d'administration et membre du comité permanente d'audit :</u>

Le montant global brut des Jetons de Présence enregistré au nom des membres du Conseil d'Administration et Comité Permanant d'Audit au titre de l'exercice 2022, s'est élevé au titre de l'exercice 2022 à 48 750 DT détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Différence du montant de Jetons de présence CPA 2021 réglé en 2023	-3750,000
Jetons de présence CA 2022	45 000,000
Jetons de présence CPA 2022	7500,000
Total	48 750,000

# A ce titre les rémunérations de dirigeants de la société SODIS SICAR se résument comme suit :

	Directeur	r Général	Administrateurs		Administrateurs Comit			ermanente udit
	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice 2022	Passif au 31/12/2022		
Avantages à court terme*	120 192	-	-	-	-	-		
Jetons de présence	2 188	2 188	45 000	45 000	3 750	7500		
Total	122 380	2 188	45 000	45 000	3 750	7 500		

<sup>(\*)</sup> Salaires, Compléments de salaires, primes accordés et avantages en natures

## B. Conventions & opérations visées par l'article 475 du code des sociétés commerciales :

L'article 475 vise les conventions entre la société mère et l'une de ses filiales ou entre sociétés appartenant à un même groupe, et ayant les mêmes dirigeants. Ces conventions doivent être approuvées par l'assemblée générale des associés de chaque société concernée.
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons de la non existence des opérations régies par les dispositions desdits articles.
Le commissaire aux comptes ORGA AUDIT

## AVIS DES SOCIÉTÉS

## **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR »

Siège Social : Complexe Administratif, Rue Mansour ELHOUCH – 4100 Médenine-

La Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS - SICAR », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 09 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Monoom BEN AHMED (ORGA AUDIT).

## BILAN CONSOLIDE ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	N	2022	2021	VARIATION
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	N1	101 362	46 893	54 469
Moins: Amortissements		-46 812	-46 665	-147
		54 550	228	54 322
Immobilisations corporelles	N2	3 095 081	4 234 552	-1 139 472
Moins : Amortissements		-1 586 906	-2 025 712	438 806
		1 508 175	2 208 840	-700 665
Immobilisations financières	N3	34 388 926	34 309 817	79 108
Moins : Provisions		-14 411 227	-14 336 291	-74 936
		19 977 699	19 973 526	4 172
Total des actifs immobilisés		21 540 424	22 182 594	-642 171
Autres actifs non courants		О	О	О
		0	0	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		21 540 424	22 182 594	-642 171
Actifs courants				
Stocks	N4	1 890 492	1 886 476	4 016
Moins : Provisions		-978 056	-975 103	-2 954
		912 435	911 373	1062
Clients et comptes rattachés	N <sub>5</sub>	656 652	706 011	-49 360
Moins : Provisions		-575 270	-505 003	-70 268
		81 381	201 009	-119 627
Autres actifs courants	N6	3 681 879	3 501 495	180 384
Moins: Provisions		-2 565 035	-2 517 847	-47 188
		1 116 844	983 648	133 196
Placements et autres actifs financiers	N7	5 228 638	5 558 802	-330 163
Moins: Provisions		0	0	0
		5 228 638	5 558 802	-330 163
Liquidités et équivalents de liquidités	N8	1 554 459	86 998	1 467 461
Moins: Provisions		-2 242	-3 442	1 200
		1 552 217	83 556	1 468 661
TOTAL ACTIFS COURANTS		8 891 515	7738388	1 153 128
TOTAL ACTIFS		30 431 939	29 920 982	510 957

## ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	N	2022	2021	VARIATION
Capitaux Propres et Passifs				
Capitaux propres	N9			
Capital social		34 895 783	34 895 783	О
Réserves		258 794	258 794	О
Autres capitaux propres		1 073 891	1 079 893	-6 001
Résultats reportés		-25 776 371	-25 127 514	-648 857
Intérêts des minoritaires		887 490	902 871	-15 381
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		11 339 586	12 009 827	-670 240
Résultat net du groupe		-645 397	-648 857	3 460
Total des capitaux propres avant affectation		10 694 189	11 360 969	-666 780
PASSIFS NON COURANTS	N10			
Fond BEI		864 500	864 500	О
Fond 21-21		303 793	306 341	-2 549
Provisions pour risque et charge		852 905	781 920	70 984
FOPRODI		6 121 870	6 121 870	О
FOND GEERES		5 519 000	5 519 000	О
Dépôt et cautionnement reçue		15 000	25 500	-10 500
Total des passifs non courants		13 677 067	13 619 132	57 935
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	N11	17 750	20 453	-2 703
Avance sur cession des participations	N12	3 932 719	3 714 858	217 862
Autres passifs courants	N13	2 110 212	1 069 415	1 040 797
Concours bancaires et autres passifs financiers		1	136 156	-136 155
Total des passifs courants		6 060 683	4 940 881	1 119 801
Total des passifs		19 737 750	18 560 013	1 177 737
Total des capitaux propres et des passifs		30 431 939	29 920 982	510 957

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDE ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

## (Exprimé en Dinar Tunisien)

DÉSIGNATIONS	N	2022	2021	VARIATION
Produits d'exploitation				
Revenus des titres de participations		158 695	770 845	-612 150
Reprise sur Provisions		588 702	1 046 074	-457 372
Produits de placement	N14	409 385	425 087	-15 702
Revenus des locations		116 169	132 651	-16 482
Autres Produits d'exploitation		574 816	159 856	414 959
Total des produits d'exploitation		1847766	2 534 513	-686 747
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	N15	1 107 177	1 207 569	-100 392
Variation de stock		О	О	О
Dotation aux amortissements et provision	N16	1 097 601	1 448 932	-351 331
Autres charges d'exploitation	N17	303 862	337 524	-33 662
Perte et Moins-value Boursier	N18	29 207	357 513	-328 307
Total des charges d'exploitation		2 537 846	3 351 538	-813 692
Résultat d'exploitation		-690 080	-817 025	126 945
Charges financières nettes		-8 957	-9 324	367
Autres gains ordinaires	N19	13 232	59 499	-46 267
Autres pertes ordinaires	N20	-6 344	-268 357	262 012
Produit des placements	N21	35 003	6 020	28 983
Résultat courant des sociétés intégrées		-657 146	-1 029 186	372 040
Impôt sur les bénéfices		-3 133	-5 392	2 259
Résultat des activités ordinaires après impôt		-660 278	-1 034 578	374 299
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-500	182 200	-182 700
Résultat net de l'ensemble consolidé		-660 778	-852 378	191 599
		-15 381	-203 520	188 139
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice				

ÉTAT DE FLUX CONSOLIDE ARRETÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)						
DÉSIGNATION	N	2022	2021	VARIATION		
Flux d'exploitation	 					
. Résultat net	, "	-645 397	-648 857	3 460		
Ajustements pour :	, "	<u> </u>		О		
. Amortissements et provisions	, "	1 097 601	1 448 932	-351 331		
Variation des :	, "	<u> </u>		О		
. Stocks	, "	-4 016	-137 727			
. Créances	, "	49 360	35 755	13 604		
. Autres actifs	, "	-180 384	182 552	-362 936		
. Fournisseurs et autres dettes	,	1 017 858	-311 696	1 329 554		
. Reprise sur provision	"	-1 271 131	-1 097 760	-173 371		
. Ajustement plus au moins-value sur cession	"	0	-182 500	182 500		
Part des minoritaires		-15 381	-203 520	188 139		
Flux de trésorerie d'exploitation		48 510	-914 821	963 331		
Flux d'investissement						
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Corporelles et	"		(1.750			
incorporelles . Encaissements provenant de la cession d'imm. Corporelles et	"	-99 547	-61 758	-37 789		
incorporelles	"	1 184 549	182 500	1 002 049		
. Décaissements affectés à l'acq. D'imm. Financières	"	-350 000	-878 000	528 000		
. Encaissements provenant de la cession d'imm. Financières	<u> </u>	270 892	621 822	-350 930		
Flux de trésorerie d'investissement		1 005 894	-135 436	1 141 331		
Flux de financement						
. Encaissements des avances sur cession des participations	"	457 862	937 063	-479 202		
. Décaissements des avances sur cession des participations	"	-240 000	-555 300	315 300		
. Encaissements /BEI/FOP/FNE/CDC/FSPME	"	О	0	0		
. Encaissement autres passifs financiers	"	О	115 000	-115 000		
. Décaissement autres passifs financiers	"	-125 500	0	-125 500		
. Décaissements/FNE	"	-2 549	-7 161	4 613		
. Décaissements FOPRODI	"	О	-27 000	27 000		
. Décaissements BEI/FOND WIFAK/CDC/FSPME	"	0	0	0		
. Décaissement sur fonds social		-6 001	-6 586	585		
Flux de trésorerie de financement		83 812	456 016	-372 204		
VARIATION DE TRESORERIE		1 138 216	-594 242	1732 458		
. Trésorerie au début	<u> </u>	5 644 881	6 239 123	-594 242		
. Trésorerie à la fin	<u> </u>	6 783 096	5 644 881	1 138 216		

LES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2022

## 1. Objet des sociétés du Groupe SODIS SICAR :

#### 1.1 La société mère SODIS SICAR:

La société « SODIS SICAR » est une société d'investissement à capital risque de droit tunisien, créée en 1996. Au 31 décembre 2022, le montant du capital libéré s'élève à 34 895 783 dinars.

Les sociétés d'investissement à capital risque ont pour objet la participation, pour leur propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de rétrocession ou sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés établies en Tunisie et non cotées à l'exception de celles exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat.

Les sociétés d'investissement à capital risque interviennent au moyen de la souscription ou de l'acquisition, d'actions ordinaires ou à dividendes prioritaires sans droit de vote, de parts sociales, ou de certificats d'investissement.

La comptabilité de la société est exprimée en Dinar Tunisien et est informatisée.

Le portefeuille de la Société compte au 31/12/2022, des participations sur fonds propres SODIS SICAR pour un montant brut de 20 413 258DT (y compris la participation dans le capital de la SOPISUD pour 3 749 950 DT).

#### 1.2 La Société SOPISUD:

La société SOPISUD est une société anonyme créée le 03 septembre 2008 au capital social initial de 5 000 000 DT. Ce capital a été augmenté de 2 500 000 DT par décision de l'AGE du 24 juin 2010. Le capital libéré au 31/12/2022 est 6 250 000 DT.

L'objet social consiste en la promotion immobilière selon l'autorisation N°1533 délivrée par le Ministère de l'Équipement en date du 18 octobre 2008 ainsi que tous les travaux annexes à l'activité principale telle que prévue par les statuts de la société mis à jour 20 Décembre 2020.

## 2. Présentation et régime fiscal de la société :

#### 2.1 Présentation de la société:

Le pourcentage de participation varie d'une société à une autre. En fonction du pourcentage de participation, et en application des normes comptables NCT 35, NCT 36, NCT 37 et NCT 38, nous avons pu d'éliminer le périmètre de consolidation du GROUPE SODIS SICAR comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
	1. Participations Portages / Sorties Libre		2/ /					
1	Carrelage Moderne	Portage s libre	28/02/1999 24/03/2009	658 000 658 000	10 10	130 000 150 000	19,76% 22,80%	IG
		o nore	24/03/2009	0,0000	10	1,50 000	42,55%	
2	SOGEM	Portage	01/08/1997	420 000	5	110 000	26,19%	ME
3	Les Céramique du Sud	Portage	15/12/2005	12 000 000	5	600 000	5,00%	NG.
		Portage	31/03/2009	12 000 000	5	300 000	2,50% 7,50%	NC
4	Société Hôtelière ABIR	Portage	15/06/2001	2 485 500	10	115 000	4,63%	NC
5	Société IDEAL FOOD	Portage	15/12/2002	750 000	10	315 650	42,09%	ME
7	AB Communication Société AMEN AGRICOLE	Portage Portage	30/04/2004 30/09/2002	583 000 375 000	10 5	50 000 50 000	8,58% 13,33%	NC NC
8	Foyer Universitaire SALMA	Portage	25/03/2004	162 000	100	80 000	49,38%	ME
9	Société Med Food	Portage	31/05/2005	4 500 000	10	700 000	15,56%	NC
10	SOGEGAT	Portage	30/04/2004	2 500 000	10	400 000	16,00%	NC NC
11	Hôtel Dakyanuss ELIZDIHAR	Portage Portage	25/10/2004 31/08/2005	3 336 400 80 000	10 10	150 000 35 000	4,50% 43,75%	NC ME
13	SAT FONCAGE	Portage	15/12/2005	109 000	10	35 000	32,11%	ME
	BISCUITERIE DABROUZ Hôtel SOJAPROH	Portage	15/12/2005	250 000	100	90 000	36,00%	ME NC
15 16	Hôtel Bavaria Beach	Portage Portage	15/02/2006 30/06/2006	9 200 000 1 600 000	100	600 000 75 000	6,52% 4,69%	NC NC
		Portage	31/10/2006	570 000	10	90 000	15,79%	
17	Société Call Med	Portage	25/08/2008	570 000	10	50 000	8,77%	ME
		Tortuge	23/00/2000	3/0 000	10	30 000	24,56%	
	Hôtel DAR ELKMAR	Portage	15/01/2007	2 000 000	100	75 000	3,75%	NC
	Hôtel Bassem	Portage	28/04/2009	5 430 000	100	100	0,00%	NC NC
20	Hyppocampe Center Société SOVAPO	Portage Portage	19/02/2007 15/04/2007	500 000 330 000	10 10	100 000 65 000	20,00% 19,70%	NC NC
22		Portage	21/05/2007	200 000	10	40 000	20,00%	NC
23	Société Ennajeh	Portage	05/09/2007	87 000	10	15 000	17,24%	NC
24	Société STAR PLAST	Portage	24/10/2007	150 000	50	60 000	40,00%	ME
25	Société SOCER	Portage	24/10/2007	198 000	10	40 000	20,20%	NC
26	Société Nour d'entreposage	Portage	24/10/2007	400 000	10	36 000	9,00%	NC
27 28	Société SAHAR Société SOFRIGA	Portage Portage	30/11/2007 17/01/2008	600 000 200 000	10 10	140 000 45 000	23,33% 22,50%	ME ME
29	Société JARDIN D'EDEN	Portage	18/02/2008	310 000	10	120 000	38,71%	ME
30	Société TMC	Portage	08/09/2008	120 000	10	58 000	48,33%	ME
31	Société CHAHTECH	Portage	19/11/2008	480 000	10	100 000	20,83%	NC
32	Société SPAS	Portage	05/12/2008	68 000	5	10 000	14,71%	NC
33	Société NOFASUD	Portage	02/01/2009	3 625 100	10	250 000	6,90%	NC
33	Societe NoTABOD	s libre	07/10/2010	3 625 100	10	100 000	2,76%	
							9,65%	
34	Société USAV	Portage	27/01/2009	180 000	10	40 000	22,22%	NC
35	Société PLATRIJO	Portage	08/05/2009	3 148 000	1 000	150 000	4,76%	NC
36	Société Entrepôt HAMDI	Portage	05/06/2009	55 000	10	20 000	36,36%	ME
37	Société AZUR Société Lella Meriam	Portage Portage	18/11/2009 21/06/2010	591 000	10 100	230 000 600 000	38,92%	ME NC
38 39	Société SERPSUD	s libre	13/04/2009	5 400 000 660 000	100	100 000	11,11% 15,15%	NC
40	Société SMEG	s libre	05/06/2009	60 000	10	19 500	32,50%	ME
41	Société EL AMEL Agricole	s libre	16/09/2009	60 000	10	29 000	48,33%	ME
42	Société "CBMG"	s libre	09/12/2009	1 686 000	10	65 760	3,90%	NC
		s libre	03/06/2010	317 000	10	90 000	28,39%	
43	Société NADOS	s libre	05/12/2011	317 000	10	28 500	8,99%	ME
		o nore	03/12/2011	31/ 000	10	20 300		
44	Société Zitouna de Production d'Huile	s libre	05/07/2010	1 100 000	10	500 000	37,38%	ME
44	Société ECOPLAST	s libre	05/07/2010	542 000	10	66 000	45,45% 12,18%	NC NC
+0								
_	a :/// aa amatu	s libre	09/07/2010	860 000	10	80 000	9,30%	**-
46	Société SOGEMAC	s libre	29/01/2013	860 000	10	94 000	10,93%	NC
							20,23%	
	Société ALTOUNISSIA	s libre	09/07/2010	720 000	10	76 000	10,56%	NC NC
48	Société Moderne Béton Société SOTUMEX	s libre s libre	13/07/2010 31/12/2010	2 000 000 1 484 000	100 100	280 000 134 000	14,00% 9,03%	NC NC
50	Feed Back Leaders	s libre	31/12/2010	570 000	10	119 000	20,88%	NC
51	Société Maghrébine des fruits	s libre	06/01/2011	345 000	10	125 000	36,23%	ME
52 53	Société EL HAZEL FORAGE Société ENTREPOT GOUADRIA	s libre s libre	03/05/2011 13/05/2011	150 000 658 500	10	65 000 59 000	43,33% 8,96%	ME NC
54	Société "ECG"	s libre	03/05/2012	2 220 000	100	380 000	17,12%	NC
55	Société SOFAM SUD	s libre	01/06/2012	860 000	10	280 000	32,56%	ME
56	Société EL GSOUR	s libre	17/09/2012	680 000	10	140 000	20,59%	NC
<b>5</b> 7	Société JEMAA LOISIR	s libre	05/07/2013	580 000	10	150 000	25,86%	ME
	SUD SOIL	s libre	20/01/2014	257 000	10	50 400	19,61%	NC NG
	PLASTI SUD Société Blindage de Tunisie	s libre s libre	04/04/2014	118 000 1 170 000	10 10	17 000 208 000	14,41%	NC NC
	Société MFS	s libre	01/04/2015 08/09/2015	1 170 000	10	208 000 320 000	17,78% 23,70%	ME
	Société SOPROBETON	s libre	19/10/2015	1 760 000	10	500 000	28,41%	ME
63	Société ENTREPOT BOUKHCHANA	s libre	04/02/2016	407 000	10	120 000	29,48%	ME
	Société SUD POTASSE	s libre	28/12/2016	8 030 000	10	400 000	4,98%	NC
64 65	STE Polyclinique ERIAYA EL HASSANA	s libre	25/10/2017	4 000 000	100	500 000	12,50%	NC

Nº	Projet/raison sociale	Nature de participation	Date de participation	Capital Social	VN	Total Participations Libérées	% Participation	Méthode de consolidation
:	2/ les participations à statut juridique particulier							
1	ATTIJARI SICAR	Direct	04/04/1997	26 455 500	100	176 400	0,67%	NC
2	Zone Franche Zarzis	Direct	02/01/2000	5 975 000	100	300 000		NC
3	SIM SUD	Direct	31/12/2002	1 000 000	10	245 000		ME
4	Société LE GOLF des OASIS	Direct	03/05/2004	5 100 000	100	350 000	6,86%	NC
5	Société CEPENT	Direct	02/01/2006	350 000	10	70 000	20,00%	
J	Societi CHI LIVI	Direct	02/04/2008	350 000	10	75 000	21,43%	ME
							41,43%	
		Direct	17/03/2006	600 000	5	49 950	8,33%	
6	Société IKDEM GESTION	Direct	11/09/2008	600 000	5	49 950	8,33%	ME
		Direct	16/01/2013	600 000	5	50 000	8,33%	
							24,98%	
7	IKDEM - Fonds d'Amorçage	Direct	18/05/2006	1 000 000	100	250 000	25,00%	ME
8	Société SOPISUD	Direct	26/08/2008	6 250 000	10	2 499 950	40,00%	
	Societe SOI ISOD	Direct	03/11/2010	6 250 000	10	1 250 000	20,00%	IG
							60,00%	
9	Société SOCIK	Direct	03/03/2009	200 000	10	60 000	30,00%	ME
10	Société Pol.i.tech Gabes	Direct	25/05/2010	6 505 106	100	949 000	14,59%	NC
11	Société de CIT MEDENINE	Direct	05/01/2011	3 700 000	100	150 000	4,05%	NC
10	Société complexe Indis et Tech Tozeur	Direct	15/01/2014	1 000 000	100	250 000	25,00%	
12	Societe complexe muis et rech fozeur	Direct	23/09/2014	1 000 000	100	29 900	2,99%	ME
							27,99%	
13	Société SODIT SICAR	Direct	21/09/2015	8 333 000	10	174 000	2,09%	NC
14	Société de l'environnement de plantation et de jardinage de kébili	Direct	23/02/2016	400 000	100	50 000	12,50%	NC

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence NC : Non consolidable

#### 2.2 Périmètre et méthode de consolidation :

#### a- Périmètre de consolidation :

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart de sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD dont elle détient une participation directe de 60%.

#### b- Méthode de consolidation:

Les filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les autres filiales dont SODIS SICAR détient directement ou indirectement au moins 20% et au plus 40% (et dont d'autres associés ou actionnaires détiennent plus de 40%) du capital social sont consolidées par mise en équivalence.

Les opérations internes réciproques entre la société-mère et les sociétés intégrées globalement sont éliminées à 100%.

#### c- Date de clôture :

L'exercice social de toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe SODIS SICAR couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

## 2.3 Principes et méthodes comptables :

#### a- Généralités:

Les comptes consolidés du groupe SODIS SICAR sont établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment avec le nouveau système comptable

des entreprises promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et les normes comptables NCT 35, NCT 38, et NCT 39, approuvées par arrêter du ministre des Finances du 1er décembre 2003.

#### b- Système comptable:

La comptabilité individuelle des différentes sociétés consolidées est tenue sur un outil informatique.

Pour les besoins de la consolidation, un travail en extracomptable a été réalisé et consistant à additionner les états financiers individuels (actifs, capitaux propres et passifs, état de résultat et état de flux de trésorerie) tout en éliminant les opérations et soldes réciproques et faire les ajustements nécessaires afin d'établir les états financiers consolidés du groupe.

## c- Monnaie de présentation :

Les états financiers consolidés sont établis en Dinar Tunisien.

d- Principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés

Les principes comptables utilisés par l'arrêté des comptes individuels des sociétés consolidées sont identiques à ceux utilisés par la société-mère SODIS SICAR. Les différences qui existent n'ont pas d'incidences significatives sur les états financiers consolidés et n'impliquent pas un traitement particulier.

## Immobilisations incorporelles

Les logiciels et sites WEB acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

#### **Immobilisation corporelle**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut le prix d'achat, des droits et taxes supportées et en général et non récupérables et, de tous les frais directement rattachés à l'acquisition. Ce coût d'acquisition inclut la TVA pour les acquisitions de la SODIS SICAR du fait que le pourcentage de déduction de ladite TVA est très faible.

Sont incorporées dans la valeur des immobilisations les dépenses postérieures à la date d'acquisition et qui contribuent à :

- L'augmentation de la durée de vie du bien immobilier
- L'amélioration de ses conditions d'exploitation
- La réduction significative des frais de son exploitation.

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les taux suivants :

- Logiciels 33,33%
- Matériels de transport : 20%
- Mobiliers et matériels de bureaux : 10%
- Agencements, Aménagements et Installations : 10 %
- Matériels Informatiques : 33%
- Bâtiments: 5%

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé selon la règle du prorata temporisé.

#### Immobilisation financière

Étant une société d'investissement à capital risque, la SODIS SICAR procède à la prise de participation dans des sociétés situées notamment dans les zones du sud tunisienne. La participation est matérialisée par une convention de participation avec accord de rétrocession ou avec sortie libre.

Les immobilisations financières sont enregistrées aux coûts d'acquisitions.

Les actions gratuites reçues par la société postérieurement à l'acquisition des immobilisations financières ne sont pas constatées au bilan de la société.

Les provisions sont estimées à la date de clôture de l'exercice, sur la base de la situation financière de la société émettrice et sur la base des impayés en principal. Le complément de provision est enregistré au compte « dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières », les reprises sur provisions sont comptabilisées aux comptes « reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers »

Les avances reçues par la société SODIS SICAR sur cession de ses prises de participations sont enregistrées au compte « avances sur cession de participation » au niveau du passif courant.

Dans le cadre du projet de développement du secteur privé —deuxième volet (Tunisie)-Euromed (prêt conditionnel sur capitaux à risque). Un contrat de financement a été signé en 1977 entre la banque européenne d'investissement « BEI » et la SODIS SICAR ayant pour objet la participation de la SODIS SICAR au programme de financement du secteur financier financé par la commission européenne.

En outre SODIS SICAR a signé en 1999 une convention avec le ministère des Finances portant sur la gestion du fonds « FOPRODI ».

#### **Autres actifs non courants**

Sont comptabilisés en frais préliminaires et amortis sur une durée de trois ans les frais et charges engagés avant le démarrage d'exploitation.

Ces frais sont amortis sur une durée de trois années.

#### Valeur d'exploitation

Les stocks représentent la valeur des terrains acquis par la SOPISUD et qui sont destinés à être aménagés et cédés par la suite. Ils sont évalués au coût d'acquisition augmenté des frais et charges supportés pour l'aménagement.

#### NOTE 1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 101 362 DT au 31/12/2022.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Immobilisation incorporelles	101 362	46 893
Dotation aux amortissements	-46 812	-46 665
TOTAL	54 550	228

#### NOTE 2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 3 095 081 DT au 31/12/2022 contre  $4\,234\,552$  DT au 31/12/2021.

Total	1 508 175	2 208 840
Dotation aux amortissements	-1 586 906	-2 025 712
Immobilisation corporelles	3 095 081	4 234 552
<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>

## • Acquisitions de l'exercice :

Les investissements s'élèvent à la clôture de l'exercice 2022 à la somme de 99 547 **dinars** et concernent les postes suivants :

<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>
Immobilisations incorporelles en cours SODIS	54 469
Immobilisations corporelles SODIS	44 589
Immobilisations corporelles SOPISUD	489
Sous-Total	99 547
Cession immobilisation corporelles SOPISUD	-1 184 549
TOTAL	-1 085 003

## NOTE 3- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 19 977 699 DT au 31/12/2022 contre 19 973 526 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	<u> 2022</u>	<u> 2021</u>
Participations	32 313 656	32 206 256
FINE 21/21	300 713	303 261
Prêts	86 238	111 981
Autres formes de participation	1 688 319	1 688 319
Total immobilisation financières brute	34 388 926	34 309 817
Provisions sur Participation	-14 411 227	-14 336 291
TOTAL	19 977 699	19 973 526

Au 31/12/2022 les participations sur fonds propres SODIS s'élèvent à 16 663 308 dinars détaillées comme suit :

N°	Projet/raison sociale	Participation SODIS	Sortie 2022	Provisions Antérieures 2022	Provisions 2022	Reprise sur Provision 2022	Cumul Provisions 31/12/2022	VCN 31/12/2022
1	Carrelage Moderne	280 000		280 000			280 000	0
2	SOGEM	110 000		110 000			110 000	О
3	Les Céramiques du Sud	600 000		175 000			175 000	425 000
4	Hôtelière ABIR	115 000		92 000			92 000	23 000
5	I DEAL FOOD	100 000		100 000			100 000	О
6	AB Communication	50 000		35 000		-5 000	30 000	20 000
7	AMEN AGRICOLE	50 000		19 951		-19 7 15	236	49 7 64
8	Universitaire SALMA	80 000		80 000		-80 000	0	80 000
9	Med Food	400 000		400 000			400 000	0
10	SOGEGAT	400 000		28 000		-28 000	0	400 000
11	Hôtel DAKY ANUS	150 000		150 000			150 000	0
12	EL IZDIHAR	35 000		820			820	34 180
13	SAT FONCAGE	35 000		35 000			35 000	О
14	Biscuiterie DA RBOUZ	90 000		56 694			56 694	33 306
15	Hôtel SOJAPROH	600 000		476 258		-300 104	176154	423 846
16	Hôtel Bavaria Beach	75 000		75 000			75 000	О
17	Call Med	140 000		140 000			140 000	О
18	Hôtel DAR ELKMAR	75 000		75 000			75 000	О
19	Hôtel BASSEM	100		100			100	О
20	HY PPOCAMPE CENTER	100 000		100 000			100 000	0
21	SOVAPO	65 000		65 000			65 000	О
22	MUTISERVICES	40 000		40 000			40 000	О
23	ENNAJEH PLASTIC	15 000		5 000		-5 000	0	15 000
24	STAR PLAST	60 000		60 000			60 000	О
25	SOCER	40 000		40 000			40 000	0
26	NOUR D'ENTREPOSAGE	36 000		23 124			23 124	12 87 6
27	SAHAR	140 000		140 000			140 000	0
28	SOFRIGA	45 000		41 000		-5 361	35 639	9 361
29	JARDIN D'EDEN	120 000		120 000			120 000	0
30	TMC	58 000		58 000			58 000	0
31	СНАНТЕСН	100 000		100 000			100 000	0
32	SPAS	10 000		10 000			10 000	О
33	NOFASUD	350 000		350 000			350 000	0
34	USAV	40 000		40 000			40 000	О
35	PLATRIJO	150 000		150 000			150 000	0
36	HAMDI	20 000		20 000			20 000	0
<b>3</b> 7	AZUR	230 000		62 500			62 500	167 500
38	LELLA MERIAM	600 000		300 000			300 000	300 000
39	SERPSUD	100 000		100 000			100 000	0
40	SMEG	19 500		19 500			19 500	0

N°	Projet/raison sociale	Participation SODIS	Sortie 2022	Provisions Antérieures 2022	Provisions 2022	Reprise sur Provision 2022	Cumul Provisions 31/12/2022	VCN 31/12/2022
41	EL AMEL Agricole	29 000		28 625			28 625	375
42	Carrière BATITA	65 7 60		25 260			25 260	40 500
43	NADOS	118 500		118 500			118 500	0
44	ZITOUNA	500 000		400 000			400 000	100 000
45	ECOPLAST	66 000		0			0	66 000
46	SOGEMAC	174 000		174 000			174 000	О
47	ALTUNISIA	76 000		60 800			60 800	15 200
48	Moderne Béton	280 000		280 000			280 000	0
49	SOTUMEX	134 000		134 000			134 000	О
50	FEED BACK LEADERS	119 000		119 000			119 000	О
51	Maghrébine des fruits	125 000	-125 000	66 363		-66 363	0	125 000
52	Green Fruits	80 000		64 000			64 000	16 000
53	EL HAZEL FORAGE	65 000		65 000			65 000	О
54	Entrepôt GUOADRIA	59 000		26 885			26 885	32 115
55	Extras Carrelages	380 000		357 584			357 584	22 416
56	SOFAM SUD	280 000		280 000			280 000	О
<b>5</b> 7	EL GSOUR	140 000		135 000		-1 000	134 000	6 000
58	JEMAA LOISIR	150 000		132 67 2			132 67 2	17 328
59	SUDSOIL	50 400		50 400			50 400	o
60	PLASTI SUD	17 000		17 000			17 000	О
61	ATTIJARI SICAR	176 400		0			0	176 400
62	Zone Franche ZARZIS	600 000		0			0	600 000
63	SIM SUD	245 000		245 000			245 000	o
64	LE GOLF des OASIS	350 000		350 000			350 000	o
65	CEPENT	145 000		145 000			145 000	o
66	IKDEM GESTION	149 900		149 900			149 900	o
67	IKDEM - Fonds d'Amorçage	250 000		250 000			250 000	o
68	SOCIK	60 000		60 000			60 000	0
69	Ciments de Bizerte	1 200 002		1 004 141	25 043	0	1 029 185	170 817
70	POL.I.TECH GABES	949 000		787 774	36 7 93		824 568	124 432
71	CIT Médenine	150 000		52 259,514	90,486		52 350	97 650
<i>7</i> 2	Complexe INDIS &TECH TOZEUR	279 900		199 686	45 954		245 640	34 260
<i>7</i> 3	Blindage De Tunisie (BDT)	208 000		208 000			208 000	0
74	Med Fly School (MFS)	320 000		320 000			320 000	0
<i>7</i> 5	SODIT	174 000		О			0	174 000
<i>7</i> 6	SOPROBETON	500 000		0	216 600		216 600	283 400
<i>77</i>	SODEP Kébili	50 000		50 000			50 000	0
78	BOUKHCHENA Entreposage	120 000		О	84 000		84 000	36 000
<i>7</i> 9	SUD POTASSE	400 000		292 000	0		292 000	108 000
80	Clinique ARRIAYA EL HASSANA	500 000		398 000	86 07 0		484 07 0	15 930
81	Comptoire Glace Alimentaire	108 000		О			0	108 000
82	Autres participation (12 sociétés)**	183 180		183 180			183 180	0
83	Participation sur fond SODIS en instance de cession sur la Bourse (a) <i>ci-dessus</i> <i>détaillée</i>	912 666		666			666	912 000

## NOTE 4-STOCKS

La valeur en stocks représente le coût des biens immobiliers (terrains et constructions) détenus par la SOPISUD et dont elle a l'intention de les vendre, le détail se présente comme suit :

Désignation	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Faïencerie orientale zarzis	765 370	764 308
Terrain ksiksi	147 065	147 065
Gramasud**	978 056	975 103
Total brute	1890492	1886476
Provision /dépréciation des stocks	-978 056	-975 103
Total nette	912 435	911 737

\*\* Le solde 978 056 constaté en « stock GRAMASUD » se présente comme suit :

<u>Désignation</u>	<b>Montant</b>
Solde 31/12/2021	975 103
Frais judiciaires et autres 2022	2 954
Solde 31/12/2022	978 056

## NOTE 5-CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

La valeur nette de la rubrique client et comptes rattachés au 31/12/2022 totalise 81 382 DT. Elle est ainsi détaillée :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u> 2021</u>
Clients – rétrocessions	145 173	145 173
Clients - prestations de services	36 012	46 924
Clients - produits non facturés	10 829	10 829
Clients – intérêt échus CCA	22 278	1 446
Clients - ordinaires	29 720	42 869
Clients - green fruit impayé	21 979	116 591
Clients - el ksour impayé	356 673	308 190
Clients - dima la source impayé	33 988	33 988
TOTAL BRUT	656 652	706 011
Provisions / Clients	-575 270	-505 003
TOTAL NET	81 382	201 009

#### NOTE 6-AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2022 est 1 116 844 DT de contre 983 648 DT aux termes de l'exercice 2021. Elle est détaillée comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u> 2021</u>
Personnel et comptes rattachés	77 667	62 312
Etat – Impôts et Taxes	924 184	788 412
Autres Débiteurs Divers	445 324	414 632
Produits à recevoir	2 232 543	2 234 222
Charges constatées d'avances	2 162	1 918
TOTAL BRUT	3 681 879	3 501 495
Provisions / autres actifs courants	-2 565 035	-2 517 847
TOTAL NET	1 116 844	983 648

## NOTE 7- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La valeur nette de cette rubrique au 31/12/2022 est de 5 228 638 DT contre 5 558 802 DT à la clôture de l'exercice 2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u> 2021</u>
PLACEMENT EN BOURSE	1 438 098	1 346 132
PLACEMENTS BANCAIRES	3 790 540	4 212 670
TOTAL NET	5 228 638	5 5 5 8 8 0 2

## NOTE 8- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

La liquidité et équivalent de liquidité totalisent la somme de 1 552 217 DT au 31/12/2022 contre 83 556 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u> 2021</u>
EFFET IMPAYE	2 240	0
ATTIJARI BANK / FOND SOCIAL	25 505	4 636
ATTIJARI BANK	1 009 098	0
ВН	502 681	10 875
BH FSPME	40	4824
STB	5 2 3 9	
BNA	6 191	1 545
BNA CDC	87	26 615
COMPTE COURANT POSTAL	1 762	6 123
CAISSE	693	133
BANQUE BNA /MEDENINE SOPISUD	38	606
COMPTE STB BANK SOPISUD	711	31 185
COMPTE BH BANK SOPISUD	25	0
CAISSE SOPISUD	149	453,062
Total Brut	1 554 459	86 998
Provisions	-2 242	-3 442
Total Net	1 552 217	83 556

## NOTE 9- CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

Le solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2022 est de 11 714 189 DT contre 11 360 969 DT au 31/12/2021.

<u>Capitaux propres</u>	<u> 2022</u>	<u> 2021</u>
Capital social*	34 895 783	34 895 783
Réserve	258 794	258 794
Autres capitaux propres	1 073 891	1 079 893
Résultat reportés	-25 776 371	-25 127 514
Intérêts des minoritaires	887 490	902 871
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	11 339 586	12 009 827
Résultat net du groupe	-625 397	-648 857
Total des capitaux propres avant affectation	10 714 189	11 360 969

<sup>\*</sup>Le capital souscrit de la société s'élève à 36 560 037 DT, et comporte un montant de 832 127 DT non libéré malgré le dépassement du délai de 5 ans prévu par l'article 294 du CSC.

#### NOTE 10- PASSIFS NON COURANTS

A la date de clôture de l'exercice 2022, les passifs non courants du groupe de la société « SODIS-SICAR » s'élèvent à 13 677 067 DT au 31/12/2022, contre 13 619 132 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	2022	<u> 2021</u>
Fonds BEI	864 500	864 500
Fonds 21/21	303 793	306 341
Fonds FTI	6 121 870	6 121 870
Fonds Gérés	5 519 000	5 519 000
Provisions pour risque et charge	852 905	781 920
Dépôt et cautionnement	15 000	25 500
TOTAL	13 677 067	13 619 132

## NOTE 11- FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHES

Désignation

TOTAL

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés totalisent la somme de 17 750,362 DT contre une valeur de 20 452,978 DT au 31/12/2021 soit une variation négative de 2 702,616 DT.

#### NOTE 12- AVANCES RECUES:

A la date de clôture de l'exercice 2022, les avances sur cession de participations totalisent 3 932 719 DT, contre 3 714 857 DT au 31/12/2021.

2022

2021

**VARIATION** 

Designation	2022	2021	VARIATION
FOND ELWIFACK LEASING			
CÉRAMIQUE DE SUD	60 000	60 000	0
ERRIYADA IMOOB	60 000	60 000	0
TOTAL (1)	120 000	120 000	0
FOND BEI			
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
SOJAPROH	123 742	123 742	0
TOTAL (3)	146 742	146 742	0
FOND SODIS			
AB COMMINICATION	20 000	15 000	5 000
AL TUNISIA	15 200	15 200	0
AMEL AGRICOLE	374	374	0
AMEN AGRICOLE	49 764	30 049	19 715
AZUR	167 500	167 500	0
BASSEM CCA	82 000	82 000	0
BISCUITERIE DABROUZ	33 306	33 306	0
CARIÈRE BATITA	40 500	40 500	0
ECOPLAST	66 000	66 000	0
	34 180	34 180	0
EL EZDIHAR AGRICOLE ELGSOUR	6 000	5 000	1 000
ENTREPÔT BOUKHCHANA			
	36 000	36 000	0
ENTREPÔT GOUADRIA	32 115	32 115	0
EXTREAS CARRELAGES	22 416	22 416	0
FOYER SALMA	80 000	0	80 000
GREEN FRUITS	16 000	16 000	0
HAZEL FORAGE CCA	22 500	22 500	0
HÔTEL ABIR	23 000	23 000	0
HYPPOCAMPE CENTER CCA	97 000	82 000	15 000
JEMAA LOISIRS	17 328	17 328	0
LELLA MARIEM	300 000	300 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD	425 000	425 000	0
LES CÉRAMIQUE DE SUD CCA	40 875	25 875	15 000
MAGHREBINE DES FRUITS SECS	0	58 637	-58 637
NOUR D'ENTREPOSAGE	12 876	12 876	0
SERCPLAST	15 000	10 000	5 000
SERCPLAST CCA	7 423	5 000	2 423
SERP SUD CCA1	24 198	24 198	0
SERP SUD CCA1	9 320	9 320	0
SOGEGAT	400 000	372 000	28 000
SOJAPROH	123 741	123 741	0
SOPROBETON	100 000	75 000	25 000
SOFRIGA	9 361	4 000	5 361
SUDPOTASSE CCA	150 000	75 000	75 000
ZITOUNA	100 000	100 000	0
TOTAL (4)			
	2 578 977 TICIPATION EN INSTANCE	2 361 115 DE CESSION EN BOURSE	217 862
LES CÉRAMIQUE DE SUD	537000	537 000	0
SOGENAS	100000	100 000	0
	100000		
GRAMASUD MED INVEST		100 000	0
MED INVEST DEL	175000	175 000	0
MED INVEST BEI	175000	175 000	0
TOTAL (5)	1 087 000	1 087 000	0

3 932 719

3 714 857

217 862

## NOTE13- AUTRES PASSIFS COURANTS:

A la date de clôture de l'exercice 2022, les autres passifs courants totalisent 2 110 212 DT contre 1 069 415 DT au 31/12/2021.

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Avance clients SOPISUD	345 000	345 000
Fournisseurs	2 582	5 401
Personnels rémunérations	142 518	168 882
Etat – Impôts et Taxes	46 097	105 860
Associés - Dividendes à payer	125 587	109 054
Créditeurs Divers BEI	43 795	43 795
Créditeurs divers	2 879	48 589
Organismes Sociaux	83 698	69 947
Compte d'attente	1 001 709	0
Produits constatés d'avance	124 953	0
Charges à payer	191 397	172 887
TOTAL	2 110 212	1 069 415

## Etat de résultat consolidé

## NOTE14- LES PRODUITS D'EXPLOITATION:

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 847 766 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

	2022
LES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 847 766
A- REVENUE DE TITRE DE PARTICIPATION	861 532
PRODUIT DE PARTICIPATION	158 695
REPRISE SUR PROVISION *	702 837
B- PRODUIT DE PLACEMENT	409 385
DIVIDENDES	24 872
PLUS VALUE LATENTES	33 708
PRODUIT NET SUR CESSION DES ACTIONS	66 073
INTÉRÊTS / PLACEMENTS	210 987
PRODUIT OPCVM	73 745
C- AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION	460 680
FRAIS D'ÉTUDES	105 071
JETONS DE PRESENCE	53 625
PLUS VALUE SUR CESSION**	301 984
D-REVENUS DE LOCATION***	116 169

<sup>\*</sup>Les reprises sur provisions s'élèvent à 702 837 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

* REPRISE SUR PROVISION	702 837
REPRISE SUR PROVISION DE PARTICIPATION	542 965
REPRISE SUR PROVISION POUR DEP/CREANCES	17 661
REPRISE SUR PROVISION POUR CONGES PAYES	22 506
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES FINANCIER	3 440
REPRISE SUR PROVISION POUR COMPTE CLIENTS	116 264

<sup>\*\*</sup> Au mois d'aout 2022, la SOPISUD a signé le contrat de vente définitif du local industriel situé à Tozeur avec un prix de cession de 900.000 DT au profit de la société LINATEX. La plus-value sur cession est calculée comme suit :

Désignation	VCN au 02/08/2022	Prix de cession TTC	Prix HTVA	TVA	Plus-value
Local Tozeur	617 381,240	900 000,000	895 733,211	4 266,789	301 983,988

\*\*\*Les revenus de location s'élèvent à 116 169 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
LOYER LOCAL KEBILI	50 116
LOYER LOCAL MEDENINE	31 371
LOYER LOCAL TOZEUR	34 682
TOTAL	116 169

## NOTE15- CHARGES PERSONNELS

Les charges de personnel s'élèvent à 1 107 178 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
SALAIRES	745 263
CHARGES PATRONALES	155 868
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES (SOPISUD)	158 519
HONORAIRES PDG (SOPISUD)	20 471
CHARGES SOCIALES LEGALES (SOPISUD)	27 056
TOTAL	1 107 178

## NOTE16- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS:

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 1 097 601 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	34 896
DOTATION AUX PROVISIONS	720322
DOTATION IMMOBILISATION INCORP SOPISUD	147
DOTATION IMMOBILISATION CORP SOPISUD	117 098
DOTATION S PROVISION STOCKS SOPISUD	225 138
TOTAL	1097601

## NOTE17- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS:

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 303 862 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
STEG	6 773
SONEDE	1 116
FOURNITURE	5 437
CARBURANT (AVANTAGE EN NATURE)	5 176
CARBURANT (SERVICE)	22 132
TICKETS RESTAURANT	11 986
DIVERS	1 785
REDEVANCES POUR UTILISATION	4 435
ENTRETIEN & RÉPARATION VOITURES	2 237
ENTRETIEN & RÉPARATION DIVERS	3 348
PRIMES D'ASSURANCE	905
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	3 645
COMMISSAIRES AUX COMPTES & AVOCAT	53 402
PUBLICITE & PUBLICATIONS & RELA PUB	2 886
FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLÉES	12 629
FORMATION	15 442
FRAIS DE DEPLACEMENT	7 443
	1016
BILLETTERIE ET AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT	4 246
RÉCEPTION ET RESTAURATION	1 118
HEBERGEMENT ET AUTRE FRAIS DE MISSION	699
FRAIS PTT & RAPIDE POSTE	539
FRAIS DE TÉLÉCOMUNICATION	7 072

SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	2 408
SUBVENTIONS & DONS	3 500
JETONS DE PRÉSENCE	48 750
TFP	15 287
FOPROLOS	7 644
TCL	1 223
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE ET AUTRE IMPOT ET TAXES	575
TAXES VÉHICULES	260
PÉNALITES	1727
CHARGES COMMUNES SYNDICALES (SOPISUD)	60
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE (SOPISUD)	1 163
ENTRETIENS ET REPARATIONS (SOPISUD)	2 996
PRIMES D'ASSURANCE (SOPISUD)	791
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES (SOPISUD)	12 133
PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES (SOPISUD)	633
DEPLACEMENT MISSIONSET RECEPTIONS (SOPISUD)	906
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS (SOPISUD)	2 805
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES (SOPISUD)	292
JETONS DE PRESENCE (SOPISUD)	12 188
IMPOTS ET TAXES (SOPISUD)	472
CONTRIBUTION CSS (SOPISUD)	200
TFP (SOPISUD)	3 170
FOPROLOS (SOPISUD)	1 585
TCL (SOPISUD)	330
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE (SOPISUD)	28
TAXES SUR LES VEHICULES (SOPISUD)	180
ACHAT NON STOCKES MATIERE ET FOURNITURE (SOPISUD)	565
ACHAT DE FOURNITURESS DE BUREAU (SOPISUD)	889
RESTAURANT ET TICKET RESTAURANT (SOPISUD)	4 122
SONEDE(SOPISUD)	174
CARBURANT (SOPISUD)	634
STEG(SOPISUD)	1 719
TOTAL	303 862

## NOTE 18- PERTES ET MOINS VALUES BOURSIÈRES :

Les pertes et moins-values boursières s'élèvent à 29 207 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
Moins-values Latente en Bourse	15 225
Frais sur titres	13 981
TOTAL	29 207

## NOTE 19 – AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 13 232 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
Autres gains ordinaires	12 161
Autres gains ordinaires (SOPISUD)	1 072
TOTAL	13 232

## NOTE 20- AUTRES PERTES ORDINAIRES:

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 6 344 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
Perte sur affaire en contentieux	1742
Charges divers ordinaires	3 708
Pertes nets divers (SOPISUD)	894
TOTAL	6 344

## NOTE 21- PRODUITS DES PLACEMENTS:

Les produits des placements s'élèvent à 35 003 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>2022</u>
Produit /prêt au personnels	543
Produit /placement	28 895
Produit /placement SICAVs	5 565
TOTAL	35 003

# RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les Actionnaires,

## I. Rapport sur les états financiers consolidés

#### 1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe **de la société de développement et d'investissement du sud « SODIS –SICAR »** qui comprennent le bilan consolidé au 31 Décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir un total du bilan consolidé de 30 **431 939 TND au** 31 Décembre 2022, un déficit consolidé de l'exercice clos à cette date de **645 397 TND**, des capitaux propres consolidés avant affectation du résultat de l'exercice de **10 694 189 TND** au 31 Décembre 2022 et des flux de trésorerie positifs affectés aux activités d'exploitation de **48 510 TND** pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément, aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2. Fondement de l'Opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

1- Le périmètre de consolidation comporte plusieurs sociétés qui doivent être consolidées soit par la méthode de l'intégration globale soit par la méthode de la mise en équivalence.

Les participations avec des contrats de portage (engagement de rachat) ne sont pas comprises dans les périmètres de consolidations.

En l'absence d'informations comptables et financières sur la plupart des sociétés, la SODIS SICAR a procédé à la consolidation uniquement de la société SOPISUD SA dont elle détient une participation directe de 60%.

Nous ne nous sommes pas en mesure de déterminer l'impact, de l'absence d'informations comptables et financières des autres sociétés du groupe, sur les comptes consolidés.

- 2- Nous ne disposons pas d'éléments probants permettant de s'assurer que les ratios réglementaires applicables aux sociétés d'investissements à capital risque sont respectés au 31/12/2022.
- 3- La société « SOPISUD SA » a procédé au paiement du prix d'acquisition d'un bureau (siège social) situé au 5éme étage de l'immeuble construit par la SIM SUD. Toutefois, la SOPISUD n'a pas encore obtenu une main levée partielle relative à l'hypothèque grevant cet immeuble. Ce qui nécessite la constatation d'une provision pour risque pour un montant de 155 214 DT.

## 3. Paragraphes d'observations

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur l'élément suivant :

- 1- Nous attirons votre attention que les fonds propres de la société « SODIS SICAR » sont devenus en deçà de la moitié du capital social. A cet effet, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration en date du 21 juillet 2022 a convoqué une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le 15 aout 2022, qui a décidé la continuité de l'activité de la société SODIS SICAR SA.
- **2-** Les immobilisations incorporelles en cours de la société « SODIS SICAR » comportent au 31 décembre 2022, le coût d'acquisition d'un logiciel « ERP » pour un montant de **54 469 DT.** 
  - Des incertitudes ont été identifiés quant à l'aboutissement de cet investissement et l'exploitation effective de ce logiciel.
- 3- Au 31 décembre 2022, des écritures d'apurement ont été comptabilisées par la société « SODIS SICAR » suivant la décision du conseil d'administration en date du 25 avril 2023 et ayant un impact positif sur le résultat de l'exercice de 5 803 DT.

Ces écritures portent principalement sur les éléments suivants :

Nature de l'apurement	Montant TND	Impact sur le résultat
Suspens bancaires sur dividendes	26 223	(+) 4 470
Suspens bancaires sur Traites impayés	2 240	-
Suspens bancaires sur des jetons de présence	2 533	(+) 1 333
Créances clients	2 129	1
Total	33 125	(+) 5 803

4- Au 31 décembre 2022, la société « SODIS SICAR » a enregistré une provision pour risques et charges de 20 000 DT conformément à la décision prise par le conseil d'administration à la date du 25 avril 2023.

Cette provision a été constituée en prévision des pénalités de retard et du risque de change associé à un paiement dû aux Fonds gérés.

5- Les capitaux propres de la société « SOPISUD SA » sont devenus en deçà de la moitié de son capital, en raison des pertes cumulées qui en atteint jusqu'au 31/12/2022 un montant de -4 031 274 DT. Ainsi, et en application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou bien de procéder à la réduction ou à l'augmentation du capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

#### 4. Rapport d'activité du groupe

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société-mère« SODIS-SICAR».

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Cependant, en application des dispositions de l'Article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### 5. Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration de la société-mère « **SODIS-SICAR**» est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe «**SODIS-SICAR**» à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe «**SODIS-SICAR**» ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### 6. Responsabilités de l'auditeur pour des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes Internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit et notamment :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Dans ce cadre, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au conseil d'administration de la société mère « SODIS-SICAR ». Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance du groupe, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière

### 1- Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « SODIS-SICAR ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne en matière de consolidation des sociétés du groupe.

# 2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes ces valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.			
Le Commissaire aux Comptes Cabinet ORGA AUDIT Monoom BEN AHMED			

## **AVIS DE SOCIETES**

## ETATS FINANCIER INDIVIDUELS

## SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mme Hayet LABIDI (Cabinet Hayet LABIDI).

## Bilan arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Actifs Non Courants			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		3 355 149	2 551 526
Moins: amortissements immobilisations incorporelles	II.1	<2 483 348> <b>871 801</b>	<2 078 078> <b>473 448</b>
Immobilisations corporelles		276 733 764	
Moins: amortissements immobilisations corporelles	II.2	<125 199 244> <b>151 534 520</b>	
Immobilisations financières	II.3	132 496 407	100 678 254
Total des actifs immobilisés		284 902 728	252 608 354
Autres actifs non courants		1 016 578	1 791 077
Total des actifs non courants		<u> 285 919 306</u>	<u>254 399 431</u>
Actifs Courants			
Stocks	II.4	203 534 966	
Moins : provisions stocks		<1 548 384> <b>201 986 582</b>	<1 127 091> <b>145 963 411</b>
Clients et comptes rattachés	II.5	164 605 230	139 100 561
Moins : provisions clients et comptes rattachés		<18 611 879> <b>145 993 351</b>	
Autres actifs courants	II.6		
Moins : provisions autres actifs courants	11.0	37 703 811 <1 172 950>	49 404 843 <959 258>
From Provisions duties dethis courants		36 530 861	
Placements et autres actifs financiers	II.7	1 004 216	1 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	13 386 866	7 564 089
Total des actifs courants		<u>398 901 876</u>	<u>326 012 825</u>
Total des actifs		684 821 182	580 412 256

## Bilan arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Capitaux propres			
Capital social		81 682 202	65 345 762
Réserve légale		6 534 576	6 534 576
Subvention d'investissement		3 741 383	4 292 928
Prime d'émission		49 966 448	63 362 329
Résultats reportés		118 644 408	96 931 445
Réserve spéciale de réinvestissement		-	14 825 308
Total des capitaux propres avant résultat		260 569 017	251 292 348
Résultat de l'exercice		30 428 984	23 224 095
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>290 998 001</u>	<u>274 516 443</u>
Passifs			
Emprunts	II.10	36 077 286	42 125 674
Autres passifs non courants		2 457 162	1 130 609
Total des passifs non courants		38 534 448	43 256 283
Total aco passys non coar and		J = JJ + + + = =	43 -30 -03
Passifs Courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	145 900 361	84 736 925
Autres passifs courants	II.12	28 430 235	25 428 053
Autres passifs financiers courants	II.13	180 081 728	152 291 824
Concours bancaires		876 409	182 728
Total des passifs courants		355 288 733	262 639 530
<u>Total des passifs</u>		<u>393 823 181</u>	305 895 813
Total des capitaux propres et des passifs		684 821 182	580 412 256

## État de Résultat Relatif à l'exercice clos le 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

		31.12.2022	31.12.2021
	Notes		
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	483 711 083	403 124 472
Autres produits d'exploitation		11 047 570	2 145 917
Total des produits d'exploitation		494 758 653	405 270 389
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		12 463 163	3 211 492
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<346 139 107>	<261 127 254>
Charges de personnels		<43 454 128>	<38 211 640>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<20 722 750>	<21 560 416>
Autres charges d'exploitation	III.5	<46 135 141>	<43 780 028>
Total des charges d'exploitation		<443 987 963>	<361 467 846>
Résultat d'exploitation		50 770 690	43 802 543
Charges financières nettes	III.6	<18 905 809>	<19 295 579>
Autres gains ordinaires	<i>III.7</i>	1 511 715	839 937
Autres pertes ordinaires		<435 962>	<88 929>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		32 940 634	25 257 972
Impôt sur les sociétés		<1835 207>	<1 940 867>
Contribution sociale		<676 443>	<93 010>
Résultat net de l'exercice		30 428 984	23 224 095

## État de flux de trésorerie Relatifs l'exercice clos le 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

		2 022	2 021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		30 428 984	23 224 095
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		20 722 750	21 560 416
Plus ou moins-value de cession		<730 506>	<232 072>
Quotte part des subventions inscrites en résultat		<551 545>	<606 024>
Variation des :			
Stocks		<56 444 464>	4 369 428
Créances clients		<25 504 669>	<3 730 870>
Autres actifs courants		<10 298 968>	<6 889 902>
Fournisseurs et autres dettes		61 163 436	<6 439 792>
Autres passifs (hors dividendes)		3 769 538	5 403 641
Autres actifs non courants		-	<1 779 335>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	IV.1	<i>22 554 556</i>	34 879 585
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissement sur cession d'immobilisations		1 714 958	264 997
Décaissements pour acquisition d'immobilisations		<17 345 745>	<18 495 061>
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		245 717	-
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		<9 618 670>	<12 301 500>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	IV.2	<25 003 740>	<30 531 564>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Than activities the season activities definancement			
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT		<6 048 387>	<8 784 118>
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion		27 022 548	28 993 442
Encaissement de subventions d'Investissement		-	2 043 893
Décaissement sur compte courant associé Azur Papier		_	<3 000 000>
Dividendes versés aux actionnaires		<13 395 881>	<15 029 523>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<i>IV.</i> 3	7578280	4 223 694
Variation de trésorerie		5 129 096	8 571 715
Trésorerie au début de l'exercice		8 381 361	<190 354>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 510 457	8 381 361

#### Notes aux États Financiers

#### I Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

#### I-1 Présentation de la société

La société « SAH SA », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « SAH SA » est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adulte ;
- Les papiers et tissus d'hygiènes et autres produits dérivés.

#### I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

#### I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	<i>5</i> %
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

#### I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

#### I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

#### I-6 Les placements

#### Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres côtés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres côtés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

#### Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

#### I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

#### II Notes sur le Bilan

#### II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2022 à 871.801 DT contre 473.448 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Conception, marques et brevets	391 972	390 771
Logiciels	2 888 279	2 151 059
Immobilisations incorporelles en cours	74 898	9 696
Total	3 355 149	2 551 526
Amortissements des immobilisations Incorporelles	<2 483 348>	<2 078 078>
Immobilisations incorporelles nettes	871 801	473 448

#### II-2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2022 à 151.534.520 DT contre 151.456.652 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Terrains	8 402 557	5 705 057
Constructions	27 925 236	23 733 142
Agencement des constructions	22 394 047	18 505 799
Installations techniques	2 811 581	2 637 670
Agencement, aménagement et installations divers	16 787 710	14 818 245
Matériel industriel	163 041 749	160 098 683
Matériel de transport	12 222 562	11 779 488
Equipements de bureaux	893 442	835 453
Matériel informatique	3 642 276	3 384 001
Matériel de laboratoire	296 131	285 658
Immobilisations corporelles en cours	12 035 997	13 487 874
Immobilisations corporelles avances et acomptes	6 280 476	7 499 060
Total	276 733 764	262 770 130
Amortissements des immobilisations Corporelles	<125 199 244>	<111 313 478>
Immobilisations corporelles nettes	151 534 520	151 456 652

#### Tableau des immobilisations et des amortissements arrêté au 31 décembre 2022

		,	/aleurs brutes	<b>;</b>			Amortis	sements		Valeurs comp	tables nettes
DÉSIGNATION	31/12/2021	Acquisitions	Cessions / Sortie	Régul / Reclass /Règlement	31/12/2022	31/12/2021	Dotation	Cession	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022
Immobilisations incorporelles											
Concessions, marques, brevets	390 771	1 201	-	-	391 972	386 752	2 865	-	389 617	4 019	2 355
Logiciels	2 151 059	329 112	-	408 108	2 888 279	1 691 326	402 405	-	2 093 731	459 733	794 548
Immobilisations incorporelles en cours	9 696	473 310	-	<408 108>	74 898		-	-	-	9 696	74 898
Total des imm. incorprelles	2 551 526	803 623	-	-	3 355 149	2 078 078	405 270	-	2 483 348	473 448	871 801
Immobilisations corporelles											
Terrains	5 705 057	2 697 500	-	-	8 402 557	-	_	-	-	5 705 057	8 402 557
Constructions	23 733 142	1 522 733	-	2 669 361	27 925 236	9 980 683	1 231 692	-	11 212 375	13 752 459	16 712 861
IGAA des constructions	18 505 800	593 228	-	3 295 019	22 394 047	12 301 757	1 882 377	-	14 184 134	6 204 043	8 209 913
Installations techniques	2 637 670	173 911	-	-	2 811 581	2 146 911	202 269	-	2 349 180	490 759	462 401
IGAA divers	14 818 245	1 746 908	-	222 557	16 787 710	4 391 037	1 967 826	-	6 358 863	10 427 208	10 428 847
Matériels industriel	160 098 683	819 902	<1 907 018>	4 030 182	163 041 749	69 083 415	8 437 101	<1 051 711>	76 468 805	91 015 268	86 572 944
Matériels de transport	11 779 488	669 344	<226 270>	-	12 222 562	10 094 737	817 292	<97 124>	10 814 905	1 684 751	1 407 657
Équipements de bureau	835 453	57 989	-	-	893 442	523 227	61 083	-	584 310	312 226	309 132
Matériels informatique	3 384 000	238 294	-	19 982	3 642 276	2 670 952	406 185	-	3 077 137	713 048	565 139
Matériels de laboratoire	285 658	10 473	-	-	296 131	120 759	28 776	-	149 535	164 899	146 596
Immob corp en cours (avance et acompte)	7 499 060	462 792	-	<1 681 376>	6 280 476	-	-	-	-	7 499 060	6 280 476
Immob corp en cours	13 487 874	8 785 224	-	<10 237 101>	12 035 997	-	-	-	-	13 487 874	12 035 997
Total des imm.corporelles	262 770 130	17 778 298	-2 133 288	<1 681 376>	276 733 764	111 313 478	15 034 601	<1 148 835>	125 199 244	151 456 652	151 534 520

#### II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2022 à 132.496.407 DT contre 100.678.254 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Participations dans les filiales (*)	131 674 289	99 610 418
Prêts au personnel	562 336	652 476
Cautionnements	259 782	415 360
Total	132 496 407	100 678 254

Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

Participation dans	<u>Coût</u>	<u>Pourcentage</u> <u>de détention</u>
SAH Algérie	11 754 530	73,70%
SAH Libye	3 051 647	60%
SAH Maroc	925 075	100%
Azur Papier SA	44 050 000	63%
SAH Côte d'ivoire	9 054 688	100%
Azur Détergent SA	46 824 865	71,97%
SAH Sénégal	7 313 594	71,28%
Azur Industrie Cosmétique	4 699 950	54,02%
Azur D'Articles Plastiques	2 799 950	58,33%
TRANSFLECHE	1 199 990	100%
Total	131 674 289	

#### II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 201.986.582 DT contre 145.963.411 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31.12.2022	31.12.2021
Stocks de matières premières	114 111 727	85 128 817
Stocks en transit	30 897 772	15 968 552
Stocks de pièces de rechanges	16 291 871	16 222 700
Stocks produits finis	41 727 119	29 334 242
Stocks produits semi finis	506 477	436 191
Total	203 534 966	147 090 502
Provision matières premières	<671 296>	<781 147>
Provision produits finis	<791 025>	<253 074>
Provision pièces de rechange	<86 063>	<92 870>
Total des stocks nets des provisions	201 986 582	145 963 411

#### II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les créances clients nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 145.993.351 DT contre 123.035.524 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31.12.2022	31.12.2021
Clients locaux	91 178 744	105 015 078
Clients étrangers	68 068 519	28 689 742
Clients effet à recevoir	631 527	669 301
Clients douteux ou litigieux	4 726 440	4 726 440
Total créances brutes	164 605 230	139 100 561
Provision pour dépréciation des comptes clients	<18 611 879>	<16 065 037>
Total créances nettes	145 993 351	123 035 524

#### II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 36.530.861 DT contre 48.445.585 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	9 386 602	6 825 023
Créances fiscales	13 636 967	16 063 143
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	1 146 420	1 124 820
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (Azur Détergent SA)	10 517 639	23 184 742
Sociétés du Groupe(Azur Papier SA)	-	207 408
Sociétés du Groupe (SAH Côte d'Ivoire)	124 351	-
Charges constatées d'avance	2 322 025	1 569 899
Débiteurs divers	232 365	92 366
Total autres actifs bruts	37 703 811	49 404 843
Moins: provisions autres actifs courants	<1 172 950>	<959 258>
<b>Total autres actifs nets des provisions</b>	36 530 861	48 445 585

#### II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 à 1.004.216 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Placements BNA	3 139	3 139
Placements UIB	1 077	1 077
Placements Amen Bank	1 000 000	1 000 000
Total	1 004 216	1 004 216

#### II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 13.386.866 DT contre 7.564.089 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Banques	13 375 304	7 547 017
Caisses	9 171	15 182
Cartes bancaires	2 391	1 891
Total	13 386 866	7 564 089

#### II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2022 à 290.998.001 DT contre 274.516.443 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Capital social	81 682 202	65 345 762
Réserves légales	6 534 576	6 534 576
Subvention d'investissement	3 741 383	4 292 928
Prime d'émission	49 966 448	63 362 329
Résultats reportés	118 644 408	96 931 445
Réserve spéciale de réinvestissement	-	14 825 308
Total des capitaux propres avant résultat	260 569 017	251 292 348
Résultat de l'exercice	30 428 984	23 224 095
Total	290 998 001	274 516 443

### Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserve de réinvest	Subvention d'invest	Distribution de Dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2021	65 345 762	6 534 576	63 362 329	14 825 308	4 292 928	-	96 931 445	23 224 095	274 516 443
Affectation du résultat 2021	-	-	<13 395 881>	-	-	13 395 881	23 224 095	<23 224 095>	-
Situation nette après affectation du résultat 2022	65 345 762	6 534 576	49 966 448	14 825 308	4 292 928	13 395 881	120 155 540	-	274 516 443
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	<13 395 881>	-	-	<13 395 881>
Augmentation de Capital	16 336 440	-	-	<14 825 308>	0	-	<1 511 132>	-	-
QP des subventions d'investissements	-	-	-	-	<551 545>	-	-	-	<551 545>
Total des capitaux propres avant résultat	81 682 202	6 534 576	49 966 448	-	3 741 383	-	118 644 408	-	260 569 017
Résultat net 2022	-	-	-	-	-	-	-	30 428 984	30 428 984
Total des capitaux propres avant affectation	81 682 202	6 534 576	49 966 448	-	3 741 383	-	118 644 408	30 428 984	290 998 001

#### II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2022 à 36.077.286 DT contre 42.125.674 DT au 31 décembre 2021. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Emprunts BIAT	4 487 692	7 324 999
Emprunts BNA	1 790 000	3 330 000
Emprunts UIB	136 000	2 043 333
Emprunts ATTIJARI Bank	14 783 703	15 881 073
Emprunts UBCI	5 683 333	1 520 000
Emprunts ATB	9 196 558	12 026 268
Total	<b>36 0</b> 77 <b>286</b>	42 125 674

#### II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 145.900.361 DT contre 84.736.925 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u> 31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Fournisseurs ordinaires	108 599 708	65 152 174
Fournisseurs effets à payer	37 300 653	19 584 751
Total	145 900 361	84 736 925

#### II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 28.430.235 DT contre 25.428.053 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Ristournes à accorder	5 038 915	3 870 761
Salaires à payer et autres dettes au personnel	6 557 449	6 098 758
Sociétés du Groupe (Azur papier SA)	4 607 111	4 340 875
Diverses dettes d'impôts à payer	1 654 741	4 114 872
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	130 233	73 089
Organismes sociaux	2 482 539	1 772 920
Charges à payer	7 413 830	4 569 140
Autres créditeurs	545 417	587 638
Total	28 430 235	25 428 053

#### II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 180.081.728 DT contre 152.291.824 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Echéances à moins d'un an	15 773 482	15 427 596
Crédit de financement de stock	163 228 838	136 206 289
Intérêts courus	1 079 408	657 939
Total	180 081 728	152 291 824

#### III Notes sur l'état de résultat

#### III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à 494.758.653 DT contre 405.270.389 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Chiffre d'affaires local	392 714 530	318 429 894
Chiffre d'affaires export	100 418 362	91 433 640
RRR accordés	<9 421 809>	<6 739 062>
Autres produits d'exploitation	11 047 570	2 145 917
Total	494 758 653	405 270 389

#### III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2022 à 346.139.107 DT contre 261.127.254 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Achats de matières premières locales	126 829 305	83 122 925
Achats de matières premières étrangères	210 571 600	151 240 427
Achats d'emballages locaux	18 310 323	13 211 903
Achats d'emballages étrangers	27 409 384	20 471 054
Variation de stocks de matières premières	(27 181 536)	385 412
RRR obtenus	(9 799 969)	(7 304 467)
Total	346 139 107	261 127 254

#### III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2022 à 43.454.128 DT contre 38.211.640 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	31.12.2021
Salaires et appointements	37 052 757	33 277 019
Charges de congés à payer	371 906	105 454
Charges patronales	5 594 170	4 441 176
Charges fiscales	337 116	251 798
Autres charges de personnels	98 179	136 193
Total	43 454 128	38 211 640

#### III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 20.722.750 DT contre 21.560.416 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Dotations aux amortissements	16 214 370	17 248 173
Reprise de prov. pour risques et charges	1 326 553	157 169
Dotation/ reprise sur provision des stocks	634 985	241 703
Dotations aux prov. pour dép. client douteux	2 546 842	3 913 371
Total	20 722 750	21 560 416

#### III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à46.135.141 DT contre 43.780.028 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Frais de publicité	12 931 839	10 030 006
Electricité	7 434 749	6 858 445
Pièces de rechange	6 273 154	5 509 321
Transport sur ventes	5 711 536	7 621 713
Entretien et réparation	2 476 323	2 412 220
Carburant et lubrifiant	1 701 418	2 311 073
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 362 206	941 204
Primes d'assurances	1 144 541	875 802
Etat, impôts et taxes	1 468 931	1 153 529
Location	1 908 159	2 692 226
Frais de déplacements et missions	1 010 527	804 492
Services bancaires et assimilés	1 238 836	1 145 329
Frais postaux et de communication	413 492	361 770
Autres charges d'exploitation	1 059 430	1 062 898
Total	46 135 141	43 780 028

#### III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 18.905.809 DT contre 19.295.579 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Intérêts sur emprunts et crédits de gestion	16 722 435	15 375 918
Pertes de changes	6 974 325	6 591 667
Gains de change	<3 563 271>	<1 791 488>
Intérêts sur prêts Azur Papier SA	332 091	361 782
Intérêts sur prêts Azur Détergent SA	<1 450 525>	<1 321 553>
Autres charges et produits financiers	<109 246>	79 253
Total	18 905 809	19 295 579

#### III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1.511.715 DT contre 839.937 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
QP de subvention d'investissements inscrite en résultat	551 545	606 024
Produits sur cession d'immobilisations	730 506	232 072
Autres gains	229 664	1 841
Total	1 511 715	839 937

#### IV Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 8.381.361 DT au 31 décembre 2021 à 13.510.457 DT au 31 décembre 2022 enregistrant ainsi une variation positive de 5.129.096 DT provenant des flux d'exploitation positifs de 22.554.556 DT et des flux de financement pour 7.578.280 DT compensés par des flux d'investissement négatifs pour 25.003.740 DT.

#### IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 22.554.556 DT provenant essentiellement du résultat positif avant amortissements et provisions de 51.151.734 DT compensé par la variation négative du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 28.597.178 DT.

La baisse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par celle des créances clients de 25.504.669 DT, de la valeur des stocks de 56.444.464 DT et des autres actifs courants de 10.298.310 DT, atténuée par l'augmentation des fournisseurs et autres dettes de 61.163.436 DT et des autres passifs courants de 3.769.538 DT.

#### IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 25.003.740 DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 15.630.787 DT et de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 9.618.670 DT suite à la participation dans l'augmentation du capital de la filiale « SAH Côte d'Ivoire» à hauteur de 2.907.971 DT, le rachat des actions de la filiale « Azur Détergent SA » détenues par « BH EQUITY » et « SICAR INVEST » pour 2.960.750 DT ainsi que la libération du deuxième moitié du capital des deux nouvelles filiales créées en 2021, à savoir « Azur Industrie Cosmétique », « Azur D'Articles Plastiques » respectivement à hauteur de 2.349.975 DT et 1.399.975 DT.

#### IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux positif de 7.578.280 DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 20.974.161 DT contre la distribution des dividendes de 13.395.881 DT.

#### V Note sur les parties liées

#### V-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

**Partie liée**SAH Algérie
Relation
Filiale à l'étranger

SAHD Algérie Filiale à l'étranger —Importateur exclusif

des produits "Lilas" en Algérie

SAHD Maroc Filiale à l'étranger —Importateur exclusif

des produits "Lilas" au Maroc

SAH Libye
SAH Côte d'ivoire
SAH Côte d'ivoire
SAH Sénégal
Azur Papier SA
Azur Détergent SA
TRANSFLECHE
MEZNI Jalila
Filiale à l'étranger
Filiale à l'étranger
Filiale en Tunisie
Filiale en Tunisie
Filiale en Tunisie
Actionnaire-DG

EL JAIEZ Mounir Actionnaire-Président du CA

Société TACHAROUKIET EL MAWADA

Société TACHAROUKIET El OFOK Sociétés appartenant au partenaire

Société GHARB ELMOUTAWASSET Libyen, actionnaire de SAH Libye.

Société SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA

#### V- 2 Transactions avec les parties liées

#### a- Transactions avec les partenaires libyens

 Au 31 décembre 2022, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires (En kDT)	Solde au 31/12/2022
TACHAROUKIET EL MAWADA	-	832
TACHAROUKIET El OFOK	67 384	6 713
GHARB EL MOUTAWASSET	-	121
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	19 717	12 370
Total	87 101	20 036

#### **SAH Algérie**

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2022 entre SAH SA et SAH Algérie;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236 kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

#### <u>SAHD Algérie « SAHD »</u>

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2022 entre SAH SA et SAHD Algérie;
- Au 31 décembre 2022, la créance détenue sur SAHD Algérie s'élève à 1.297 kDT.

#### **SAH Maroc**

 Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'année 2022 entre SAH SA et SAH Maroc;  Au 31 décembre 2022, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765 kDT, créance totalement provisionnée.

#### Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500 kDT a été accordée par la société « SAH SA » à la société « Azur Papier SA » pour l'acquisition par « SAH SA » du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société « AzurPapier SA » a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600 kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec « Azur Papier SA » pour une valeur de 656 kDT.
- Les ventes de Vieux Papiers et de déchets de « SAH SA » à « Azur Papier SA » ont atteint en 2022 un montant de 2.347 kDT. La créance au titre de ces ventes a atteint 3.186 kDT HT au 31 décembre 2022.
- Les achats de matières premières de « SAH SA » auprès de « Azur Papier SA » totalisent en 2022 un montant de 76.266 kDT HT.
- Le solde fournisseur « Azur Papier SA » au 31 décembre 2022 est de 4.035 kDT ;
- La société « Azur Papier SA » a accordé en 2018 à la société « SAH SA », des prêts en compte courant associé pour un montant total de 20.000kDT, au taux de 8%. Le solde des prêts en comptes courant actionnaire « SAH SA » au 31 décembre 2022 s'élève à 4.607 kDT. Les intérêts relatifs à l'exercice 2022 s'élèvent à 332 kDT HT.
- La société « SAH SA » a refacturé à la société « Azur Papier SA », les frais de transport de personnel à concurrence de 317 kDT HT majorés d'une marge de 10%.

Le solde de la créance de la société « SAH SA » envers la société « Azur Papier SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 349 kDT.

#### Société Azur Détergent SA

- Le solde fournisseur « Azur Détergent SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 15 kDT.
- Les achats de matières consommables de SAH SA auprès d'Azur Détergent SA totalisent en 2022 un montant de 71kDT HT.
- Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec Azur Détergent SA s'élève à 4 kDT.
- Le solde client « Azur Détergent SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 5 kDT.
- Au 31 décembre 2022 les charges de personnel, de carburant et les frais de marketing supportés par SAH SA pour le compte d'Azur Détergent SA et refacturés sous forme de notes de débit s'élèvent respectivement à 4.128kDT HT, à 356 kDT HT et 796kDT HT, y compris une marge de 10%.
  - La société « SAH SA » a refacturé à la société « Azur Détergent SA », les frais de transport de personnel à concurrence de 727 kDT HT majorés d'une marge de 10%.
- Le solde du compte courant actionnaire débiteur « Azur Détergent SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 10.233 kDT. Les intérêts facturés au taux de 8% sous forme de note de débit et relatifs à l'exercice 2022 s'élèvent à 1.451 kDT HT.
- La société « SAH SA » a souscrit en 2022 à l'augmentation de capital de la société « Azur Détergent SA » par la conversion d'une partie son compte courant actionnaire pour une valeur de 22.000 kDT.

#### **TRANSFLECHE**

■ La société « SAH SA » a engagé des frais de transport avec la société « TRANSFLECHE » qui se sont élevés à 1.788 kDT au 31 décembre 2022. Le montant de la ristourne obtenue en 2022 s'élève à 527 kDT. Par ailleurs, le solde fournisseur « TRANSFLECHE » est débiteur au 31 décembre 2022 de 993 kDT.

#### SAH Côte d'Ivoire SA

- Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec « SAH Côte d'Ivoire » s'élève à 1.734 kDT;
- Au 31 décembre 2022, la créance détenue sur « SAH Côte d'Ivoire » s'élève à 6.996 kDT.

#### SAH Sénégal

- Courant 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec « SAH Sénégal » s'élève à 1.078kDT. Au 31 décembre 2022, la créance détenue sur « SAH Sénégal » s'élève à 4.343 kDT.
- La société « SAH SA » a cédé en 2022 à la société « SAH Sénégal », deux machines (Une machine de production de papiers hygiéniques et essuie tout et une machine d'emballage de papiers hygiéniques et essuie tout) à la société « SAH Sénégal » pour une valeur totale de 1.099 kDT. Cette cession a dégagé une plus-value de cession de 237 kDT.

#### Jalila MEZNI & Mounir EL JAIEZ

- La charge de loyer relative au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme Jalila MEZNI et Mr Mounir EL JAIEZ, comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 75 kDT.
- Mme Jalila MEZNI et Mr Mounir EL JAIEZ, ont cédé en 2022, à la société « SAH SA », le terrain leur appartenant, objet du titre foncier n°209194 Tunis sis au 3 rue de l'Energie Eolienne, 8010, Charguia I, Tunis, d'une contenance de 2158m² sur lequel sont édifiés un bâtiment sur deux niveaux ainsi qu'un dépôt de stockage avec charpente et mezzanine de 915m². Le prix a été fixé par un expert auprès des tribunaux en matière de location commerciale et affaires foncières à 3.980 kDT.

# VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

#### Vérification de la situation sociale de la société

- La société fait l'objet actuellement d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de ladite société et ce pour la période allant du 01 avril 2019 au 31 mars 2022.
- Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.
- Au 31décembre 2022, aucune provision n'a été constatée en couverture de ce risque.
- Par ailleurs, le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

## VII Note sur les engagements hors bilan

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
	Crédit de Gestion	UIB		- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
1 995	(sans contrat)	UIB	175 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
(	Crédit de Gestion	LUD		- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
1 996	(sans contrat)	UIB	20 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
			20 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 996	96 Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
				- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier) Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
	Crédit d'investissement			- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
1 999	(totalement remboursé et main levée en	UIB	478 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>

	cours)			
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 000	Crédit de Costion	UIB	070.000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
1 999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
				- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot nº 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
	a (1): 1 a .:			- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
				- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile) à hauteur de 2,55 mDT
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
	Crédit de Gestion	IIID		- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 005	(contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

				-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
0.005	Crédit	BNA	0.150.000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 005	d'investissement	DIVA	3 150 000	- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).
				- Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.
				-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 006	Crédit de Gestion	RTF	2 000 000	- Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.
2 000	Credit de destion	DIE	2 000 000	- Hypothèque en 1er rang sur lot nº 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)
				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
		LUD	1 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 007	Crédit de Gestion	UIB	1 800 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
			1	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 008	Crédit d'investissement	UIB		- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit.
	d investissement			- Hypothèque en rang utile sur lot nº 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5)
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2 007	Crédit de Gestion			- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
	(Avenant N°1)	BTE	1 500 000	- Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.
			1 500 000	- Hypothèque en 1er rang sur lot nº 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)
				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
				- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
				- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
	Crédit de Gestion			- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 010	(Avenant N°2)	BTE	1 800 000	- Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.
				- Hypothèque en 1er rang sur lot nº 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4)

				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce</li> </ul>
	Dinvestissement			crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
	Crount de Costion		0 000 000	- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab
	Crédit de	Attioni Danla		- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 011	Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	-Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile).
2 012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	- Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab.</li> <li>Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".</li> </ul>
2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	- Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur: * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

				- Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja.
				- Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur:
				* la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2 013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	* la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
	d investissement			- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT
				- Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4)
				- Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
				- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				-Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab.
0.014	Crédit	UIB		-Hypothèque en rang utile :
2 014	d'Investissement	UIB		* la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
				* la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
	Crédit de Gestion	Attijari Bank		- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 015	(Avenant N°1)	de Tunisie	6 100 000	- Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 015	Crédit de Gestion	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
	(Avenant N°1)			- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel five roulant mobile

				-Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)  -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)  - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).  - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)  - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)  - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir  - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2 017	Crédit de Gestion	ABC TUNISIE	4 100 000	<ul> <li>- Hypothèque en rang utile, sur :</li> <li>1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab Béja.</li> <li>2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja</li> </ul>
2 018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</li> <li>1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, dune superficie de 1454 m²</li> <li>2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</li> </ul>

				3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siége social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux.  - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</li> <li>Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce</li> </ul>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Tunisie	4 900 000	-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja -Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni reserve.
2 018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<ul> <li>- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²;</li> <li>- Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²;</li> <li>- Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IVde l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> </ul>

				<ul> <li>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH.</li> <li>- Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.</li> <li>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques</li> <li>- Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer :</li> <li>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du</li> </ul>
2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc inscrit au registre de commerce auprés du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages cidessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés
				- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque

	Crédit de Gestion			Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni reservesdes éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ére instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .
2 018	(Avenant N°2)	BH Bank	3 000 000	Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ére I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ére I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.
				- Un hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes.
				Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.
				- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :
2 018	Crédit	BIAT	9 500 000	La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »
	d'investissement			La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de tunis.
				- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :
	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »
	a myestissement			La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2 019	Crédit	BNA	1 200 000	A) GARANTIE MOBILIERE :

	d'investissement			1) Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia.
				2) Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19.En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.
				B) GARANTIE IMMOBILIERE :
				1) Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF N°11827 Béja.
				A) GARANTIE MOBILIERE
				Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia
2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	<b>B) GARANTIE IMMOBILIERE</b> Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
-				NANTISSEMENT DE MATERIEL
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ceMatériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.
				A) GARANTIE IMMOBILIERE
				Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².
				Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²
2 019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	B) NANTISSEMENT
	d investissement   de runisie		Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.	
				Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).

2 020	Crédit d'investissement	АТВ	16 700 000	1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.  2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja  4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja
2 020	Crédit	Attijari Bank	15 000 000	A) GARANTIES IMMOBILIERES

et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.  2 020 Crédit de Gestion  ATB  12 000 000  12 000 000  12 000 000  12 000 000  12 000 000  13 Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'éten à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fond 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja  4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja		D'Investissement	de Tunisie		- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja.( acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181).  B) NANTISSEMENT  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.  - Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir
gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja	2 020	Crédit de Gestion	АТВ	12 000 000	commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.  2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja
2 020   Crédit de Gestion   BNA   13 500 000   A) GARANTIE MOBILIERE	2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	

				- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.  Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.  B) GARANTIE IMMOBILIERE.  Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja
2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.  Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.  Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.
2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul> <li>- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars.</li> <li>- Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.</li> </ul>
2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE  - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.  - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.  B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE  Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :  - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.  - Le 2éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.  - Le 3éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.  Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et

				comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
				A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE
				- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.
			28 000 000	- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.
				B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE
				Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :
	Crédit de Gestion	Amen Bank		- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.
2 022				- Le 2éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.
				- Le 3éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.
				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile).</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).</li> </ul>

2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	A) GARANTIES IMMOBILIERES  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja.  B) NANTISSEMENT  - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.  Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)  - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.  - Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation.  - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.  - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre nationale des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 000 000	- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.

2 022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE  - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.  - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.  B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE  Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après:  - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.  - Le 2éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.  - Le 3éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.  Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des
2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	fonds de commerce susmentionnés.  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².  - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².  - Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, para-médicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.

# <u>Autres engagements hors bilan</u> En avril 2020, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA(4,3mDT) sollicitée par SAH Sénégal. La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ». La société « SAH SA » a coordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire »d'un montant global de 1.550mCFA en faveur de la « BSIC ». Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 41.059kDT.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA » 5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-

#### Rapport sur l'audit des états financiers

#### **Opinion**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société d'Articles Hygiéniques SA», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de290.998.001dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à30.428.984dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Observation

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VI aux états financiers dans laquelle la direction relate le fait que la société fait l'objet actuellement d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de la société et ce pour la période allant du 1<sup>er</sup>avril 2019 au 31 mars 2022.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Au 31décembre 2022, aucune provision n'a été constatée en couverture de ce risque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

#### Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 201.986.582 DT représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH SA. Au 31 décembre 2022, la provision sur les stocks s'élève à 1.548.384 DT.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

#### Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semifinis; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

#### Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

#### Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

# Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises parla société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 mai 2023

Les commissaires aux comptes

**Conseil Audit Formation** 

**Cabinet HAYET LABIDI** 

Abir Matmti Hayet Labidi

# Rapport Spécial

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA » 5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- La société « SAH SA » a souscrit en 2022 à l'augmentation de capital de la société « Azur Détergent SA » par la conversion d'une partie deson compte courant actionnaire pour une valeur de 22.000kDT.
- La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Détergent SA » (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel, de marketing, de transport et de carburant refacturés courant 2022 s'élèvent respectivement à 4.128kDT HT, à 79kDT HT, à 799kDT HT et à 356kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Au 31 décembre 2022, le solde du compte courant actionnaire « Azur Détergent SA » débiteur s'élève à 10.233kDT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2022 facturés au taux de 8% pour un montant de 1.451kDT HT.
- La société prend en charge les frais de transport du personnel de la société « AzurPapier SA » et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de transport du personnel refacturés courant 2022 s'élèvent à 349kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Mme Jalila MEZNI et Monsieur Mounir EL JAIEZ ont cédé en 2022, à la société « SAH SA » le terrain leur appartenant, objet du titre foncier n°209194 Tunis sis au 3 rue de l'Energie Eolienne, 8010, Charguia I, Tunis, d'une contenance de 2158m² sur lequel sont édifiés un bâtiment de 408m² ainsi qu'un dépôt de stockage avec charpente et mezzanine de 915m². Le prix a été fixé par un expert auprès des tribunaux en matière de location commerciale et affaires foncières à 3.980kDT.
- La société « SAH SA » a cédé en 2022 à la société « SAH Sénégal », deux machines (Une machine de production de papiers hygiéniques et essuie tout et une machine d'emballage de papiers hygiéniques et essuie tout) à la société « SAH Sénégal »

pour une valeur totale de 1.099kDT. Cette cession a dégagé une plus value de cession de 237kDT.

Cette convention n'a été autorisée que postérieurement par votre conseil d'administration du 22 mai 2023.

- La société « SAH SA » a accordé en 2022 une lettre de confort de 2.600mCFA au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a acoordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire » d'un montant global de1.550mCFA en faveur de la « BSIC ».
- La société a contracté au cours de 2022 les emprunts suivants :

Banque	Durée (en années)	Taux d'intérêt	Montant (en milliers de DT)
Attijari bank	7	TMM+1,25%	5 000
UBCI	7	TMM+1,5%	4800

Le crédit « Attijari Bank » a été débloqué en 2022 à concurrence de 4.000kDT.

# B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2022

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Au 31 décembre 2022 les financements à court terme (financement stock, financement devises, facilités de caisse...) se détaillent comme suit:

Banque	Montant kDT	en
Attijari Bank de Tunisie – ABT	15 859	
Banque Nationale Agricole – BNA	16 165	
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	46 835	
BH Bank	8 600	
Banque Tuniso-Libyenne – BTL	12 272	
Union Internationale de Banques – UIB	15 348	
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI	9 005	
Arab Tunisian Bank – ATB	6 146	
Arab Banking Corporation – ABC	5 963	
Amen Bank – AB	27 913	
Total	164 106	

- En vertu de la convention conclue entre la société « SAH SA », d'une part, et le Directeur Général et le President du Conseil d'Administration, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé à ce titre les loyers relatifs à l'exercice 2022 qui s'élèvent à 75kDT.
- Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes de marchandises ont été réalisées au cours de l'exercice entre la société mère, « SAH SA », et ses filiales et ce, dans des conditions normales de marché.
- En avril 2020, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA (4,3mDT) sollicitée par SAH Sénégal.

#### C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 21juin 2022 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
  - ✓ Le conseil d'administration a approuvé l'augmentation annuelle de 5% du salaire fixe du Directeur Général et le fixe à un montant brut annuel de 569kDT.
  - ✓ Une rémunération variable brute d'un montant équivalent à 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH.
  - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et sont liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Monsieur Mounir El JAIEZ a été nommé Président du Conseil d'Administration (PCA) par le conseil d'administration du 26 juin 2020. Monsieur Mounir El JAIEZ ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions de PCA. Par ailleurs, il convient de noter que Monsieur Mounir EL JAIEZ occupe le poste de Directeur Commercial de « SAH SA » et à ce titre il a continué à percevoir en 2022 sa rémunération en tant que salarié.
- Monsieur Mohamed Amine BEN MALEK a été désigné en tant qu'administrateur de la société« SAH SA »et ne perçoit aucune rémunération au titre de cette fonction.
  - Par ailleurs, il continue à percevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société.
- L'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2022 a décidé l'octroi :
  - ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour 20kDT net par administrateur;
  - ✓ Une rémunération des membres du comité permanent d'audit pour 5kDT net par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 mai 2023

Les commissaires aux comptes

**Conseil Audit Formation** 

**Cabinet HAYET LABIDI** 

Abir Matmti

Hayet Labidi

<b>AVIS</b>	DES	SOCI	ETES
-------------	-----	------	------

#### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mme. Hayet LABIDI (Cabinet Hayet LABIDI).

# Bilan consolidé

Arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2022	<u>31.12,2021</u>
Actifs Non Courants			
Ecart d'acquisition Moins : amortissements		7 840 394 (3 528 177) <b>4 312 21</b> 7	7 840 394 (3 136 158) <b>4 704 236</b>
Immobilisations incorporelles Moins : amortissements	III.1	4 190 076 (3 265 210) <b>924 866</b>	3 323 067
Immobilisations corporelles Moins : amortissements	III.2	634 684 026 (220 993 912) <b>413 690 114</b>	593 933 290 (185 671 116) <b>408 262 1</b> 74
Immobilisations financières	III.3	5 738 270	4 823 239
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>424 665 467</u>	<u>418 401 268</u>
Autres actifs non courants Moins : amortissements	III.4	40 919 121 (35 360 609) <b>5 558 512</b>	40 197 986 (25 888 432) <b>14 309 554</b>
Total des actifs non courants		<u>430 223 979</u>	<u>432 710 822</u>
Actifs Courants			
Stocks Moins : provisions	III.5	368 793 889 (6 549 011) <b>362 244 8</b> 78	
Clients et comptes rattachés Moins : provisions	III.6	234 459 864 (14 590 593) <b>219 869 271</b>	210 549 792 (11 852 319) <b>198 697 473</b>
Autres actifs courants Moins : provisions	III. <sub>7</sub>	51 893 618 (936 123) <b>50 957 495</b>	54 881 315 (1 065 077) <b>53 816 238</b>
Placements et autres actifs financiers Liquidités et équivalents de liquidités	III.8 III.9	5 504 216 41 357 906	1 351 524 66 411 134
Total des actifs courants		<u>679 933 766</u>	601 274 092
Total des actifs		<u>1 110 157 745</u>	1 033 984 914

## Bilan consolidé Arrêté au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres</u>	Notes	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Capital social		81 682 202	65 345 762
Réserves légales		6 534 576	6 534 576
Résultats reportés		118 644 408	96 931 445
Réserves consolidées		16 250 733	28 396 375
Subvention d'investissement		3 741 383	4 292 928
Prime d'émission		49 966 448	63 362 329
Résultat consolidé (part du Groupe)		<i>35 323 742</i>	16 220 997
Réserves Spéciales d'investissement		-	14 825 308
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	312 143 492	295 909 <i>7</i> 20
Part des minoritaires	III.10	82 995 490	68 930 041
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	III.11	102 486 887	94 193 174
Autres passifs non courants	III.12	2 010 355	1 243 934
Total des passifs non courants		104 497 242	95 437 108
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	208 341 905	181 210 698
Autres passifs courants	III.14	60 275 863	60 298 215
Autres passifs financiers courants	III.15	330 872 104	317 946 080
Concours bancaires	III.16	11 031 649	14 253 052
Total des passifs courants		610 521 521	573 708 045
<u>Total des passifs</u>		715 018 763	669 145 153
Total des capitaux propres et des passifs		<u>1 110 157 745</u>	<u>1 033 984 914</u>

## État de Résultat consolidé Relatif à l'exercice closau 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

n 1 '- 11 1 ' 1	Notes	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus		868 772 687	670 508 719
Autres produits d'exploitation		11 847 734	3 395 182
Total des produits d'exploitation	IV.1	880 620 421	673 903 901
Charges d'exploitation			
Var de stock de produits finis et encours		9 286 690	12 731 361
Achats consommés de matières et d'emballages	<i>IV</i> .2	(558 077 504)	(413 892 637)
Charges de personnel	<i>IV.</i> 3	(76 655 578)	(68 481 201)
Dot aux amortissements et aux provisions	IV.4	(53 354 065)	(51 381 784)
Autres charges d'exploitation	IV.5	(120 227 178)	(101 844 953)
Total des charges d'exploitation		(799 027 635)	(622 869 214)
Résultat d'exploitation		81 592 786	51 034 687
Résultat d'exploitation  Charges financières nettes	IV.6	<b>81 592 786</b> (37 444 759)	<b>51 034 687</b> (39 553 004)
	IV.6		
Charges financières nettes	IV.6 IV.7	(37 444 759)	(39 553 004)
Charges financières nettes Produits des placements		(37 444 759) 410 791	(39 553 004) 1 951 473
Charges financières nettes Produits des placements Autres gains ordinaires	IV.7	(37 444 759) 410 791 1 372 882	(39 553 004) 1 951 473 1 130 218
Charges financières nettes Produits des placements Autres gains ordinaires Autres pertes ordinaires	IV.7	(37 444 759) 410 791 1 372 882 (714 770)	(39 553 004) 1 951 473 1 130 218 (498 705)
Charges financières nettes Produits des placements Autres gains ordinaires Autres pertes ordinaires  *Résultat des activités ordinaires avant impôt	IV.7	(37 444 759) 410 791 1 372 882 (714 770) 45 216 930	(39 553 004) 1 951 473 1 130 218 (498 705) 14 064 669
Charges financières nettes Produits des placements Autres gains ordinaires Autres pertes ordinaires  *Résultat des activités ordinaires avant impôt  Impôt sur les sociétés	IV.7	(37 444 759) 410 791 1 372 882 (714 770) 45 216 930 (3 014 122)	(39 553 004) 1 951 473 1 130 218 (498 705) 14 064 669 (2 330 848)

## Etat de flux de trésorerie consolidé Relatif à l'exercice clos au 31 décembre (Exprimé en Dinar Tunisien)

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	42 202 808	11 733 821
Ajustements pour :	•	, 00
Amortissements et provisions	53 543 861	45 123 924
Plus ou moins-value de cession	(261 807)	$(232\ 072)$
Quote-part des subventions inscrite en résultat	(551 545)	(606 024)
Variation des :		
Stocks	(85 331 876)	(17 806 853)
Créances clients	(23 910 072)	(29 401 105)
Autres actifs	2 645 052	(7 305 812)
Fournisseurs et autres dettes	27 131 207	48 835 393
Autres passifs	(22 352)	(200 962)
Placements	(4 152 692)	1 652 692
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 292 584	<i>51 793 002</i>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement pour acquisition des immob. Corp &incorp	(41 438 938)	(33 331 625)
Encaissement sur cession d'immob corp et incorp	83 000	264 997
Décaissement provenant de l'acquisition d'immob financière	(915 031)	
Décaissement pour acquisition des autres actifs NC	(721 135)	(2 000 115)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42 992 104)	(36 634 658)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion	21 219 737	48 187 118
Encaissement / Subvention d'investissement	-	2 043 892
Distribution des dividendes	(13 395 881)	(15 029 525)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7 823 856	35 201 485
	( 0 ( )	
Variation de trésorerie	(23 875 664)	50 359 829
Ecart de conversion	2 043 839	(25 637 479)
Trésorerie au début de l'exercice	52 158 082	27 435 732
Trésorerie à la clôture de l'exercice	30 326 257	52 158 <b>08</b> 2

#### Notes aux états financiers consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe « Société d'Articles Hygiéniques » arrêtés au 31 décembre 2022, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup>janvier 2022 au 31 décembre 2022, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la Société d'Articles Hygiéniques SA et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergents SA,SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques et TRANSFLECHE.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2022.

#### I. Groupe SAH

#### Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergents SA, SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques et TRANSFLECHE.

#### Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société SAH SA détient **100**% des actions de sa filiale SAH Maroc, soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient 73,7% des actions de sa filiale SAH Algérie, soit 1.089.286 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **60%** des actions de sa filiale SAH Libye, soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Algérie détient **51%** des actions de sa filiale SAH Algérie Distribution, soit 20.391 actions. Étant donné que SAH Algérie est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Algérie Distribution.
- La société SAH SA détient 63% des actions de sa filiale Azur Papier SA, soit 2.921.417 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient 71,97% des actions de sa filiale Azur Détergent SA, soit 4.492.994actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient 100% des actions de sa filiale SAH Côte d'Ivoire, soit 120.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient 71,28% des actions de sa filiale SAH Sénégal, soit 150.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

- La société SAH SA détient 99,99% des actions de sa filiale TRANSFLECHE, soit 119.999 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Côte d'Ivoire détient **28,72%** des actions de la société SAH Sénégal, soit 60.440 actions. Étant donné la société mère SAH détient 71,28% des actions de SAH Sénégal et que SAH Côte d'Ivoire est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Sénégal.
- La société SAH SA détient 54,02% des actions de sa filiale Azur Industrie Cosmétique, soit 469.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA
- La société SAH SA détient 58,33% des actions de sa filiale Azur d'articles plastiques, soit 279.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

#### Méthodes de consolidation

Étant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SAH SA, la méthode de consolidation retenue pour les onze filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation ;
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré ;
- Éliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

#### II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

#### II.2 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

-	Fonds de commerce	5%
-	Immobilisations incorporelles	33%
-	Constructions	5%
-	Installations techniques matériels et outillages	10%
-	Matériels de transport	20%
-	Mobiliers et matériels de bureau	10%
-	Agencements, aménagements et installations	10%
-	Machines de production	6,66%

#### II.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

#### II.4 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

#### II.5 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

#### III. Notes sur le Bilan

#### III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2022 à 924.866 DT contre 611.619 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Conception, marques et brevets	879 639	490 980
Logiciels	3 310 437	2 832 087
Total	4 190 076	3 323 067
Amortissements	(3 265 210)	(2 711 448)
Immobilisations incorporelles nettes	924 866	611 619

#### III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2022 à413.690.114DT contre 408.262.174DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Terrain	28 200 420	22 880 197
Construction	101 604 816	87 430 054
Agencements, Aménagements et installation divers	62 771 181	55 312 312
Equipements de bureaux	1 847 410	1 731 121
Equipements de laboratoire	2 296 726	1 950 358
Installations techniques	27 684 923	21 377 740
Matériel de collecte	51 521	51 521
Matériel de transport	33 816 706	32 348 622
Matériel informatique	6 605 479	6 104 127
Matériels et outillages industriels	333 402 873	326 940 742
Immobilisations corporelles avances et acomptes	6 312 504	9 760 987
Immobilisations corporelles en cours	22 746 257	21 795 060
Immobilisations incorporelles en cours	74 898	9 696
Emballage récupérables identifiables	7 268 312	6 240 753
Total	634 684 026	593 933 290
Amortissements	(220 993 912)	(185 671 116)
Immobilisations corporelles nettes	413 690 114	408 262 174

#### III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5.738.270 DT contre 4.823.239 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Prêts au personnel	2 236 826	2 537 165
Cautionnements	3 501 444	2 286 074
Total des immobilisations financières	5 738 270	4 823 239

### III.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5.558.512 DT contre 14.309.554 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Charge à répartir	21 549 306	21 499 278
Frais préliminaires	19 369 815	18 698 708
Total	40 919 121	40 197 986
Amortissements	(35 360 609)	(25888432)
<b>Total des autres actifs non courants</b>	5 558 512	14 309 554

#### III.5 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 362.244.878 DT contre 280.997.723 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Stocks de matières premières	260 591 535	196 346 281
Stocks de pièces de rechanges	28 234 438	26 954 444
Stocks produits finis	79 967 916	60 161 288
Total	368 793 889	283 462 013
Provision matières premières	(2 588 811)	(1 539 320)
Provision pièces de rechange	$(86\ 063)$	(92 870)
Provision produits finis	(3 874 137)	(832 100)
Total des stocks nets des provisions	362 244 878	280 997 723

#### III.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 219.869.271 DT contre 198.697.473 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Clients	220 242 401	203 782 044
Client douteux ou litigieux	6 048 566	5 855 579
Clients effets	8 168 897	912 169
Total créances brutes	234 459 864	210 549 792
Provision pour dépréciation des comptes clients	(14 590 593)	(11 852 319)
Total créances nettes	219 869 271	198 697 473

#### III.7 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 50.957.495 DT contre 53.816.238 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	9 786 317	1 725 983
Etat Impôts et Taxes	30 356 077	32 673 399
Charges constatées d'avance	4 610 463	3 687 329
Débiteurs Divers	2 659 297	14 022 271
Créances liées au personnel	4 481 464	2 772 333
Total autres actifs courants	51 893 618	54 881 315
Provision pour dépréciation des autres actifs	(936 123)	(1 065 077)
<b>Total des autres actifs nets des provisions</b>	50 957 495	53 816 238

#### III.8 Placements et autres actifs financiers (En DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5.504.216 DT contre 1.351.524 DT au 31 décembre 2021. Ils représentent les placements effectués par les sociétés SAH SA et Azur Papier SA.

#### III.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à41.357.906DT contre 66.411.134DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Tunisie	13 386 867	7 564 090
Liquidités et équivalents de liquidités SAHD Algérie	28 890	214 179
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Maroc	4 618	32
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Libye	7 749 498	7 166 495
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Papier SA	8 559 748	11 858 948
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Algérie	2 012 290	561 871
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Détergent SA	1 933 409	350 019
Liquidités et équivalents de liquidités Cote d'Ivoire	391 600	172 202
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Sénégal	1 711 757	31 581 610
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Cosmétiques	5 199 929	4 350 000
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Plastiques	191 481	2 400 000
Liquidités et équivalents de liquidités TRANSFLECHE	187 819	191 688
Total	41 357 906	66 411 134

#### III.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés part du Groupe après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2022 à 312.143.492DT contre 295.909.720 DT au 31 décembre 2021. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

# **Tableau de Variation des Capitaux Propres**

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest°	Résultats reportés et réserves consolidés	Réserve spéciale d'invest°	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2021	65 345 762	6 534 576	63 362 329	4 292 928	198 745 037	14 825 308	11 733 821	364 839 761
Affectation du résultat 2021	-	-	-	-	11 733 821	-	(11 733 821)	-
Situation nette après affectation du résultat 2021	65 345 762	6 534 576	63 362 329	4 292 928	210 478 858	14 825 308	-	364 839 761
Augmentation Capital SAH	16 336 440	-	-	-	(1 511 132)	(14 825 308)	-	-
Distribution des dividendes	-	-	(13 395 881)	-	-	-	-	(13 395 881 )
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
QP subvention d'investissement inscrite en résultat	-	-	-	(551 545)	-	-	-	(551 545)
Variation d'écart de conversion	-		-	-	2 583 986	-	-	2 583 986
Modifications comptables	-	-	-	-		-	-	-
Ajustement des réserves	-	-	-	-	(540 147)	-	-	(540 147)
Situation nette au 31/12/2022	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	211 011 565	-	-	352 936 174
Résultat au 31/12/2022	-	-	-	-	-	-	42 202 808	42 202 808
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	211 011 565	-	42 202 808	395 138 982
Part du Groupe	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	134 895 141	-	35 323 742	312 143 492
Part des minoritaires	-	•	-	-	76 116 424	-	6 879 066	82 995 490

#### III.11 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2022 à 102.486.887 DT contre 94.193.174 DT au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Emprunts SAH Tunisie	36 077 286	42 125 674
Emprunts Azur Papiers SA	23 594 527	12 020 270
Emprunts SAH Algérie	3 247 614	3 809 647
Emprunts SAH CI	2 287 044	4 518 534
Emprunts Azur Détergents SA	19 313 803	26 314 485
Emprunts SAH Sénégal	6 109 682	5 404 564
Emprunts SAHTRANSFLECHE	1282000	-
Emprunts Azur Industrie Cosmétique	10 000 000	-
Emprunts Azur d'Articles Plastiques	574 931	-
Total des emprunts	102 486 887	94 193 174

### III.12 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2.010.355 DT contre 1.243.934DT au 31 décembre 2021. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés du Groupe.

#### III.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 208.341.905 DT contre 181.210.698DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Fournisseurs SAH Tunisie	103 760 963	64 843 886
Fournisseurs SAHD Algérie	249 290	248 100
Fournisseurs SAH Maroc	499 356	1 666 683
Fournisseurs SAH Libye	297 965	1 466 356
Fournisseurs Azur Papier SA	31 556 837	32 478 867
Fournisseurs SAH Algérie	29 356 391	23 619 002
Fournisseurs SAH CI	2805787	3 127 723
Fournisseurs Azur Détergent SA	37 689 778	32 408 273
Fournisseurs SAHSénégal	1 759 758	20 939 343
Fournisseurs TRANSFLECHE	50 737	412 465
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	313 823	-
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	1 220	-
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	208 341 905	181 210 698

#### III.14 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 60.275.863DT contre 60.298.215DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Charges à payer	7 501 398	8 296 523
Créditeurs divers	20 278 783	25 814 918
Dettes liées au personnel	12 460 454	10 929 716
Dividendes à payer	144 783	87 630
Etat, Impôts et Taxes	14 659 154	8 011 874
Ristournes à accorder	5 231 291	7 157 554
Total Autres passifs courants	60 275 863	60 298 215

#### III.15 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 330.872.104DT contre 317.946.080DT au 31 décembre 2021et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Autres passifs financiers courants SAH Tunisie	180 081 728	152 291 824
Autres passifs financiers courants Azur Papier	58 446 113	62 394 161
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	14 123 590	14 955 233
Autres passifs financiers courants Azur Détergents SA	67 839 924	69 731 876
Autres passifs financiers courants SAH Côte d'ivoire	7 994 642	6 829 123
Autres passifs financiers courants TRANSFLECHE	354 645	2 471 188
Autres passifs financiers courants SAH Sénégal	2 003 483	9 272 675
Autres passifs financiers courants Azur Plastiques	25 612	-
Autres passifs financiers courants Azur Cosmétique	2 367	-
Total Autres passifs financiers courants	330 872 104	317 946 080

#### III.16 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2022à 11.031.649 DT contre 14.253.052 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
SAH Tunisie SA	876 411	182 729
SAHD Algérie	-	707
Azur Papier SA	3 697 271	5 098 590
SAH Algérie	1 252 088	2 100 646
SAH Maroc	-	214
Azur Détergents SA	2 650 948	2 332 470
SAH Côte d'Ivoire	1 979 935	3 277 091
SAH Sénégal	85 747	1 260 605
SAH Azur Industrie Cosmétique	59 098	-
SAH Azur d'Articles Plastiques	429 833	-
SAHTRANSFLECHE	318	-
Total	11 031 649	14 253 052

#### IV. Notes sur l'état de résultat

#### IV.1 Produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation totalisent 880.620.421DT en 2022contre 673.903.901 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u> 31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Chiffre d'affaires	878 630 421	683 247 674
Autres produits d'exploitation	11 847 734	3 395 182
R.R.R accordés	(9 857 734)	(12 738 955)
Total	880 620 421	673 903 901

#### IV.2 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 558.077.504 DT en 2022contre 413.892.637DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u> 31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Achats de matières premières	504 812 836	373 035 644
Achat d'emballages	50 841 465	36 879 137
Achats de marchandises vendues	2 423 203	3 977 856
Total	558 077 504	413 892 637

#### IV.3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 76.655.578 DT en 2022 contre 68.481.201 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Salaires et appointements	67 197 245	60 810 779
Charges de congés à payer	813 745	514 569
Autres charges du personnel	224 402	559 913
Charges sociales légales	8 420 186	6 595 940
Total	76 655 578	68 481 201

#### IV.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent53.354.065 DT en 2022contre 51.381.784DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Dotation aux amortissements	35 970 979	33 567 086
Résorption des charges à répartir et frais préliminaires	9 634 793	11 800 852
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 713 992	428 274
Dotations aux prov. pour dép. des stocks	4 848 968	1 272 155
Dotations aux provisions pour dép. comptes clients	1 799 803	4 977 390
Dotations aux provisions pour dép. des autres actifs	213 692	448 713
Reprise sur provision	(828 162)	(1 112 686)
Total	53 354 065	51 381 784

### IV.5 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent120.227.178 DT en 2022contre101.844.953en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	31.12.2021
Frais de publicité	22 308 835	17 427 769
PDR et variation de stock de consommables	10 708 410	8 631 183
Electricité	28 388 898	23 773 438
Carburant et maintenance véhicules	3 661 394	3 559 712
Entretien et réparation	7 700 245	7 054 406
Location	6 558 943	7 568 877
Primes d'assurance	2 439 323	1 979 592
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 944 975	1 629 883
Transport sur ventes	21 576 392	17 723 304
Frais de déplacements et missions	1 949 683	1 632 278
Frais postaux et de communication	898 941	655 582
Services bancaires et assimilés	3 169 280	2 730 471
Etat, impôts et taxes	2 625 223	2 436 399
Autres charges d'exploitation	5 296 636	5 042 059
Total	120 227 178	101 844 953

#### IV.6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent37.444.759 DT en 2022contre 39.553.004DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Intérêts	35 769 653	34 257 685
Résultat de change	1 675 106	5 295 319
Total	37 444 759	39 553 004

#### IV.7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent1.372.882DTen 2022contre1.130.218DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	31.12.2022	<u>31.12.2021</u>
Quote-part de sub. d'investissement inscrite en résultat	809 129	606 024
Produits exceptionnels et autres gains	279 270	289 717
Produit sur cession d'immobilisations	284 483	234 477
Total	1 372 882	1 130 218

#### IV.8 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent714.770 DT en 2022contre 498.705DT en 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>
Charges nettes sur cession d'immob	22 677	-
Amendes et pénalités	358 740	372 654
Autres pertes ordinaires	333 353	126 051
Total	714 770	498 705

# V. Notes sur l'état de flux de trésorerie

# Variation des stocks

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>Variation</u>
Stocks de matières premières	260 591 535	196 346 281	64 245 254
Stocks de pièces de rechanges	28 234 438	26 954 444	1 279 994
Stocks produits finis	79 967 916	60 161 288	19 806 628
<b>Total Stocks bruts</b>	368 793 889	283 462 013	85 331 876

### Variation des créances

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<b>Variation</b>
Clients	220 242 401	203 782 044	16 460 357
Client douteux ou litigieux	6 048 566	5 855 579	192 987
Clients effets à recevoir	8 168 897	912 169	7 256 728
<b>Total Créances brutes</b>	234 459 864	210 549 792	23 910 072

#### Variations des fournisseurs

Libellé	<u>31.12.2022</u>	<u>31.12.2021</u>	<b>Variation</b>
Fournisseurs SAH Tunisie	103 760 963	64 843 886	38 917 077
Fournisseurs SAHD Algérie	249 290	248 100	1 190
Fournisseurs SAH Maroc	499 356	1 666 683	(1 167 327)
Fournisseurs SAH Libye	297 965	1 466 356	(1 168 391)
Fournisseurs Azur Papier SA	31 556 837	32 478 867	(922 030)
Fournisseurs SAH Algérie	29 356 391	23 619 002	5 737 389
Fournisseurs SAH CI	2 805 787	3 127 723	(321 936)
Fournisseurs Azur Détergent SA	37 689 778	32 408 273	5 281 505
Fournisseurs SAH Sénégal	1 759 758	20 939 343	(19 179 585)
Fournisseurs TRANSFLECHE	50 737	412 465	(361728)
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	313 823	-	313 823
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	1 220	-	1 220
<b>Total fournisseurs</b>	208 341 905	181 210 698	<b>2</b> 7 <b>131 20</b> 7

#### VI. Note sur les parties liées

#### a- Transactions avec les partenaires libyens :

• Au 31 décembre 2022, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes en milliers de dinars se présentent comme suit :

	SAH SA		<b>Azur Détergents</b>	
Partenaire	Ventes	Solde	Ventes	Solde
Tacharoukiet El Mawada	-	832	_	-
Tacharoukiet El Ofok	67 384	6 713	15 330	3 971
Gharb El Moutawasset	-	121	_	-
Zahrat El Moutawasset	-	_	135	40
ShariketAnnarjesAdouwaliya	19 717	12 370	-	-
Zahrat Al Yassamin	-	_	-	(75)
Total	87 101	20 036	15 465	3 936

• Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires réalisé par la société SAH Libye avec les partenaires libyens s'élève à 15.499kDT.

#### b- Jalila MEZNI& Mounir EL JAIEZ

- La charge de loyer relative au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme Jalila MEZNI et Mr Mounir EL JAIEZ, comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 75 kDT.
- Mme Jalila MEZNI et Mr Mounir EL JAIEZ ont cédé en 2022, à la société « SAH SA », le terrain leur appartenant, objet du titre foncier n°209194 Tunis sis au 3 rue de l'Energie Eolienne, 8010, Charguia I, Tunis, d'une contenance de 2158m² sur lequel sont édifiés un bâtiment sur deux niveaux ainsi qu'un dépôt de stockage avec charpente et mezzanine de 915m². Le prix a été fixé par un expert auprès des tribunaux en matière de location commerciale et affaires foncières à 3.980 kDT.
- Les états financiers, arrêtés à la date du 31 décembre 2022, comportent un compte courant créditeur de Madame Jalila MEZNI, Directeur Général Adjoint de la société Azur Papier SA, de l'ordre 111kDT.

# VII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

#### Vérification de la situation sociale de la société « SAH SA »

La société « SAH SA » fait l'objet actuellement d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de ladite société et ce pour la période allant du 01 avril 2019 au 31 mars 2022.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Au 31 décembre 2022, aucune provision n'a été constatée en couverture de ce risque.

-	Par ailleurs, le management du Groupe n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

# IIX. Note sur les engagements hors bilan

## **SAH Tunisie**

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée	
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	
1 995	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	175 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>	
1 996	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	20 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>	
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> </ul>	
1 996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab</li> </ul>	
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab</li> </ul>	
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab</li> </ul>	
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>	

1 999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
				<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab</li> </ul>
1.000	Crédit de Gestion	UIB	070 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
1 999	Credit de Gestion	UIB	970 000	• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
				<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	• Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	<ul> <li>Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)</li> </ul>
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
				• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
				Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
				Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile) à hauteur de 2,55 mDT</li> </ul>
Ŭ			2 /25 000	• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

	-	_	,	
	Crédit de Gestion	1110	4 150 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
2 005	(contrat chez banque)	UIB		• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
	Sanquey			Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
				<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
	Crédit	l Day		• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 005	d'investissement	BNA	3 150 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).</li> </ul>
				• Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.
				<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
2 006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<ul> <li>Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.</li> </ul>
2 000	Create de Gestion		2000000	<ul> <li>Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)</li> </ul>
				<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</li> </ul>
		IIID	1 800 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
2 007	Crédit de Gestion	UIB		• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
				<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>
			2 500 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
2 008	Crédit d'investissement	UIB		• Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit.
	u mvestissement			<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5)</li> </ul>
				• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2 007	Crédit de Gestion			<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
	(Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul> <li>Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.</li> </ul>
		BIE	1 500 000	Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)
				<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</li> </ul>
				<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</li> </ul>
		I		<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab</li> </ul>

2 010		BTE	1 800 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.</li> <li>Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4)</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</li> </ul>
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab</li> </ul>
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 àMjez El Bab</li> </ul>
2 011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 àMjez El Bab</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile).</li> </ul>
2 012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	<ul> <li>Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.</li> </ul>
2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab.</li> <li>Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".</li> </ul>
2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja.</li> <li>Hypothèque en 1er rang et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIATsur :</li> <li>La totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan</li> <li>La totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan</li> <li>Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT</li> <li>Nantissement du 1er rang et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4)</li> <li>Nantissement en rang utile et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.</li> </ul>

<ul> <li>Hypothèque en rang utile et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja.</li> <li>Hypothèque en 1er rang et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'U</li> <li>La totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distra Zaghouan</li> <li>La totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle N°21422/7248 Zaghouan</li> <li>Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'U</li> <li>La totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle N°21422/7248 Zaghouan</li> <li>Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'U</li> </ul>	UIBsur : ire du TF N°21422/7248 Zriba à distraire du TF
• La totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distra Zaghouan  • La totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle 2 N°21422/7248 Zaghouan  • Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec At	ire du TF N°21422/7248 Zriba à distraire du TF
Zaghouan  Crédit d'Investissement  UIB  10 000 000  La totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle des N°21422/7248 Zaghouan  Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec Au	Zriba à distraire du TF
2 013 Credit d'Investissement UIB 10 000 000 N°21422/7248 Zaghouan • Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec Ai	
Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari passu avec A	ttijari Bank de Tunisie et
BIAI	
Nantissement du 1er rang et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie et installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4)	l'UIB sur le matériel
Nantissement en rang utile et en pari passu avec Attijari Bank de Tunisie e installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.	t l'UIB sur le matériel
• Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	le, achalandage, droit au
Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjer	z El Bab.
Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	le, achalandage, droit au
• Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab.	
Crédit UIB 5 000 000 • Hypothèque en rang utile :	
d'Investissement d'Inve	Zriba à distraire du TF
• La totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distra Zaghouan	ire du TF N°21422/7248
Crédit de Gestion Attijari Bank de Tunisie 6 100 000 Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	le, achalandage, droit au
(Avenant N°1) • Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 1182	7 et N°11828 àMjez El Bab
2 015 Crédit d'Investissement UBCI 2 300 000 Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	le, achalandage, droit au
2 015 Crédit d'Investissement UBCI 5 000 000 Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	le, achalandage, droit au
Crédit de Gestion UBCI 5 000 000 • Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientè bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)	le, achalandage, droit au
(Avenant N°1) • Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mje	z El-Bab.

2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba</li> <li>Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba</li> <li>Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> </ul>
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.</li> </ul>
2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</li> </ul>
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.</li> </ul>
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> <li>Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir</li> <li>Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.</li> </ul>
2 017	Crédit de Gestion	ABC TUNISIE	4 100 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile, sur :</li> <li>La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab Béja.</li> <li>La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja</li> </ul>

				<ul> <li>Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</li> <li>La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m²</li> </ul>
				2. La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².
2 018	2 018 Crédit de Gestion Attijari Bar de Tunisie	Attijari Bank de Tunisie		<ol> <li>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux</li> <li>La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.</li> </ol>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</li> <li>Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce</li> </ul>
	0 / 1: 1 0 1:			<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja</li> </ul>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Tunisie	4 900 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja</li> </ul>
				<ul> <li>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.</li> </ul>
2.210	Crédit Moyen	Attijari Bank	10.500.000	<ul> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²;</li> </ul>
2 018	Terme	de Tunisie	10 500 000	• Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier $N^{\circ}11827$ -Béja, sis au nord et à proximité de Mjezbab d'une superficie globale de 3452 m²;

				<ul> <li>Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle ZribaIVde l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> <li>Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH.</li> <li>Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.</li> <li>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques</li> </ul>
				<ul> <li>Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer :</li> <li>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</li> </ul>
2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	• Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc inscrit au registre de commerce auprés du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés
				• Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque

2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BH Bank	3 000 000	<ul> <li>Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ére instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds.</li> <li>Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ére I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ére I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11mDT.</li> <li>Une hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis à Mjezbab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives, bâtiments constructions et annexes.</li> <li>Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</li> </ul>
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	<ul> <li>SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</li> <li>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</li> <li>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"</li> </ul>
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	• SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de Tunis.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	<ul> <li>La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</li> <li>La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</li> <li>La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernorat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »</li> </ul>

I	I	1	I	
				A) GARANTIE MOBILIERE :
				Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia.
2 019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	2. Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.
				B) GARANTIE IMMOBILIERE :
				<ol> <li>Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF N°11827 Béja.</li> </ol>
2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	A) GARANTIE MOBILIERE     Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ére instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia  B) GARANTIE IMMOBILIERE
				<ul> <li>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.</li> </ul>
				NANTISSEMENT DE MATERIEL
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	<ul> <li>Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSAWRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, cematériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.</li> </ul>
				A) GARANTIE IMMOBILIERE
				<ol> <li>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjezbab, superficie 1454 m².</li> </ol>
	Crédit	Attijari Bank		2. Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjezbab, superficie 3452 m²
2 019	d'investissement	de Tunisie	2 000 000	B) NANTISSEMENT
				<ol> <li>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</li> </ol>
				2. Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).

2 020	Crédit d'investissement	АТВ	16 700 000	<ul> <li>Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.ICharguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</li> <li>Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</li> <li>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</li> <li>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</li> </ul>
2 020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie		<ol> <li>A) GARANTIES IMMOBILIERES         <ol> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181).</li> </ol> </li> <li>B) NANTISSEMENT         <ol> <li>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue</li> </ol> </li> </ol>
2 020	Crédit de Gestion	ATB		8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.  2. Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir  • Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de

			12 000 000	commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.ICharguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.  • Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds  • Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja  • Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja
2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<ul> <li>A) GARANTIE MOBILIERE</li> <li>Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</li> <li>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</li> <li>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</li> <li>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja</li> </ul>
2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<ul> <li>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</li> <li>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</li> <li>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</li> </ul>

2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	• Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul> <li>Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars.</li> <li>Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.</li> </ul>
2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul> <li>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</li> <li>La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</li> <li>La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</li> <li>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</li> <li>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</li> <li>Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</li> <li>Le 2éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</li> <li>Le 3éme consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Béja.</li> <li>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</li> </ul>
2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	28 000 000	<ul> <li>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</li> <li>La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</li> <li>La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</li> </ul>

				B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE
				Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :
				- Le 1 <sup>er</sup> consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.
				- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.
				- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.
				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<ul> <li>Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile).</li> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</li> <li>Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).</li> </ul>
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<ul> <li>A) GARANTIES IMMOBILIERES</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja.</li> </ul>

				B) NANTISSEMENT
				Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
				<ul> <li>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile)</li> </ul>
				<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</li> </ul>
				Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation.
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.</li> </ul>
				<ul> <li>Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.</li> </ul>
2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<ul> <li>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</li> </ul>
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 000 000	<ul> <li>Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 à 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</li> </ul>
				A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE
				<ul> <li>La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</li> </ul>
				<ul> <li>La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</li> </ul>
2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	11 000 000	B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE
	(Crédit en Devises)	Tanon Bunk	11 000 000	Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :
				<ul> <li>Le 1<sup>er</sup> consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</li> </ul>
				• Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.

				• Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.
				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	<ul> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².</li> <li>Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².</li> <li>Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.</li> </ul>

## Autres engagements hors bilan

- En avril 2020, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850m CFA (4,3mDT) sollicitée par SAH Sénégal.
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a coordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires d'un montant global de 1.550mCFA en faveur de la « BSIC ».
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 41.059 kDT.

## **Azur Papier SA**

Date	Montant	Organisme	Nature	Garantie Donnée
31/03/2021	3 230 000	Amen Bank	Crédit CMT	Un nantissement de matériel de 1 <sup>er</sup> rang sur la totalité du matériel et équipements à acquérir servant à la réalisation de l'investissement (Financement du projet d'extension de l'unité de production de pâte papier sises à Zaghouane)
01/11/2019	10 000 000	BH Bank	Crédit CMT	<ul> <li>Une hypothèque en rang utile sur le terrain acquis après de AFI consistant en un lot n°29;</li> <li>Un nantissement en rang utile des éléments corporels et incorporels composants le Fond de Commerce;</li> <li>Un nantissement en 1er rang relatif au nantissement sur outillage et matériel d'équipement professionnel.</li> </ul>
01/03/2011	4 500 000	BNA	Crédit CMT	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². La présente hypothèque s'étend sans aucune exception ni réserve aux accessoires réputés immeubles et aux améliorations apportés à l'immeuble hypothéqué.</li> </ul>
22/04/2022	19 500 000	Amen Bank	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>
25/05/2015	5 900 000	BNA	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>
04/09/2014	13 000 000	Attijari Bank	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>
17/02/2017	7 200 000	BIAT	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque sur la totalité de terrain et construction du projet;</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>
22/02/2016	6 100 000	UIB	Crédit de Gestion	<ul> <li>Hypothèque sur lot N°27 &amp; 29 d'une superficie de 3.393m² sis à la MjezBeb;</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>

16/09/2016	4 250 000	UBCI	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>
13/04/2015	5 300 000	BTL	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>
05/08/2022	11 400 000	ATB	Crédit de Gestion	<ul> <li>Une hypothèque de 1<sup>er</sup> sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>

# Autres engagements hors bilan

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 30.529kDT. Ils se rattachent entièrement aux effets sur la société Mère SAH SA.

# Azur Détergent SA

Date	Banque	En DT	Garantie Donnée
2018	Attijari Bank	11 000 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari- passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank</li> <li>Nantissement sur matériel de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank</li> </ul>
2018	Amen Bank	10 000 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passuavec Attijari Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari- passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en pari passu avec Attijari Bank</li> <li>Nantissement sur matériel de premier rang en pari passu avec Attijari Bank</li> </ul>
2018	BNA	9 000 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</li> <li>Nantissement en premier rang sur matériel.</li> </ul>
2019	ВН	10 000 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</li> <li>Nantissement en premier rang sur matériel.</li> </ul>

2019	Amen Bank	15 500 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec Attijari Bank, La BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec Attijari Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</li> <li>Nantissement en premier rang sur matériel.</li> </ul>
2019	вн	14 000 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</li> <li>Nantissement en premier rang sur matériel.</li> </ul>
2019	Attijari Bank	10 000 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</li> <li>Nantissement en premier rang sur matériel.</li> </ul>
2019	BNA	16 500 000	<ul> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Hypothèque immobilière de premier rang en pari passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan.</li> <li>Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent.</li> <li>Nantissement en premier rang sur matériel.</li> </ul>

2020 BIAT	3 500 000	•	Nantissement en premier rang sur matériel.
-----------	-----------	---	--

# <u>Autres engagements hors bilan</u>

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 15.608kDT.

## **Azur d'Articles Plastiques**

Date	Nature	Organisme	Montant en DT	Garantie donnée
05/09/2022	СМТ	Amen Bank	6000000	I-Hypothèque Immobilière en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA sur la totalité de la propriété constituée par les parcelles N°62,63 du plan de lotissement du titre foncier N°21422 ZAGHOUAN devenu titre foncier N°7248 ZAGHOUAN, dressé par l'AFI à distraire du titre foncier N°21422 d'une superficie approximative de 10836 m² sis à la zone industrielle de « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan.  II- Un Nantissement sur le fonds de commerce en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA  III- Un Nantissement de Matériel en Rang utile en Pari-Passu avec BNA sur la totalité du matériel à acquérir servant à l'exploitation du fonds de commerce qui sera installé à la zone industrielle « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan immatriculé au RNE sous l'identifiant N°1747977 H.
20/10/2022	СМТ	BNA	5200000	I-Un Nantissement en Premier Rang sur le fonds de commerce en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds.  II- Un Nantissement en Premier Rang de Matériel et outillage en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds.  III-Hypothèque Immobilière en Premier Rang en Pari-Passu avec les autres bailleurs des fonds: sur les lots N°62 et N°63 d'une superficie de 10836 m² à distraire du TF N°21422 ZAGHOUAN, Revenant à la caution solidaire et hypothécaire « STE AZUR INDUSTRIES COSMETIQUES »

# **Azur Industrie Cosmétique**

Date	Montant	Organisme	Nature	Garantie Donnée
28/10/2022	6000000	Amen Bank	CMT	• Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle HamamZriba et construction du projet.
28/10/2022	5 200000	BNA	CMT	<ul> <li>Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle HamamZriba et construction du projet.</li> </ul>
29/12/2022	10000000	BIAT	CMT	<ul> <li>Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle HamamZriba et construction du projet;</li> <li>Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.</li> </ul>

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe « Société d'Articles Hygiéniques - SAH » 5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis

## Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

## **Opinion**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « Société d'Articles Hygiéniques –SAH», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 312.143.492 dinars y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 35.323.742 dinars ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 82.995.490 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Observation

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VII aux états financiers dans laquelle la direction relate le fait que la société « SAH SA » fait l'objet actuellement d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de ladite société et ce, pour la période allant du 1<sup>er</sup>avril 2019 au 31 mars 2022.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif dudit contrôle ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Au 31 décembre 2022, aucune provision n'a été constatée en couverture d'un risque social de rattachant audit contrôle.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

## Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2022 pour un montant net de 362.244.878 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers du groupe « SAH ». Au 31 décembre 2022, la provision sur les stocks s'élève à 6.549.011 DT.

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

## Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock;
- Tester le calcul du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la

présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention

des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « Société d'Articles Hygiéniques SAH ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 26 mai 2023

Les commissaires aux comptes

**Conseil Audit Formation** 

**Cabinet HAYET LABIDI** 

Abir Matmti

Hayet Labidi

#### **FCP KOUNOUZ**

## SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

## **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration du gestionnaire du 26 Mars 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-KOUNOUZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 719 827,161 TND, un actif net de 715 605,797 TND et un bénéfice net annuel de 62 363,828 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-KOUNOUZ » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Observations**

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Evaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP KOUNOUZ pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

## Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

#### Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, <u>www.oect.org.tn</u>. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

#### Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

## Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la Préparation des états financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 Mars 2023

Le Commissaire aux Comptes:

Mahmoud ELLOUMI

## **BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022**

Actif	Note	31-déc22	31-déc21
Portefeuille-titres	3.1	544 524,169	398 300,750
Obligations de sociétés		37 815,480	2 287,720
Emprunts d'Etat		106 901,459	93 514,090
Actions et droits rattachés		364 631,850	274 955,380
Titres des Organismes de Placement Collectif		35 175,380	27 543,560
Placements monétaires et disponibilités	3.3	174 821,524	160 703,725
Placements monétaires		70 498,497	55 796,034
Disponibilités		104 323,027	104 907,691
Créances d'exploitation	3.5	481,468	-
Total Actif		719 827,161	559 004,475
<b>5</b> "			
Passif			
Dettes sur opérations de pensions livrées		-	-
Opérateurs Créditeurs	3.6	1 791,484	1 397,405
Autres créditeurs divers	3.7	2 429,880	2 352,495
Total Passif	- -	4 221,364	3 749,900
Actif net		745 605 707	555 254,575
Acti liet		715 605,797	555 254,575
Capital	3.8	691 367,264	540 316,637
Sommes distribuables	3.11	24 238,533	14 937,938
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Sommes distribuables de la période		24 238,533	14 937,938
Actif net	-	715 605,797	555 254,575
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		719 827,161	559 004,475

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
Revenus du portefeuille titres Dividendes titres OPCVM	3.2	25 057,338 -	18 948,424 -
Revenus des obligations		4 508,048	785,834
Revenus des emprunts d'Etat		3 464,290	4 968,000
Revenus Actions et droits rattachés		17 085,000	13 194,590
Revenus des placements monétaires	3.4	8 145,012	8 806,581
Revenus des billets de trésorerie		-	3 722,855
Revenus des certificats de dépôt		-	-
Revenus des comptes à vue		4 815,666	5 061,262
Revenus des prises en pensions *		3 329,346	22,464
Total des revenus des placements	_	33 202,350	27 755,005
Intávêta dos misos en noncion			
Intérêts des mises en pension Charges de gestion des placements	3.9	- 6 588,086	6 546,054
Revenus nets des placements	=	26 614,264	21 208,951
Autres charges	3.10	3 020,794	4 044,181
Résultat d'exploitation	=	23 593,470	17 164,770
Régularisation du résultat d'exploitation		645,063	(2 226,832)
Sommes distribuables de la période	=	24 238,533	14 937,938
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles sur		(645,063)	2 226,832
titres		37 263,466	17 593,318
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 130,376	(20 307,220)
Frais de négociation de titres		(1 623,484)	(1 086,375)
Résultat de la période			
*Colonnes retraitées pour des raisons de comparabilité		62 262 020	42 264 402
	=	62 363,828	13 364,493

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2022

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021
Variation de l'actif net résultant	62 363,828	13 364,493
des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	23 593,470	17 164,770
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37 263,466	17 593,318
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	3 130,376	(20 307,220)
Frais de négociation de titres	(1 623,484)	(1 086,375)
Distributions de dividendes	0,000	0,000
Transaction sur capital	97 987,394	(415 699,397)
Souscription	169 000,048	96 486,104
Capital	93 200,000	56 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	73 657,223	38 205,113
Régularisation des sommes distribuables	2 142,825	1 980,991
Rachat	71 012,654	512 185,501
Capital	38 100,000	307 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	31 414,892	200 277,678
Régularisation des sommes distribuables	1 497,762	4 207,823
Variation de l'actif net	160 351,222	(402 334,904)
Actif net		
En début de période	555 254,575	957 589,479
En fin de période	715 605,797	555 254,575
Nombre d'actions		
En début de période	3 153	5 667
En fin de période	3 704	3 153
Valeur liquidative	193,198	176,103
Taux de rendement de la période	9,708%	4,217%

## Notes aux états financiers

## Exercice clos le 31 Décembre 2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

## Présentation du fonds :

FCP KOUNOUZ est un FCP de catégorie mixte de capitalisation.

Il a obtenu le visa du CMF le 21 Mai 2008 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 28 juillet 2008.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts.

### 1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

#### 2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

## 2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

## 2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

## 2.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 décembre 2022, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

Le fonds détient une souche de BTA, valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- BTA 7.2% Février 2027,

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

## 2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 2.5. Opérations de pensions livrées :

#### • <u>Titres mis en Pension</u>

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le FCP procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions».

## • Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus de placements monétaires sous une rubrique distincte « revenus des prises en pension ».

# 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

## 3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 544 524,169 Dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur actuelle au 31/12/2022	% actif
	<u>Actions</u>	67 021	380 943,496	364 631,850	50,655%
TN0007300015	ARTES	9 000	53 005,880	46 755,000	6,495%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCES MAGHREBIA VIE	982	5 970,560	6 088,400	0,846%
TNMSXIDXJE02	ASSURANCES MAGHREBIA VIE (NS)	1 964	11 941,120	11 941,120	1,659%
TN0003100609	BNA	7 900	72 578,461	69 377,800	9,638%
TN0001300557	BTE (ADP)	2 700	36 049,310	17 145,000	2,382%
TN0007540016	NBL AA	6 000	34 700,000	29 862,000	4,148%
TN0006590012	SIAME	17 385	61 063,319	66 132,540	9,187%
TNNGTFLC2986	STA	1 090	20 053,743	26 825,990	3,727%
TN0002600955	STB	16 000	58 781,103	61 024,000	8,478%
TN0007200017	WIFAK LEAS	4 000	26 800,000	29 480,000	4,095%
	Titres OPCVM	340	34 856,460	35 175,380	4,887%
TNO5BUFFR7Y6	SICAV AL HIFADH	340	34 856,460	35 175,380	4,887%
	Obligations de sociétés	50	37 000,000	37 815,480	5,253%
TN0003600509	ATB 2007/1(25 ANS)	50	2 000,000	2 084,280	0,290%
TN0007200173	WIB ISLAMIQUE 2019-1 A	1 000	35 000,000	35 731,200	4,964%
	Titres de créance émis par le  Trésor  négociables sur le marché financier	101 205	101 095,000	106 901,459	14,851%
TN0008000721	BTA 7.2% FEVRIER 2027	55	51 095,000	54 082,677	7,513%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL 2022 T1 CB	500	50 000,000	52 818,782	7,338%
	TOTAL		516 894,956	544 524,169	75,647%

Les entrées en portefeuille titres en 2022 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	258 122,670
Obligations sociétés	45 000,000
Emprunts d'Etat	101 095,000
Actions SICAV	95 221,765
TOTAL	499 439,435

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	195 217,654	207 275,560	12 057,906
Obligations sociétés	10 200,000	10 200,000	-
Emprunts d'Etat	101 205,000	90 000,000	- 11 205,000
Actions SICAV	87 003,305	89 280,775	2 277,470
TOTAL	393 625,959	396 756,335	3 130,376

## 3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 25 057,338 DT Dinars au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021	
<u>Dividendes</u>	17 085,000	13 194,590	
- des actions admises à la cote	17 085,000	13 194,590	
- des Titres OPCVM	-	-	
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 508,048	5 753,834	
Revenus des obligations de sociétés	<u>4 508,048</u>	<u>785,834</u>	
- intérêts	4 508,048	785,834	
- primes de remboursement	-	-	
Revenus des Emprunts d'Etat	3 464,290	4 968,000	
- intérêts	3 464,290	4 968,000	
- primes de remboursement	-	-	
TOTAL	25 057,338	18 948,424	

## 3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 174 821,524 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre		Coût	Valeur actuelle au	% actif
		d'acquisition	31/12/2022	/0 actii
PLACEMENTS MONETAIRES		70 000,000	70 498,497	9,794%
Créances sur opérations de pensions				
<u>livrées</u>				
Pension livrée ATB au 31/01/2023 à				
8,27%		70 000,000	70 498,497	9,794%
pour 61 jours : 71 BTA 6% october 2023				
Disponibilités		104 323,027	104 323,027	14,493%
Dépôts à vue		102 944,466	102 944,466	14,301%
Sommes à l'encaissement		5 091,329	5 091,329	0,707%
Sammas à régler		- 3	- 3 712,768	-0,516%
Sommes à régler		712,768	- 3/12,/00	-0,510%
TOTAL GENERAL		174 323,027	174 821,524	24,287%

## 3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2022 à 8 145,012 DT et représente le montant des revenus des différents placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au Période du 01 31/12/2022 31/12/202	
Intérêts des billets de trésorerie	0,000	3 722,855
Intérêts des certificats de dépôt	0,000	0,000
Intérêts des comptes courants	4 815,666	5 061,262
Revenus des prises en pensions *	3 329,346	22,464
TOTAL	8 145,012	8 806,581

<sup>\*</sup> Colonnes retraitées pour des raisons de comparabilité

## 3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 481,468 TND au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Agios créditeurs à recevoir	481,468	0,000
TOTAL	481,468	0,000

## 3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 1 791,484 DT et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Commission distributeurs (TSB et TSI)	627,019	489,093
Commission gestionnaire (TSI)	716,590	558,958
Commission dépositaire (TSB )	447,875	349,354
TOTAL	1 791,484	1 397,405

## 3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 2 429,880 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Redevance CMF	60,419	46,465
Etat impôts à payer	0,000	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	2 369,461	2 306,030
TOTAL	2 429,880	2 352,495

## 3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

	2022	2021
Capital initial dès sa constitution		
Montant (en nominal)	315 300,000	566 700,000
Nombre de Parts	3 153	5 667
Nombre de porteurs de Parts	36	36
Souscriptions réalisées (en nominal)		
Montant	93 200,000	56 300,000
Nombre de parts émises	932	563
Rachats effectués (en nominal)		
Montant	38 100,000	307 700,000
Nombre de parts rachetées	381	3 077
Capital au 31-12-		
Montant (en nominal)	370 400,000	315 300,000
Sommes non distribuables	320 967,264	225 016,637
Montant du capital au 31-12	691 367,264	540 316,637
Nombre de parts	3 704	3 153
Nombre de porteurs de Parts	31	26

## 3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Varaition des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	- 586,640	831,256
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions et droits	26 771,454	17 622,896
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur Emrpunt d'Etat	11 078,652	-860,834
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	2 277,470	616,674
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	852,906	-20 923,894
Frais négociation de titres	-1 623,484	-1 086,375
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	38 770,358	-3 800,277
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	239 954,575	390 889,479
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	73 657,223	38 205,113
Régularisations sommes non distribuables rachats	-31 414,892	-200 277,678
	·	
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	320 967,264	225 016,637

## 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 6 588,086 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Commission distributeurs (TSI & TSB)	2 305,824	2 291,129
Commission gestionnaire (TSI)	2 635,226	2 618,406
Commission dépositaire (TSB)	1 647,036	1 636,519
TOTAL	6 588,086	6 546,054

## 3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 3 020,794 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Redevance CMF	658,804	654,591
Honoraires commissaire aux comptes	2 361,990	3 389,590
Dotations aux amortissement et provisions	0,000	0,000
TOTAL	3 020,794	4 044,181

#### 3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	0,000	0,000	0,000	0,000
Exercice 2022	23 593,470	2 142,825	-1 497,762	24 238,533
	24 238,533			

## 4. Autres informations

## 4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
- Titres à recevoir	-3 712,768	-593,943
Total	-3 712,768	-593,943

## 4.2- Données par parts et ratios pertinents

# 4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	8,964	8,803	3,351	9,021	9,930
Charges de gestion des placements	-1,779	-2,076	-1,004	-1,747	-1,756
REVENUS NET DES PLACEMENTS	7,185	6,727	2,347	7,273	8,174
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,816	-1,283	-0,413	-0,918	-0,836
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6,370	5,444	1,935	6,355	7,338
Régularisation du résultat d'exploitation	0,174	-0,706	1,379	-0,097	-0,121
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	6,544	4,738	3,313	6,258	7,217
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	10,060	5,580	-9,186	2,660	-3,753
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,845	-6,441	1,613	0,627	6,953
Frais de négociation de titres	-0,438	-0,345	-0,195	-0,268	-0,306
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	10,467	-1,205	-7,768	3,020	2,895
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	16,837	4,239	-5,834	9,375	10,233
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	10,467	-1,205	-7,768	3,020	2,895
Régularisation du résultat non distribuable	0,084	3,595	-6,244	0,407	-0,171
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	10,552	2,389	-14,012	3,426	2,724
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	193,198	176,103	168,976	179,675	169,991

## 4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	1,030%	1,179%	0,857%	0,952%	1,021%	0,982%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,472%	0,728%	0,529%	0,500%	0,486%	0,463%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	3,690%	3,091%	2,246%	3,462%	4,268%	3,347%
Actif Net Moyen	639 415,818	555 254,575	764 208,692	583 238,242	602 478,644	654 591,327

## 4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement" TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

#### FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION

## SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

## **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration du gestionnaire du 26 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-WAFA » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 33 136 701,811 TND, un actif net de 33 064 219,010 TND et un bénéfice net annuel de 1 679 716,879 TND.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-WAFA » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

## Fondement de l'opinion avec réserves

- Les créances d'exploitation au 31 Décembre 2022 du fonds commun de placement « FCP-WAFA » englobent un encours impayé de 1 750 000 DT relatif à des Billets de trésorerie échus et impayés détaillés comme suit :
- 500 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur AMS échu le 11/04/2021,
- 850 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur GIF échu le 01/04/2021,
- 250 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur GIF échu le 21/05/2021,
- 50 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 10 /06/2021,
- 50 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur **GIF** échu le 10 /06/2021,
- 50 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur GIF échu le 20 /06/2021.

Les difficultés financières importantes de ces deux sociétés nous laissent à penser qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de ces deux relations à rembourser ces billets de trésorerie. « FCP-WAFA » a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans à partir du 1er novembre 2021 de

L'état de rapprochement bancaire au 31 Décembre 2022 du fonds commun de placement « FCP-

50% de cet encours impayé. Au 31 décembre 2022, ce risque est couvert à hauteur de 204 246,575 DT.

ELECTROSTAR échu le 22/05/2022. Les difficultés financières importantes de la sociétés ELECTROSTAR indiquent un doute significatif sur la capacité de la dernière à rembourser ce billet de trésorerie. Aucune provision n'a été constatée au 31 Décembre 2022 afin de couvrir ce risque.

WAFA » affiche un suspens bancaire de 200 000 DT relatifs à un Billet de trésorerie de l'émetteur

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes

indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observations**

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP WAFA pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable. Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

#### Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

## Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, <u>www.oect.org.tn</u>. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

## Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la

Préparation des états financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 Mars 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

## **BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022**

Actif	Note	31-déc22	31-déc21
Portefeuille-titres	3.1	19 200 662,409	20 945 939,484
Obligations de sociétés Emprunts d'Etat Titres des Organismes de Placement Collectif		5 125 590,632 12 523 216,777 1 551 855,000	6 218 475,394 13 337 787,590 1 389 676,500
Placements monétaires et disponibilités	3.3	12 354 673,095	8 896 572,576
Placements monétaires Disponibilités		9 243 409,267 3 111 263,828	7 775 327,670 1 121 244,906
Créances d'exploitation	3.5	1 581 366,307	1 767 930,742
Total Actif		33 136 701,811	31 610 442,802
Passif			
Dettes sur opérations de pensions livrées		_	_
Opérateurs Créditeurs	3.6	58 263,921	60 077,104
Autres créditeurs divers	3.7	14 218,880	12 006,130
Total Passif		72 482,801	72 083,234
	•		
Actif net		33 064 219,010	31 538 359,568
Capital	3.8	24 915 268,747	25 026 925,592
Sommes distribuables	3.11	8 148 950,263	6 511 433,976
Sommes distribuables des exercices antérieurs Sommes distribuables de la période		6 479 768,587 1 669 181,676	5 004 520,637 1 506 913,339
Actif net		33 064 219,010	31 538 359,568
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		33 136 701,811	31 610 442,802

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	Note	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
Revenus du portefeuille titres	3.2	1 249 522,548	1 458 450,966
Dividendes titres OPCVM		134 206,400	57 570,000
Revenus des obligations		493 821,805	788 705,004
Revenus des emprunts d'Etat		621 494,343	612 175,962
Revenus des placements monétaires	3.4	861 139,461	554 405,537
Revenus des billets de trésorerie		563 989,810	134 593,457
Revenus des certificats de dépôt		5 824,873	210 030,172
Revenus des comptes à vue		164 398,309	209 781,908
Revenus des prises en pensions		126 926,469	-
Total das varionies das placements		2 110 662,009	2 012 856,503
Total des revenus des placements		2 110 602,009	2 0 1 2 0 3 0 , 3 0 3
Intérêts des mises en pension		-	-
Charges de gestion des placements	3.9	224 718,391	241 428,682
Revenus nets des placements		1 885 943,618	1 771 427,821
Autres charges	3.10	220 817,658	77 753,032
Résultat d'exploitation		1 665 125,960	1 693 674,789
Régularisation du résultat d'exploitation		4 055,716	(186 761,450)
Sommes distribuables de la période		1 669 181,676	1 506 913,339
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potentielles		(4 055,716)	186 761,450
sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession des		21 577,172	56 590,288
titres		(6 929,552)	19 502,683
Frais de négociation de titres		(56,701)	(1 158,161)
Résultat de la période		1 679 716,879	1 768 609,599

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2022

	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021
Variation de l'actif net résultant	1 679 716,879	1 768 609,599
des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	1 665 125,960	1 693 674,79
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	21 577,172	56 590,288
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	(6 929,552)	19 502,683
Frais de négociation de titres	(56,701)	(1 158,161)
Distributions de dividendes	0,000	0,000
Transaction our conital	(452 957 427)	(00 626 494)
Transaction sur capital	(153 857,437)	(99 636,181)
Souscription	53 816 653,973	84 034 741,962
Capital	41 895 100,000	69 084 600,000
Régularisation des sommes non distribuables	(282 883,310)	(520 238,748)
Régularisation des sommes distribuables	12 204 437,283	15 470 380,710
Rachat	53 970 511,410	84 134 378,143
Capital	42 017 500,000	69 005 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	(279 035,546)	(512 787,325)
Régularisation des sommes distribuables	12 232 046,956	15 641 465,468
Variation de l'actif net	1 525 859,442	1 668 973,418
Actif net		
En début de période	31 538 359,568	29 869 386,150
En fin de période	33 064 219,010	31 538 359,568
Nombre d'actions		
En début de période	251 875	251 086
En fin de période	250 651	251 875
Valeur liquidative	131,913	125,214
Taux de rendement de la période	5,350%	5,257%

## Notes aux états financiers

#### Exercice clos le 31 Décembre 2022

(Unité : en Dinars Tunisiens)

## Présentation du fonds :

FCP WAFA obligataire capitalisation « FCP WAFA » est un FCP de catégorie obligataire de capitalisation constitué le 23 octobre 2017.

Il a obtenu le visa du CMF le 30 octobre 2017 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 15 novembre 2017.

Son capital initial s'élève à 300 000 TND divisés en 3 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 25 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts.

#### 1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP WAFA arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

#### 2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP WAFA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

## 2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

## 2.2. Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31

décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres);
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

Le fonds détient des souches de BTA, valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- BTA 6,5% Juin 2025,
- BTA 7% Juillet 2028,
- BTA 7.2% Février 2027,
- BTA 7.2% Mai 2027.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

## 2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice.

## 2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 2.5. Opérations de pensions livrées :

### • <u>Titres mis en Pension</u>

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le FCP procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions».

#### • Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus de placements monétaires sous une rubrique distincte « revenus des prises en pension ».

# 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

# 3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 19 200 662,409 TND et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2022	% actif
	Obligations des sociétés admises à la cote		4 925 473,99	5 125 590,63	15,47%
TN0001300607	BTE 2010-B	9000	360 000,00	364 800,53	1,10%
TN0001300680	BTE 2019-1	8000	800 000,00	871 785,21	2,63%
TN0001900844	BH 2009-B	11000	253 000,00	263 756,59	0,80%
TN0002601045	STB 2010/1	15000	299 400,00	309 277,41	0,93%
TN0003100765	BNA SUB 2018-1	5000	100 000,00	102 745,86	0,31%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	7000	139 834,00	142 714,52	0,43%
TN0003400678	AMEN BANK SUB 2020-03	5000	500 000,00	533 067,40	1,61%
TN0003600509	ATB 2007/1(25 ANS)	4370	174 800,00	182 166,31	0,55%
TN0003900248	UIB 2009/1 (20 ANS)	9136	319 760,00	326 606,89	0,99%
TN0003900305	UIB 2012-1C	4249	231 182,05	244 023,35	0,74%
TN0003900388	UIB SUB 2016	2930	116 080,00	123 874,34	0,37%
TN0004620134	BTK-2009	2500	49 936,16	52 430,52	0,16%
TN0004700811	ATL 2020-1	5000	300 000,00	305 147,18	0,92%
TN0005260153	MEUBLATEX 2015	1500	30 000,00	30 567,78	0,09%
TN0007200173	WIB ISLAMIQUE 2019-1 A	2700	94 141,02	96 318,67	0,29%
TN0007200181	WIB ISLAMIQUE 2019-1 B	480	18 644,00	19 782,68	0,06%
TN0007200199	WIB ISLAMIQUE 2019-1 C	1000	56 325,68	59 140,27	0,18%
TN0007200207	WIB ISLAMIQUE 2019-1 D	400	22 371,09	23 579,05	0,07%
TN0007310337	HL 2016-2	5000	100 000,00	100 584,99	0,30%
TN0007310410	HL 2017-2	1000	40 000,00	41 197,50	0,12%
TN0007310543	HL 2020-02	7000	420 000,00	424 683,75	1,28%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 C	5000	500 000,00	507 339,84	1,53%
	Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier		11 920 448,10	12 523 216,78	37,79%

	Bons du trésor assimilables		11 920 448,10	12 523 216,78	37,79%
TN0008000648	BTA 6% 15 JUIN 2023	295	283 200,00	300 747,54	0,91%
TN0008000697	BTA 7% 10 JUILLET 2028	325	284 375,00	300 540,98	0,91%
TN0008000705	BTA 6.5% JUIN 2025	995	899 380,50	973 594,64	2,94%
TN0008000721	BTA 7.2% FEVRIER 2027	2915	2 667 128,00	2 866 381,86	8,65%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	2377	2 186 364,60	2 291 305,30	6,92%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B	10000	1 000 000,00	1 035 489,32	3,13%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B T2	10000	1 000 000,00	1 024 688,22	3,09%
TN3QL5M1QLW6	EMPRUNT NATIONAL 2021 CC T3	1000	1 000 000,00	1 008 778,08	3,04%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL 2022 T1 CB	10000	1 000 000,00	1 056 374,79	3,19%
TNI9EO2MTU05	EMPRUNT NATIONAL 2022 T2 CC	15000	1 500 000,00	1 563 123,29	4,72%
TNRGVSC8DE36	EMPRUNT NATIONAL 2022 T3 CB	1000	100 000,00	102 192,77	0,31%
	Titres OPCVM		1 545 772,40	1 551 855,00	4,68%
	Actions des SICAV		1 545 772,40	1 551 855,00	4,68%
TNO5BUFFR7Y6	SICAV AL HIFADH	15 000	1 545 772,40	1 551 855,00	4,68%
	TOTAL	10 000	18 391 694,49	19 200 662,41	57,94%

Les entrées en portefeuille titres en 2022 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Obligations sociétés	100 000,000
BTA	2 747 360,000
Actions SICAV	3 729 231,100
TOTAL	6 576 591,100

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties (cession/remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins- values réalisées
Obligations sociétés	1 181 802,909	1 184 877,400	3 074,491
BTA	3 563 138,900	3 607 153,500	44 014,600
Actions SICAV	3 561 974,143	3 507 955,500	-54 018,643
TOTAL	8 306 915,952	8 299 986,400	-6 929,552

## 3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 249 522,548 TND pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
<u>Dividendes</u>	134 206,400	57 570,000
- des Titres OPCVM	134 206,400	57 570,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 115 316,148	1 400 880,966
Revenus des obligations de sociétés	<u>493 821,805</u>	<u>788 705,004</u>
- intérêts	493 821,805	788 705,004
- primes de remboursement	-	-
Revenus des Emprunts d'Etat	621 494,343	<u>612 175,962</u>
- intérêts	621 494,343	612 175,962
- primes de remboursement	-	-
TOTAL	1 249 522,548	1 458 450,966

## 3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 12 354 673,095 TND et se détaille comme suit :

_Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2022	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		9 194 307,595	9 243 409,267	27,895%
Emetteur PROMOTEX				
Billets de trésorerie	3	3 000 000,000	3 000 619,998	9,055%
BT PROMOTEX 1080J 31/12/2021	1	1 000 000,000	1 000 206,666	3,018%
BT PROMOTEX 1440J 31/12/2021	1	1 000 000,000	1 000 206,666	3,018%
BT PROMOTEX 720J 31/12/2021	1	1 000 000,000	1 000 206,666	3,018%
Emetteur STIP				
Billets de trésorerie	3	2 583 479,570	2 626 070,272	7,925%
STIP 180J 29/09/2022	1	527 061,611	538 733,827	1,626%
STIP 180J 29/10/2022	1	1 913 002,364	1 942 829,592	5,863%
STIP 190J 29/11/2022	1	143 415,595	144 506,853	0,436%
 Emetteur CME				
Billets de trésorerie	1	2 410 828,025	2 416 167,664	7,292%
_				0,000%
CME 160J 22/12/2022	1	2 410 828,025	2 416 167,664	7,292%
				0,000%
Créances sur opérations de pensions livrées		1 200 000,000	1 200 551,333	3,623%
Pension livrée ATB au 30/12/2022 à 8,27% pour 31 jours : 1135 BTA 6% Octobre 2023		1 200 000,000	1 200 551,333	3,623%
Disponibilités		3 111 263,828	3 111 263,828	9,389%
Dépôts à vue		3 213 159,108	3 213 159,108	9,697%
Sommes à l'encaissement		-	-	0,000%
Sommes à régler		- 101 895,280	- 101 895,280	-0,307%
TOTAL GENERAL		12 305 571,423	12 354 673,095	37,284%

### 3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 861 139,461 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021	
Intérêts des billets de trésorerie	563 989,810	134 593,457	
Intérêts des certificats de dépôt	5 824,873	210 030,172	
Intérêts des comptes courants	164 398,309	209 781,908	
Revenus des prises en pensions	126 926,469	0,000	
TOTAL	861 139,461	554 405,537	

## 3.5 Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 581 366,307 TND au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	4 212,882	3 777,317
Agios créditeurs à recevoir	31 400,000	43 400,000
Débiteurs Divers « BT LOUKIL » *	1 750 000,000	1 750 000,000
Provision Pour dépréciation « BT LOUKIL » *	-204 246,575	-29 246,575
TOTAL	1 581 366,307	1 767 930,742

<sup>\*</sup> FCP WAFA a opté pour une dépréciation progressive de 50% de l'encours impayés/ Groupe Loukil qui s'élève au 31.12.2022 à 1 750 KDT (1250 KDT BT GIF & 500 KDT AMS) et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 01/11/2021.

### 3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 58 263,921 TND et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	
Commission distributeurs(TSB et TSI)	20 808,542	21 456,106	
Commission gestionnaire ( TSI)	24 970,250	25 747,329	
Commission dépositaire(TSB )	12 485,129	12 873,669	
TOTAL	58 263,921	60 077,104	

#### 3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 14 218,880 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021	
Redevance CMF	2 744,855	2 690,376	
Etat impôts à payer	0,000	0,000	
Honoraires commissaire aux comptes	11 474,025	9 315,754	
TOTAL	14 218,880	12 006,130	

## 3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2022	
Montant (en nominal)	25 187 500,000
Nombre de Parts	251 875
Nombre de porteurs de Parts	664
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	41 895 100,000
Nombre de parts émises	418 951
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	42 017 500,000
Nombre de parts rachetées	420 175
Capital au 31/12/2022	
Montant (en nominal)	25 065 100,000
Sommes non distribuables	-149 831,253
Montant du capital au 31/12/2022	24 915 268,747
Nombre de parts	250 651
Nombre de porteurs de Parts	758

### 3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM  Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs	-5 078,46	-2 740,42
assimilées	26 655,63	59 330,71
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	-54 018,64	14 225,92
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées Frais négociation de titres	47 089,09 -56,701	5 276,77 -1 158,16
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	14 590,92	74 934,81
Sommes non distribuables des exercices antérieurs Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-160 574,41	-228 057,80
	-282 883,31	-520 238,75
Régularisations sommes non distribuables rachats	279 035,55	512 787,33
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-149 831,25	-160 574,41

## 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 224 718,391 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Commission distributeurs (TSI & TSB)	80 256,567	86 224,522
Commission gestionnaire (TSI)	96 307,877	103 469,441
Commission dépositaire (TSB)	48 153,947	51 734,719
TOTAL	224 718,391	241 428,682

#### 3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 220 817,658 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, ainsi que la dotation aux provisions se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2021
Redevance CMF	32 101,989	34 489,142
Honoraires commissaire aux comptes	13 715,669	14 017,315
Dotations aux amortissement et provisions	175 000,000	29 246,575
TOTAL	220 817,658	77 753,032

#### 3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices n-1 et antérieurs	6 511 433,976	10 838 436,440	-10 870 101,829	6 479 768,587
Exercice 2021	1 665 125,960	1 366 000,843	-1 361 945,127	1 669 181,676
	8 148 950,263			

## 4. Autres informations

## 4.1- Engagement hors bilan :

A la date du 31 Décembre 2022, FCP WAFA n'a pas d'engagement hors bilan.

# 4.2- Données par part et ratios pertinents

# 4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	8,421	7,991	5,663	7,307	7,125
Charges de gestion des placements	-0,897	-0,959	-0,576	-0,730	-0,640
REVENUS NET DES PLACEMENTS	7,524	7,033	5,088	6,577	6,485
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	0,881	0,309	0,108	0,175	0,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6,643	6,724	4,979	6,402	6,313
Régularisation du résultat d'exploitation	0,016	-0,741	2,177	0,178	-0,180
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	6,659	5,983	7,156	6,580	6,133
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	0,086	0,225	0,243	-0,005	-0,005
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-0,028	0,077	-0,203	-0,093	-1,605
Frais de négociation de titres	0,000	-0,005	-0,002	-0,010	-0,087
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	0,058	0,298	0,038	-0,107	-1,696
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	6,701	7,022	5,017	6,294	4,616
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,058	0,298	0,038	-0,107	-1,696
Régularisation du résultat non distribuable	-0,020	-0,027	-0,266	0,059	1,064
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,038	0,271	-0,228	-0,048	-0,632
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	131,913	125,214	118,960	112,032	105,500

# 4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,696%	0,786%	0,654%	0,745%	0,607%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,668%	0,247%	0,123%	0,178%	0,163%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	5,155%	5,516%	5,660%	6,530%	5,983%
Actif Net Moyen	32 301 289,289	30 703 872,859	22 089 878,302	12 522 719,577	10 735 068,699

#### 4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP WAFA est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK TSB assure les fonctions de dépositaire pour FCP WAFA, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP WAFA. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

#### **UGFS BONDS FUND**

#### **SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022**

#### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2022

#### I. Rapport sur l'audit des états financiers

#### 1. Opinion sur les états financiers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de UGFS BONDS FUND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de **2 818 428 DT**, y compris des sommes distribuables de l'exercice s'élevant à **101 700 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de UGFS BONDS FUND au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### 2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### 3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par le fonds UGFS BONDS FUND pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

#### 4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire la société United Gulf Financial Services- North Africa (UGFS-NA).

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion préparé par le Gestionnaire et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fond dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

# 5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) en tant que Gestionnaire est responsable de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables applicables en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### 6. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y
  compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers
  représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une
  image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005- 96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience incombe au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant les faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au Gestionnaire du Fonds.

#### 2. Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds portant application de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant

promulgation du code des organismes de placement collectif, nous signalons qu'au 31 décembre 2022, le ratio de liquidité et quasi-liquidité du fonds UGFS BONDS FUND est de l'ordre de 19,9% du total des actifs se situant ainsi en-dessous de la limite de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille du fonds. Tunis le 31 mars 2023 Le Commissaire aux comptes : **Project Group** Hamdi KRIAA

## **BILAN AU 31/12/2022**

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	5-1	2 266 615	2 893 134
Titres OPCVM		136 400	184 482
Obligations et valeurs assimilées		2 130 215	2 708 652
Placements monétaires et disponibilités	5-2	563 272	816 663
Placements monétaires		550 949	712 257
Disponibilités		12 323	104 406
TOTAL ACTIF		2 829 887	3 709 797
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5-3	10 334	10 877
Autres créditeurs divers	5-4	1 125	2 846
TOTAL PASSIF		11 459	13 723
ACTIF NET			
Capital	5-5	1 888 272	2 867 618
Sommes distribuables		930 156	828 456
Sommes distribuables des exercices antérieurs		828 456	667 607
Sommes distribuables de l'exercice		101 700	160 849
ACTIF NET		2 818 428	3 696 074
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 829 887	3 709 797

# ETAT DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	5-6	158 486	171 257
Dividendes		5 929	8 280
Revenus des obligations et valeurs assimilés		152 557	162 977
Revenus des placements monétaires	5-7	6 052	52 513
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		164 538	223 770
Charges de gestion des placements	5-8	41 109	52 977
REVENU NET DES PLACEMENTS		123 429	170 793
Autres charges	5-9	7 598	(5 061)
RESULTAT D'EXPLOITATION		115 831	175 854
Régularisation du résultat d'exploitation		(14 131)	(15 005)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		101 700	160 849
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		14 131	15 005
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		845	15 485
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		13 800	4 407
Frais de négociation de titres		0	(83)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		130 476	195 663

# **ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2022	31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	130 476	195 663
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	115 831	175 854
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	845	15 485
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	13 800	4 407
Frais de négociation de titres	0	(83)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 008 122)	(1 986 357)
Souscriptions		
- Capital	2 833 930	4 929 680
- Régularisation des sommes non distribuables	640 216	808 176
- Régularisation des sommes distribuables	72 884	73 418
Rachats		
- Capital	3 645 410	(6 624 240)
- Régularisation des sommes non distribuables	(822 727)	(1 084 968)
- Régularisation des sommes distribuables	(87 015)	(88 423)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(877 646)	(1 790 694)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	3 696 074	5 486 768
En fin de l'exercice	2 818 428	3 696 074
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	302 609	472 065
En fin de l'exercice	221 461	302 609
VALEUR LIQUIDATIVE	12,727	12,214
TAUX DE RENDEMENT	4,20%	5,09%

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS Exercice clos le 31 décembre 2022

#### 1. PRESENTATION DU FONDS

UGFS BONDS FUND est un Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de catégorie obligataire dont l'agrément du CMF a été accordé le 30 avril 2015 sous le N°25-2015.Ce fonds est régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.

Le fonds UGFS BONDS FUND a pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le montant initial de souscription était fixé à 500 000 dinars divisés en 50 000 parts de 10 dinars chacune.

Le gestionnaire de ce fonds est la société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) et le dépositaire est la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT).

UGFS BONDS FUND est un Fonds Commun de Placement de distribution. Toutefois, le Conseil d'Administration de la société UGFS-NA du 20 novembre 2017 a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats du fonds qui devient un Fonds Commun de Placement de type capitalisation.

Par conséquent les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées à compter de l'exercice 2018.

#### 2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31.12.2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente :
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du Fonds UGFS BONDS FUND figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables « BTA » sont valorisé comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31/12/2020, le Fonds UGFS BONDS FUND ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA «Juillet 2032».

#### 3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît, également, comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « Revenus des placements monétaires ».

#### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable du fonds commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

## 5. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 5-1: Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à 2 266 615 Dinars et se détaille ainsi :

		Nombre Coût Valeur au			%
		de titres	d'acquisition	31/12/2022	Actif net
CODE ISIN	Obligations et valeurs assimilées		1 982 244	2 130 215	75,58%
TN0008000630	BTA 6% 10-2023	100	93 080	98 686	3,50%
TN0008000630	BTA 6% 10-2023	250	232 700	250 741	8,90%
TN0008000366	BTA 6% 04-2024	500	480 750	514 600	18,26%
TN0008000572	BTA 6,7% 04-2028	200	189 600	203 025	7,20%
TN0008000572	BTA 6,7% 04-2028	300	284 400	304 455	10,80%
TN0008000598	BTA 6% 01-2024	208	191 568	210 765	7,48%
TN0008000580	BTA 6,3% 03-2026	249	229 578	252 415	8,96%
TN0008000580	BTA 6,3% 03-2026	2 500	150 000	158 400	5,62%
	EO ATB SUB 2017	1 500	60 000	62 554	2,22%
TN4J4VCBM140	EO ATTI LEASING 2016-2 A	3 750	70 568	74 574	2,64%
Titres OPCVM			134 783	136 400	4,84%
TN0006840011	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1271	134 783	136 400	4,84%
TOTAL			2 117 027	2 266 615	80,42%
TOTAL			2 117 027	2 200 013	30,72 /0

EO : Emprunt Obligataire

BTA : Bons de Trésor Assimilables

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après .

	<u>Coût</u>	<u>Intérêts</u>	Plus (moins)	<u>Valeur</u>	Plus (moins)
	d'acquisition	<u>courus</u> <u>nets</u>	<u>values</u> <u>latentes</u>	<u>au 31</u> décembre	values réalisées
Soldes au 31 décembre 2021	2 719 623	96 915	76 596	2 893 134	
* Acquisitions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés					
Titres OPCVM	30 146			30 146	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	(279 300)			(279 300)	
Obligations de sociétés	(273 568)			(273 568)	
Titres OPCVM	(79 874)			(79 874)	668
* Variation des plus ou moins-values latentes					
Bons de trésor assimilables (BTA)					
Obligations de sociétés		(24 767)	844	(23 923)	
Titres OPCVM					
Variation des intérêts courus					
Soldes au 31 décembre 2022	2 117 027	72 148	77 440	2 266 615	668

# Note 5-2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à 563 272 Dinars et se détaille ainsi :

	Nombre	coût d'acquisitio n	Valeur au 31/12/20 22	% Actif net
Placements monétaires		550 374	550 949	19,55%
CONTRAT MOUDHARBA Best Lease 90 jours à échéance le 30/03/2023 au taux 8,27%	270	270 000	270 098	9,58%
Pension Livrée ATTIJARI 90 jours à échéance le 16/01/2023 au taux de 7,27%	1	200 324	200 769	7,12%
Pension Livrée ATTIJARI 90 jours à échéance le 21/01/2023 au taux de 7,27%	1	80 050	80 082	2,84%
Disponibilités	-		12 323	0,44%
Banque		0	12 323	0,44%
TOTAL			563 272	17,14%

# Note 5-3 : Opérateurs créditeurs

Les opérateurs créditeurs au 31/12/2022 se détaillent comme suit :

<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
9 394	9 888
940	989
10 23/	10 877
10 334	10 077

### Note 5-4 : Autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers au 31/12/2022 se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Redevance CMF	238	279
Rémunération du commissaire aux comptes	618	2 566
Etat, retenues à la source à verser	269	0
Total	1 125	2 846

# Note 5-5 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

### Capital au 31/12/2021

Montants	2 867 618
Nombre de parts	302 609
Nombre de copropriétaires	21
Souscriptions réalisées	
Montant en nominal	2 833 930
Nombre de parts émises	283 393
Nombre de copropriétaires nouveaux	3
Pachate effectuée	

## Rachats effectués

Montant en nominal	3 645 410
Nombre de parts rachetées	364 541
Nombre de copropriétaires sortants	0

## **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	845
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	13 800
Régularisation des sommes non distribuables	(182 512)
Frais de négociation de titres	0

### Capital au 31/12/2022

Montant 1 888 272

Nombre de parts 221 461

Nombre de copropriétaires 24

## Note 5-6: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Intérêts des obligations et valeurs assimilés	152 557	162 977
Revenus des titres OPCVM	5 929	8 280
Total	158 486	171 257

## Note 5-7 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Revenus des autres comptes à terme	0	14 146
Revenus des billets de trésorerie	0	4 678
Revenus des pensions livrées	6 463	32 997
Revenus du compte de dépôt	-411	692
Total	6 052	52 513

# Note 5-8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Rémunération du gestionnaire	37 372	48 161
Rémunération du dépositaire	3 737	4 816
Total	41 109	52 977
Total	41 109	52 9

Note 5-9 : Autres charges

Les autres charges de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Redevance CMF	3 140	4 047
Rémunération du commissaire aux comptes	3 986	-9 747
Impôts & Taxes	45	15
Services bancaires et assimilés	427	624
Total	7 598	-5 061

# **6. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

# 6-1 : Données par Part et Ratios Pertinents

Données par part	<u>Exercice</u> <u>2022</u>	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018
Payanus das placements	0.742	0.720	0.622	0.606	0.676
Revenus des placements	0,743	0,739	0,623	0,696	0,676
Charges de gestion des placements	(0,186)	(0,175)	(0,129)	(0,145)	(0,151)
Revenus nets des placements	0,557	0,564	0,494	0,551	0,526
Autres charges	(0,034)	0,017	(0,037)	(0,041)	(0,032)
Résultat d'exploitation (1)	0,523	0,581	0,457	0,510	0,494
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,064)	(0,050)	0,074	(0,016)	(0,049)
Sommes distribuables de l'exercice	0,459	0,532	0,531	0,493	0,445
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,004	0,051	0,043	0,033	0,030

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,062	0,015	0,000	0,000	0,006
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,066	0,065	0,043	0,033	0,036
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,589	0,647	0,500	0,543	0,530
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,066	0,065	0,043	0,033	0,036
Régularisation du résultat non distribuable	(0,012)	(0,005)	0,006	(0,002)	(0,006)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,054	0,060	0,049	0,031	0,030
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,405
Valeur liquidative	12,727	12,214	11,623	11,043	10,519
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion de placements / actif net moyen	1,26%	1,15%	1,21%	1,25%	1,51%
Autres charges / actif net moyen	0,23%	-0,11%	0,35%	0,36%	0,32%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,12%	3,83%	4,30%	4,38%	4,91%
Actif Net Moyen	3 257 251	4 591 421	5 020 586	4 800 653	4 814 507

### 6-2. Rémunération du Gestionnaire et du Dépositaire

La gestion de UGFS BONDS FUND est confiée à la société United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA).

En rémunération de ses services de gestion du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de gestion de 1% HT facturée trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 10.000 DT HT par an.

La gestion administrative et comptable d'UGFS BONDS FUND est confiée à la société Compagnie Gestion et Finance 'CGF' intermédiaire en bourse suivant une convention le liant à UGFS-NA.

La rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2022 s'élève à 37 372 DT.

La fonction de dépositaire est confiée à la banque « Banque International Arabe de Tunisie - BIAT ». En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT facturée trimestriellement et calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 2 000 DT HT par an.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3 737 DT.

# بلاغ الشركات

# القوائم المالية

# الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل

المقر الاجتماعي: 144 شارع الحبيب ثامر - نابل

تنشر الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل قوائمها المالية للسنة المحاسبية المختومة في تنشر الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل قوائمها المالية للسنة العادية المنعقدة يوم 25 أفريل 2021/12/31 والتي عرضت للمصادقة في الجلسة العامية العادية المنعقدة يوم 25 أفريل 2023. هذه القوائم مصحوبة بالتقرير العام و الخاص لمراقبي الحسابات: محمد جبير و عبد الطيف عباس.

# الموازنة

# (أعداد وقع جبرها بالدينار)

# سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

J	سته محاسبیه محنو		
2020	2021	إيضاحات	
			الأصول
			الأصول غير الجارية
			الأصول الثابتة
459 955	459 955		الأصول غير المادية
(426 733)	(450 220)		تطرح: الاستهلاكات
33 223	9 735	1.4	
99 222 287	90 941 609		الأصول الثابتة المادية
(77 345 766)	(73 922 989)		تطرح: الاستهلاكات
21 876 521	17 018 620	2.4	
97 074	97 074		الأصول المالية
(78 324)	(78 324)		تطرح: المدّخرات
18 750	18 750	3.4	
21 928 493	17 047 105		مجموع الأصول الثابتة
0	0		أصول غير جارية أخرى
21 928 493	17 047 105		مجموع الأصول غير الجارية
			الأصول الجارية
1 451 395	1 502 453		المخزونات
(76 885)	(96 660)		تطرح: المدّخرات
1 374 510	1 405 793	4.4	الشن. المستوت
28 715 072	28 592 953		الحرفاء والحسابات المتصلة بهم
(18 471 102)	(21 662 552)		تطرح: المدّخرات
10 243 969	6 930 401	5.4	
6 335 690	7 046 840	6.4	أصول جارية أخرى
(165 509)	(168 239)		تطرح: المدّخرات
6 170 180	6 878 601		
0	0		توظيفات وأصول مالية أخرى
9 033 789	6 978 272	7.4	السيولة و ما يعادل السيولة
26 822 448	22 193 067		مجموع الأصول الجارية
48 750 941	39 240 172		مجموع الأصول

# الموازنة

# (أعداد وقع جبرها بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

85	إيضاحات	2021	2020
الأموال الذاتية والخصوم			
الأموال الذّاتية			
رأس المال الاجتماعي		3 000 000	3 000 000
الاحتياطات		4 532 511	4 517 625
منح الاستثمار		3 954 167	2 305 167
النتائج المؤجلة		(78 409 281)	(70 751 242)
التعديلات المحاسبية المؤثرة في النتائج المؤجلة		(15 187 734)	(15 187 734)
مجموع الأموال الذاتية قبل احتساب نتيجة	0.4	(92 440 227)	(76 116 195)
السنة المحاسبية	8.4	(82 110 337)	(76 116 185)
نتيجة السنة المحاسبية		(13 706 137)	(7 658 039)
مجموع الأموال الذاتية قبل التخصيص		(95 816 474)	<u>(83 774 224)</u>
الخصوم			
الخصوم غير الجارية			
القروض	9.4	13 753 376	15 398 054
مدخرات للمخاطر والأعباء		0	0
مجموع الخصوم غير الجارية	51 =	13 753 376	15 398 054
الخصوم الجارية			
المزودون والحسابات المتصلة بهم	10.4	28 301 084	30 777 320
الخصوم الجارية الأخرى	11.4	81 726 433	73 108 713
المساعدات البنكية والخصوم المالية	12.4	11 275 753	13 241 078
مجموع الخصوم الجارية		121 303 270	117 127 111
مجموع الخصوم		135 056 046	132 525 165
مجموع الأموال الذاتية والخصوم		39 240 172	48 750 941

# قائمة النتائج

# ضبط مسموح به

(أعداد وقع جبرها بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

		سته محاس	ية مختومة في 31 ديسمبر
	إيضاحات	2021	2020
إيرادات الاستغلال			
داخيل نقل المسافرين		27 128 585	23 839 515
يرادات الاستغلال الأخرى		2 607 130	2 753 353
نح الاستغلال		26 111 000	32 644 000
مجموع إيرادات الاستغلال	1.5	55 846 715	59 236 868
عباء الاستغلال			
شتريات التموينات المستهلكة	2.5	( 12 296 185)	( 11 254 604)
عباء الأعوان	3.5	( 37 993 419)	( 37 047 989)
خصتصات الاستهلاكات والمذخرات	4.5	( 10 165 982)	( 10 551 011)
عباء الاستغلال الأخرى	5.5	( 3 157 903)	( 3 063 750)
مجموع أعباء الاستغلال		( 63 613 489)	( 61 917 354)
نتيجة الاستغلال		(7 766 774)	(2 680 486)
عباء مالية صافية		( 5 904 173)	( 4 939 395)
إير ادات التوظيفات		21 818	11 992
الأرباح العادية الأخرى		-	) <u>—</u>
الخسائر العادية الأخرى		_	-
نتيجة الأنشطة العادية قبل احتساب الأداءات		(13 649 129)	(7 607 888)
الأداءات على الأرباح		( 57 007)	( 50 151)
النتيجة الصافية للسنة الحسابية		(13 706 137)	(7 658 039)
انعكاسات التعديلات المحاسبية			(4 685 215)
النتيجة بعد التعديلات المحاسبية		( 13 706 137)	( 12 343 254)

# جدول التدفقات النقدية

# ضبط مسموح به (أعداد وقع جبرها بالدينار)

ى 31 دىسمبر	سنة محاسبية مختومة ا	
2020	2021	
		التدفقات النقدية المتصلة بالاستغلال
(7 658 039	(13 706 137)	النتيجة الصافية
		: تَسُويات بالنسبة لـ
10 551 01	.0.00,02	الاستهلاكات والمذخرات
-177 32		استردادات على المدخرات
84 23	(51 058)	تغيرات: - المخرونات
(2 536 743	122 118	- المستحقات
(508 519	(711 150)	۔ اصول اخری
8 721 65	5 855 090	<ul> <li>المزودون وخصوم أخرى</li> </ul>
( 1 204 917	( 1 523 000)	حصص منح الاستثمار المسجلة في حساب الإيرادات
(0		الأرباح المتأتية من تفويت في أصول مادية
( 0		تحويل اعباء
7 271 36	151 846	التدفقات النقدية المتأتية من الاستغلال
		التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الاستثمار
( 2 795 235	-1 896 284	الدفو عات المتأتية من اقتناء أصول ثابتة مادية
54 36	81 585	المقابيض المتأتية من التفويت في أصول ثابتة مادية
	0	المقابيض المتأتية من التفويت في أصول مالية
( 2 740 868	( 1 814 699)	التدفقات النقدية المخصصة من أنشطة الاستثمار
		التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل
( 3 109 671	(22 849 863)	التدفقات التقدية المنصلة بالشطة التمويل
7 091 34		المقابيض المتأتية من القروض
	3 172 000	المقابيض المتاتية من منحة الاستثمار
		صافى الهبات الممنوحة والفوائد المدمجة بالصندوق
15 09	14 887	الاجتماعي
3 996 77:		التدفقات النقدية المتأتية لأنشطة التمويل
8 527 267	-1 281 874	تـغير الخـزينة
(3 150 888	5 376 379	الخزينة في بداية السنة المحاسبية
5 376 379	4 094 504	الخزينة عند ختم السنة المحاسبية

	2021
الدينال	31 ديسمبر
·C	لمختومة في
	المحاسبية
	رف للسنة
	الوسيطة للتص
	الأرصدة

المجموع		المجموع	-13 706 137	النتيجة الصافية بعد التعديلات المحاسبية	-13 706 137	-12 343 254
إنعكاسات التعديلات المحاسبية		إنعكاسات التعديلات المحاسبية				
مرابيح طارئة		خسائر طارئة				
النتيجة الإيجابية للأنشطة العادية		النتيجة السلبية للأنشطة العادية	-13 706 137			
المجموع	2 421 026	المجموع	16 127 163	نتيجة الانشطة العادية	-13 706 137	-7 658 039
		الأداءات على المتاتج	57 007			
		والمدخرات العادية				
تحويل وإسناد الأعباء	0	مخصصات الإستهلاكات	10 165 982			
إيرادات عادية أخرى	0	أعباء مالية صافية	5 904 173			
إير ادات مالية	21 818	أعباء عادية أخرى	0			
زائد الإستغلال الخام	2 399 208	ناقص الإستغلال الخام	0			
المجموع	41 595 949	المجموع	39 196 741	زائد الإستغلال الخام	2 399 208	7 870 525
		أعباء الأعوان	37 993 419			
القيمة المضافة الخام	41 595 949	ضرائب وأداءات	1 203 321			
المجموع	43 550 530	المجموع	1 954 581	القيمه المضافه الخام	41 595 949	46 020 404
منحة الإستغلال	26 111 000					
الهامش التجاري	17 439 530	أعباء خارجية	1 954 581			
انتاع	29 735 715	الشراءات المستهلكة	12 296 185	الهامش التجاري	17 439 530	15 338 264
مداخيل الإستغلال الأخرى	2 607 130					
مداخيل	27 128 585	الشراءات المستهلكة	12 296 185	A		
	الإيرادات		أعباء	الأرصدة	2021	2020
		7,1-1				

# 1. تقديم الشركة

تأسست الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل بتاريخ 22 جانفي 1961 وهي شركة خفية الإسم يتمثل نشاطها في القيام بعمليات النقل المشترك للأشخاص ويبلغ رأس المال 3.000.000 دينار متكون من 600.000 سهما وتبلغ مساهمة الدولة والجماعات المحلية 53 % في حين تبلغ مساهمة الخواص 47%.

# 2. مذكرة إيضاحية حول احترام المعايير والطّرق المحاسبية

وقع إعداد وضبط القوائم المالية والإيضاحات للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021 وفقا للقواعد والمعايير المحاسبية التونسية واعتبارا للفرضيات الأساسية المعمول بها (فرضية استمرارية الاستغلال ومحاسبة التعهد) وللاتفاقيات المحاسبية المنصوص عليها في الإطار المرجعي للمحاسبة.

# 3. الطرق والمبادئ المحاسبية وقواعد القيس المعتمدة

لم تشهد طرق إعداد وضبط القوائم المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021 تغيرات مقارنة بتلك المتبعة لإعداد القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2020.

# 1.3 قواعد القيس

تمّ تقييم العناصر المسجّلة بالدّفاتر المحاسبيّة على أساس الكلفة التاريخية وذلك وفقا للاتفاقيات المحاسبية.

تمّ إعداد وضبط القوائم المالية لسنة 2021 بالاعتماد على نفس طرق القيس المعتمدة في السّنوات السابقة.

# 2.3 المبادئ المحاسبية المعتمدة وذات الدلالة

تتلخص أهم النظم المحاسبية المعتمدة لإعداد القوائم المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021 فيما يلي:

# أ-الأصول الثابتة

# ◊ الأصول الثابتة المادية

يتم تسجيل الأصول الثابتة المادية ضمن الموازنة بحساب كلفتها التاريخية والمتضمنة لجميع المصاريف الناتجة عن إقتناءها أو إنتاجها.

إعتمدت الشركة طريقة الإستهلاك المتساوي الأقساط بالنسبة لجميع الأصول.

حدّدت نسب الإستهلاك المعتمدة حسب المدّة المحتملة لإستعمال الأصول وبالتالي لا توجد أي قيمة متبقية عند نهاية إستعمالها. كما يتم الإستهلاك الكلي بالنسبة للقيم التي لا يتجاوز قيمتها 200 دينار.

وتم إعتماد النسب التالية لتحديد الإستهلاكات:

النسبة	الأصول
5%	- البناءات
10%	- معدات صناعية
20%	– معدّات نقل
15%	– تجهيزات مكتبيـة
33.33%	– إصلاحات كبرى
33.33%	- برامج إعلامية

# الأصول الثابتة غير المادية

يقع إدراج الأصول الثابتة الغير مادية ضمن الموازنة حسب القواعد المعتمدة لتسجيل الأصول الثابتة المادية على أن يتم استهلاكها خلال ثلاث سنوات.

# ب - المخزون

يتم تقييم المخزونات للشركة حسب الكلفة التي تم تحملها لوضع المخزونات في الحالة الموجودة عليها طبقا لمعيار المحاسبة رقم 04 المتعلق بالمخزونات.

ويقع إعتماد طريقة متوسط التكلفة المرجح لتقييم المخزون النهائي كما يتم تحديده من قبل منظومة تقييم المخزون.

# ت- المدخرات على حساب الحرفاء المشكوك فيهم

قرر مجلس الإدارة المنعقد بتاريخ 22 سبتمبر 2020 إعتماد السياسة التالية لتكوين المدخرات:

-مستحقات الشركة لدى وزارة الداخلية ووزارة العدل ووزارة المالية ووزارة الدفاع:

إحتساب مدخرات على الأرصدة الغير مستخلصة التي تعود إلى السنة الثالثة وما قبلها التي تسبق السنة المحاسبية -مستحقات الشركة لدى الحرفاء الأخرين:

يتم تحليل كل حساب والنظر في إمكانية الإستخلاص ويتم تقييد المدخرات على أرصدة الحرفاء كلما تبين أن عملية الإستخلاص مشكوك فيها

# ث- المنح العمومية

تحصل الشركة على نوعين من المنح العمومية:

# \* منح الإستثمار

يتم الإقرار بمنح الاستثمار عندما تكون قابلة للتحصيل، ويقع تقييدها ضمن الأموال الذاتية عند الإقرار، ثم يقع تحميلها على موارد السنوات المالية التي يقع خلالها تسجيل أعباء استهلاك الأصول المعنية بالمنحة وذلك بصفة نسبية مع أعباء الاستهلاك.

# ♦ منح الإستغلال

يتم الإقرار بمنح الإستغلال عندما تكون قابلة للتحصيل، و يقع تقييدها ضمن مداخيل السنة التي انتفعت بها.

# 4- إيضاحات حول الموازنة

# 1.4 الأصول الثابتة غير المادية

بلغت القيمة الخام للأصول الثابتة غير المادية في موفى سنة 2021 ما قدره 955 459.

تقدر قيمة الإستهلاكات ب 220 450 دينار في موفى سنة2021 مقابل 733 426 دينار في موفى

سنة 2020. (وقع تفصيل هذا العنصر بجدول الإستهلاكات المضمن بالنقطة 2.4).

# 4. 2 الأصول الثابتة المادية

تتلخص التغيرات الحاصلة في الأصول الثابتة المادية في الجدول التالي:

جدول الإستهلاكات

الجملة	1 896 284 99 682 242	1 896 284	10 176 962	91 401 565	10 176 92 6 777 674 77 772 499 91 401 565	6 777 674	10 176 92	74 373 210	17 028 355
جملة الأصول الثابتة المادية	99 222 287	1 896 284	10 176 962	90 941 609	77 345 766	6 754 187	10 176 962	73 922 989	17 018 620
أصول ثابتة في طور الإنشاء	115 604	551 400		667 004					667 004
المركز الثقافي	3 471			3 471	3 471			3 471	0
تجهيزات عامة وتهيئة مختلفة	1 128 778	27 441		1 156 219	878 678	39 160		917 838	238 381
معدات اعلامية	934 548	15 334		949 882	774 973	54 531		829 504	120 378
معدات مكتبية	610 096	1 260		611 356	528 442	14 632		543 074	68 283
سيارات	752 117			752 117	601 884	52 534		654 418	97 699
قطع غيار خاصة	369 535			369 535	353 105	11 687		364 792	4 743
أشغال عامة للمحركات	2 032 728	134 981	456 581	1 711 129	1 870 110	109 935	456 581	1 523 464	187 665
محرك للحافلات	1 161 296			1 161 296	1 058 166	30 786		1 088 952	72 344
تصليحات معدات نقل الحافلات	223 114		151 537	71 577	221 443	1 671	151 537	71 577	0
معدات نقل الحافلات زال الإنتفاع   7875 056	7 875 056		6 891 528	983 529	7 875 056		6 891 528	983 529	0
معدات نقل الحافلات	73 832 957	1 067 500	2 677 316	72 223 141	56 178 717	6 055 155	2 677 316	59 556 556	12 666 585
هزة والمعدات	22 394			22 394	22 394	0		22 394	0
تجهيزات ومعدات	2 430 049			2 430 049	1 870 893	88 199		1 959 092	470 957
تجهيزات عامة وتهيئة المباني	3 113 249	98 368		3 211 617	2 184 425	148 792		2 333 217	878 399
مياثي	3 363 516			3 363 516	2 551 669	146 040		2 697 709	665 807
تهيئة الأراضي وتجهيزها	374 741			374 741	372 339	1 065		373 404	1 338
أراضي	879 037			879 037					879 037
جملة الأصول الثابتة غير المادية	459 955			459 955	426 733	23 488		450 220	9 735
أصول غير ماديةفي طور الإنشاء	205 883			205 883	193 431	12 451		205 883	0
برامج إعلامية	254 073			254 073	233 302	11 036		244 338	9 735
	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021	2021	الصافية
النيان	القيمة الخام	شراءات	تفویتات و تخریدات	القيمة الخام	الإستهلاكات المتر اكمة	إستهلاكات	تَسوية	الإستهلاكات المتراكمة	القيمة

# 3.4 الأصول المالية

<u>2020</u>	<u>2021</u>	
4 324	4 324	ودائع وكفالات (*)
92 750	92 750	المساهمات (أ)
( 78 324)	( 78 324)	مدخرات على المساهمات
18 750	18 750	الصافي المجموع
	الآتي:	(أ) الأسهم في 31 ديسمبر 2021 مفصلة ك
8.750		- شركة معرض نابل
12.000	كات (*)	- الشركة التونسية للصناعات الميكانيكية والمحرة
15.000	(*)	- شركة العقارية للوطن القبلي
40.000	(*)	- شركة التنمية بالهورية
7.000	(*)	- الشركة السياحية بالوطن القبلي
10.000		- شركة التونسية للمحروقات
92.750	المجموع	

<sup>(\*)</sup> قامت الشركة بتكوين مدخرات على هذا العنصر.

# 4. 4 المخزونات

تقدر قيمة المخزونات ب 453 502 1 دينار في موفى سنة 2021 مقابل 395 451 دينار في موفى سنة 2020 مقابل 395 451 دينار في موفى سنة 2020, أي بزيادة قدر ها 51 058 دينار و هي مفصلة كالآتي:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>	التغيرات
محروقات	87 738	55 406	32 332
زيــوت	68 937	34 080	34 857
قطع غيار	1 008 693	933 794	74 899
عجلات	27 563	65 221	(37 659)
اً د وات	0	0	0
متفرقات	162 776	178 844	(16 068)
المجموع	1 355 707	1 267 345	88 362
قطع غيار مصلحة	50 085	107 164	-57 079
المجموع	1 405 793	1 374 510	31 283

19 775	76 885	96 660	المذرون غيرالصالح
51 058	1 451 395	1 502 453	المخزون الجملي

وتبلغ قيمة المدخرات لإنخفاض قيمة المخزونات 660 96 دينار في موفي سنة 2021 مقابل 885 76 دينار في موفي سنة 2020:

التغيرات	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
(19 775)	(76 885)	(96 660)	المستخرات
31 283	1 374 510	1 405 793	القيمة الصافية للمخزونات

# 4. 5 الحرفاء والحسابات المتصلة بهم

يساوي رصيد حساب الحرفاء 592 953 دينار في موفي سنة 2021 مقابل 271 715 دينار سنة 2020, أي بانخفاض قدره 118 122 و هي مفصلة كالآتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
(3 313 568)	10 243 969	6 930 401	حرفاء عاديون (أ)
3 191 450	18 471 102	21 662 552	حرفاء مشكوك في إيفائهم (ب)
(122 118)	28 715 072	28 592 953	المجمسوع

وتبلغ قيمة المدخرات على الحرفاء 552 662 دينار في موفى سنة 2021 و بذلك يصبح المبلغ الصافي لحسابات الحرفاء 401 6930 دينار.

# (أ)- أهم أرصدة الحرفاء مبينة كالآتي:

- وزارة الداخلية والتنمية المحلية	4.230.563
- وزارة الدفاع الوطني	400.420
ـ وزارة العدل	618.058
- وزارة المالية	214.489
- SAH » شرکة	367.450
- شركة «Zodiac »	131.642

(ب)- وفيما يخص حساب "حرفاء مشكوك في إيفائهم" والتي تم تكوين مدخرات بعنوانها فإن أهم أرصدة الحرفاء مبينة كالآتي:

	17.528.301	ة المحلية	- وزارة الداخلية والتنمي
	1.158.579		- وزارة الدفاع الوطني
	243.455		- وزارة العدل
	58.118	-9	- وزارة المالية
			4. 6 أصول جارية أخرى
التغيرات	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
(1 500)	5 333	3 833	تسبقات للأعسوان
6 722	539 513	546 235	قـروض للأعـوان
2 953	92 961	95 914	خلاصات نهائية
677 785	4 519 052	5 196 837	فائض أداء/ القيمة المضافة
71 524	66 608	138 132	فائض ضريبة على شركات
(36 606)	1 005 831	969 225	أعباء مسجلة مسبقا
0	40 053	40 053	دفوعات في انتظار التخصييص
(224)	32 405	32 182	مــزودون ــ تسبقـــة
711 150	6 335 690	7 046 840	المجمــوع

تبلغ قيمة المدخرات على الأصول الجارية الأخرى 168.239 دينار في موفي سنة 2021 وبذلك يصبح المبلغ الصافي لحسابات هذه الأصول 601 878 6 دينار مع العلم وأن الشركة قامت بمطلب إسترجاع لفوائض الآداءات المذكورة منذ نوفمبر 2019 وتحصلت على تسبقة على الفوائض المذكورة خلال سنة 2022.

# 4. 7 السيولة و ما يعادل السيولة

التغيرات	<u>2020</u>	2021	
(2 056 499)	8 961 012	6 904 513	حسابات جارية بنكية 🏚
(6 197)	16 652	10 456	حسابات جارية بريدية
7 179	56 125	63 304	الخرينة
(2 055 517)	9 033 789	6 978 272	المجموع

# أهم أرصدة البنوك مبينة كالآتي:

- الخزينة العامة	5.757.000
- الشركة التونسية للبنك (إشتراكات)	491.839
- أمان بنك	18.494
- بنك الإسكان	22.826
- الشركة التونسية للبنك 2	56.789
- بنك الزيتونة	525.117

# 4. 8 الأموال الذاتية و الخصوم

بلغ مجموع الأموال الذاتية قبل تخصيص نتيجة 2021 ما قدره (474 816 95) دينار بعد أن كان (مجموع الأموال الذاتية قبل تخصيص نتيجة 2021 ما قدره (474 816 95) دينار و هي مفصلة كالآتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
0	3 000 000	3 000 000	رأس المال
0	181 189	181 189	احتياطيات قانونية
14 887	162 568	177 455	احتياطيات للصندوق الاجتماعي
0	2 840 935	2 840 935	احتياطيات أخرى
0	1 460 064 - 127 132	1 460 064 - 127 132	احتياطيات لاستثمارات أخرى معفاة من الأداءات استهلاكات استثنائية
1 649 000 (7 658 039) (6 048 098)	2 305 167 (85 938 976) ( 7 658 039)	3 954 167 (93 597 015) (13 706 137)	منحة الاستثمار نتائج مؤجلة نتيجة السنة المحاسبية
(12 042 250)	(83 774 224)	(95 816 474)	المجموع

وتتلخص التغيرات الحاصلة في الأموال الذاتية في الجدول التالي:

# جدول التغيرات في الأموال الذاتية

الرصيد في 31 ديسمبر 2021	1 590 000	1 410 000	181 189	177 455	1 460 064	-127 131	2 840 934	-93 597 015	15 940 218	- 11 986 051 15 940 218	-13 706 137	-95 816 9 474 -13 706 137
تتبجة السنة المحاسبية											-13 706 137	137 706 13-
انعكاسات التعديلات المحاسبية												-13 706.137
تخصيص نثيجة 2020 وفقا للجلسة العامة العادية بتاريخ 21 أكتوبر 2021					4			-7 658 039			7 658 039	
هبات ومساعدات الصندوق الاجتماعي	n.			14 887								14 887
منحة الاستثمار المسجلة بالنتيجة										-1 523 000		-1 523 000
منحة الاستثمار									3 172 000			3 172 000
الرصيد في 31 ديسمبر 2020	1 590 000	1 410 000 1 590 000	181 189	162 568	1 460 064	-127 131	2 840 934	-85 938 975	12 768 218	-9 258 135	-7 658 039	-83 774 224
	رأس المال الجماعات المحلية	رأس المال الغواص	الإحتراطا ت القاتونية	الإحتياط إحتياطيات الإحتياط التعلق الإحتياط التعلق الإحتمادي الأحتمادي الأداءات الأداءات الأداءات الأداءات المتعلق ال	إحتياظيات لأستثمارات معقاة من الأداءات	استهلاعات استثنائية	احتیاطات آخری	نتائج مؤخلة	مندة الإستثمار	منحة الإستثمار المسطة بالنتيجة	نتيجة السنة المحاسبية	المجموع

# <u>4. 9 القروض</u>

التغيرات	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
-585 598	1 854 353	1 268 756	قرض البنك التونسي
-531 363	587 372	56 009	قرض الشركة التونسية للبنك
-527 717	12 956 328	12 428 611	قرض البنك الفلاحي
-1 644 679	15 398 054	13 753 376	المجموع

# 4. 10 المزودون والحسابات المتصلة بهم

بلغ رصيد الحساب المزودون و الحسابات المتصلة بهم 801 084 دينار في موفى سنة 2021 مقابل بلغ رصيد الحساب المزودون و الحسابات المتصلة بهم 202 2476 دينار و هي مفصلة كالآتي: 307 777 300 دينار في موفى سنة 2020 أي بانخفاض قدره 236 2476 دينار و هي مفصلة كالآتي:

<u>التغيرات</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	طبيعة المزودين
(55 245)	623 765	568 520	مــزودو أصـــول ثـــابتة
(88 161)	88 161	0	أوراق تجارية: مزودو أصول ثابتة
(1 876 337)	27 303 610	25 427 273	مــــزودو الاستغلال (أ)
(456 493)	2 761 785	2 305 292	أوراق تجارية: مزودو الاستغلال
(2 476 236)	30 777 320	28 301 084	المجموع

(أ) يتكون رصيد مزودو الاستغلال في موفي سنة 2021 أساسا من الأرصدة التالية:

21.785.426	- شركة (AGIL)
707.296	- شركة (STE STAR automative
297.548	- شركة (T.TELECOM)
213.022	- شركة (SNTRI)
195.841	- شركة (ALPHA)
293.124	- شركة (Mecanica)
110.793	- شركة (EQ.MODERN)
59.567	- شركة(STE KACEM international)

# 4. 11 الخصوم الجارية الأخرى

03 13 1 4 11 1			
	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>التغيرات</u>
لأعـــوان أجـــور مستحقــــة	21 437	13 623	7 814
لأعسوان معسارضسات	358 063	286 810	71 253
لأعــوان أعباء للدفع	3 769 493	3 034 426	735 067
لدولة، ضرائب وأداءات (*)	43 608 571	38 883 214	4 725 357
لمساهمون	109 615	109 615	0
صناديق اجتماعية وتأمين (**)	26 594 740	26 744 736	149 996
ففالات على مقاهي المحطات	12 420	4 964	7 456
حجــوزات بعنــوان الضـــمان	604	604	0
عباء للدفع	1 217 552	885 238	332 315
دفوعات في انتظار التخصيص	53 745	466 600	(412 925)
الحرفاء تسبقة	36 252	18 307	17 945
الدولة منح الإستثمار المستحقة	5 757 000	2 521 000	3 236 000
إيرادات مسجاة مسبقا	186 940	139 506	47 434
المجموع	81 726 433	73 108 713	8 617 720
The Court of the C			C

(\*) يتكون رصيد الدولة، ضرائب وأداءات في موفي سنة 2021 أساسا من الأرصدة التالية:

- القباضة المالية نابل 8 474 438

- القباضة المالية البحيرة 23 040 838

- خطايا التأخير - خطايا التأخير

(\*\*) يتكون رصيد الصناديق الاجتماعية وتأمينات في موفي سنة 2021 أساسا من الأرصدة التالية:

- صندوق التأمين على المرض 1 192 266

- خطايا التأخير - خطايا التأخير

# 4. 12 المساعدات البنكية والخصوم المالية

	2021	2020	التغيرات
قروض اقل من سنة:	<u>8 391 986</u>	9 583 668	(1 191 682)
الشركة التونسية للبنك	531 363	531 363	. 0
بنك الزيتونة	3 799 767	3 829 425	(29 658)
البنك الفلاحي	3 140 840	4 272 409	(1 131 569)
البنك التونسي	634 398	634 398	0
فوائد جارية	285 618	316 073	(30 455)
المساعدات البنكية:	2 883 768	3657 410	(283 872)
الشركة التونسية للبنك	2 581 940	3 410 486	(828 546)
البنك التجاري	0	403	(403)
البنك الفلاحي	299 951	237 459	62 492
البنك التونسي	0	9 063	(9 063)
المجمــــوع	11 275 753	13 241 078	(1 965 325)

# 5- إيضاحات حول قائمة النتائج

# <u>5. 1 الإيرادات</u>

بلغ مجموع الإيرادات 715 846 55 دينار في موفي سنة 2021 مقابل 868 596 دينار في موفي سنة 2020، بانخفاض قدره 153 390 دينار.

التغيرات	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
			إيسرادات الاستغلال
			مداخيل نقل المسافرين:
2 158 830	13 446 285	15 605 115	التذاكر
155 219	3 709 297	3 864 516	الاشتراكات
(612 323)	3 772 496	3 160 172	الأكريـــة
1 587 345	2 911 437	4 498 782	أكرية معفاة من أ ق م
3 289 070	23 839 515	27 128 585	مجموع مداخيل نقل المسافرين

(3 390 153)	59 236 868	55 846 715	مجموع إيرادات الاستغلال
(6 679 223)	35 397 353	28 718 130	مجموع إيرادات الاستغلال الأخرى
(146 223)	2 753 353	2 607 130	ايرادات أخرى
(6 533 000)	32 644 000	26 111 000	منحــة الاستغلال
			إير ادات استغلال أخرى :

# 5. 2 مشتريات التموينات المستهلكة

شراءات مستهلكة	تغير المخزون	شراءات 2021	البيانات
8 035 315	(32 332)	8 067 647	محروقات
468 123	(34 857)	502 980	زيـــوت
2 637 999	(37 595)	2 675 594	قطع غيار
352 906	37 659	315 248	عجــــــــــــــــــــــــــــــــــــ
145 103	25 847	119 256	أدوات مكتبية، تذاكر ومطبوعات
13 704	0	13 704	عجــــــــــــــــــــــــــــــــــــ
0	0	0	لوازم مستهلكة
643 035	(9 780)	652 815	شراءات مستهلكة أخرى
12 296 185	(51 058)	12 347 243	المجموع

# 5. 3 أعباء الأعوان

تبلغ قيمة أعباء الأعوان 419 993 دينار في موفي سنة 2021 مقابل 989 047 دينار في موفى سنة 2021 مقابل 989 047 دينار في موفى سنة 2020. أي بزيادة قدرها 930 945 دينار وهي مفصلة كالآتي:

	ي.	. دار حــ روحي	2020, افي برياد ٥٠٠
التغيرات	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
849 696	29 019 466	29 869 162	أجــور ورواتــــب
139 769	65 970	205 739	أعباء ملحقة بالأجور
(133 687)	6 019 058	5 885 371	أعباء اجتماعية قانونية
89 652	1 943 495	2 033 147	أعباء اجتماعية أخرى
945 430	37 047 989	37 993 419	المجموع
			5. 4 الاستهلاكات والمدخرات
<u>التغيرات</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
(758 703)	7 536 377	6 777 674	الاستهلاكات السنوية
373 674	3 014 634	3 388 308	المدخرات السنوية
(385 029)	10 551 011	10 165 982	المجموع

			5.5 أعباء الاستغلال الأخرى
<u>التغيرات</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	
(15 967)	1 345 426	1 329 459	خدمات خارجية:
46 510	133 930	180 440	منها: اصلاحات وتهيئة
(13 755)	57 016	43 261	حراسة وتنظيف
(49 347)	1 109 558	1 060 210	تأمين وسائل النقل
74 404	285 615	360 020	خدمات خارجية أخرى:
8 831	50 272	59 103	منها: مصاريف الهاتف
(4 098)	53 721	49 623	مصاريف الطريق السريعة
7 607	6 216	13 823	مصاريف الاستقبالات
74 387	64 807	139 194	مرتبات الوسطاء والأتعاب
(65 715)	330 818	265 103	أعباء الاستغلال الأخرى:
(1 620)	169 120	167 500	منها: الهبات والإعانات
0	13 750	13 750	منحة الحضور
(64 095)	147 948	83 853	أعباء مختلفة
101 430	1 101 891	1 203 321	ضرائب وأداءات:
29 552	554 941	584 493	منها: الأداء على التكوين
14 775	277 471	292 246	صندوق النهوض بالمسكن
57 103	269 479	326 582	ضرائب على العربات
94 152	3 063 750	3 157 903	المجمـــوع
		11- 11-3/	6- إيضاحات حول التدفقات النا تشمل قائمة التدفقات النقدية
5 3	376 379	بية	- الخزينة في بداية السنة المحاس
9	151 846	بطة الاستغلال	- التدفقات النقدية المتأتية من أنش
-1 8	814 699	شطة الاستثمار	- التدفقات النقدية المخصصة لأن
	380 979	ة التمويل	- التدفقات النقدية المتأتية بأنشط
(1) 4 (	094 504	بية	الخزينة في نهاية السنة المحاس

م المالية لسنة 2021	إيضاحات حول القوائد	الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل
	and the transfer of the same of	<ul> <li>(أ) الخزينة في نهاية السنة مفصلة كالآتي:</li> </ul>
6 97	8 272	- السيولة وما يعادل السيولة
-2 88	33 767	- التغطية البنكية
4 09	4 504	الخزينة في نهاية السنة المحاسبية
		7- التعهدات خارج الموازنة
القيمة الجملية		التعهدات المقبولة
2 758 147		ضمانات بنكية مقدمة من طرف المزودين
2 399 330		ضمانات نهائية
611 466		ضمانات على تسبقات
5 768 943		المجموع
		التعهدات المقدمة
	حة لصالح مؤسسات بنكية:	مقابل التمتع بقروض لشراء حافلات امتيازات ممنو.
مدة الامتياز	المبلغ الجملي للشراءات	البنك
7 سنوات	5 807 609	البنك التونسي
7 سنوات	4 122 780	الشركة التونسية للبنك
7 سنوات	27 938 986	البنك الوطني الفلاحي
	37 869 375	المجموع

# U.A.T

## UNION AUDIT TUNISIE مكتب اتحاد المر اجعة التونسي

67, Av Alain Savary- B 1.4- 1082 Tunis Tél : 98304917- 71787233 - Fax : 71796147 Email : uat@gnet.tn

# C.M.J

#### **CABINET MOHAMED JEBIR**

مكتب محمد جبير

Résidence Cité Jardins 1- Bloc B2-4- Tunis Tél : 25 278 722 - Fax : 71 891 838 Email : mohamedjebir@gmail.com

# الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل

# التقرير العام لمر اقبي الحسابات السنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021

السادة مساهمي الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل،

#### ا-تقرير حول تدقيق القو ائم المالية

#### الرأي

تنفيذا لمهمة مراقبة الحسابات التي أسندت لنا من طرف جلستكم العامة العادية المنعقدة في 25 جوان 2020 وجلستكم العامة العادية المنعقدة في 01 سبتمبر 2022، قمنا بتدقيق القوائم المالية للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل المختومة في 31 ديسمبر 2021، والتي تتكون من الموازنة وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية والإيضاحات حول القوائم المالية بما في ذلك ملخص للمبادئ والقواعد المحاسبية الهامة.

إن القوائم المالية لسنة 2021 تبرز مجموعا صافيا للموازنة بمبلغ 39.240.172 دينار وخسارة بمبلغ 13.706.137 دينار.

برأينا وباستثناء التأثيرات الناتجة عن التحفظات المذكورة في الفقرات 1.2 إلى 4.2 أسفله، فإنّ القوائم المالية للشركة الجهوية للنقل لولاية نابل المرفقة بهذا التقرير صحيحة وصادقة وتعبر بصفة وفية من كافة الجوانب الجوهريّة عن مركزها المالي وعن نتيجة نشاطها وعن تدفقاتها المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021 طبقا للمبادئ المحاسبية المعتمدة بالبلاد التونسية.

# 2- أساس الرأي بتحفظ

لقد قمنا بتدقيقنا وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق المعمول بها في البلاد التونسية. إن مسؤولياتنا وفقا لهذه المعايير موضحة لاحقا في تقريرنا ضمن فقرة "مسؤولية المدقق حول تدقيق القوائم المالية". نحن مستقلون عن الشركة وفقا لمتطلبات معايير السلوك الأخلاقي ذات الصلة بتدقيقنا للقوائم المالية وإننا قد أوفينا بمسؤولياتنا الأخلاقية الأخرى وفقا لتلك المتطلبات.

في اعتقادنا ان أدلة التدقيق التي حصلنا علها كافية وملائمة لتوفر أساسا لإبداء رأينا.

أسفرت أعمالنا على التحفظات التالية:

تلك المسجلة في المحاسبة.

1.2 قامت الشركة بعملية الجرد المادي لمعدات النقل (الحافلات و السيارات) ومقاربتها مع معطيات الإستغلال عوضا عن مقاربتها مع المعطيات المحاسبية، كما أنها لم تقم بعملية الجرد المادي لباقي الأصول الثابتة، و بالتالي لم تقع المقاربة مع المعطيات المحاسبية، و ذلك خلافا لمقتضيات القانون المحاسبي عدد 112 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. لهذا فإنه لا يمكننا إبداء رأي حول مدى تأثير الفوارق المحتملة على القوائم المالية بين الجرد المادي للأصول الثابتة و

2.2 مثلما هو مبين في المذكرة التكميلية عدد 1 المرفقة لهذا التقرير، بعض الحسابات تحتوي على أرصدة قديمة او غير مبررة وتتطلب عملية مراجعة معمقة للوقوف على مدى صحتها وللنظر في إمكانية تصفيتها، وبالتالي فإنه لا يمكن لنا إبداء رأى حول هذه الحسابات التي هي ملخصة كالآتي:

بنود الموازنة	المبلغ بالدينار
أرصدة مدينة:	
الأصول المالية	78 324
الحرفاء والحسابات المرتبطة بهم	2 770 453
أصول جارية أخرى	742 645
المجموع	3 591 422
(-) مدخرات	-2 920 661
أرصدة مدينة صافية	670 761
أرصدة داننة:	
المزودون والحسابات المرتبطة بهم	896 474
الخصوم الجارية الأخرى	1 547 942
المجموع	2 444 417

3.2- مثلما هو مبين في المذكرة التكميلية عدد 2 المرفقة لهذا التقرير، أفرزت أعمال مقاربة الأرصدة المحاسبية للخزينة مع المبالغ المعروضة في محاضر جرد الخزينة بعد التعديل في موفى سنة 2021 فارقا جمليا قدر ب 4.702 دينار يتعين التثبت من مصدره وأخذ القرار الضروري لتسويته. كذلك، مثلما هو مبين في نفس المذكرة فاننا لم نتمكن من الحصول على بعض محاضر الجرد.

4.2- طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها، قمنا بطلبات المصادقة الخارجية لدى البنوك والمزودين والحرفاء وغيرهم لغاية الحصول على أدلة مراجعة من مصادر من خارج الشركة. الا أننا لم نتحصل على ردود كافية لغاية تقييمها ومقارنتها مع المعلومات والأرصدة المحاسبية الممسوكة من قبل الشركة، وبالتالي فاننا لم نتمكن من التأكد من غياب فوارق في الأرصدة المعنية.

#### 3- ملاحظات ما بعد الرأي

بدون التأثير على رأينا المبين أعلاه، نريد الإشارة إلى ما يلي:

1.3- يتضمن تقرير جرد المخزون لسنة 2021 بتاريخ 03 جانفي 2023 فوارق إيجابية وأخرى سلبية بين القيمة النظرية للمخزون وقيمة الجرد المادي للمخزون بقيمة جملية قدرت ب 13.244 دينار، أي بنسبة 0.88 % من قيمة المخزون المحاسبي، تتطلب العمل على معالجة أسبابها واتخاذ الإجراءات الضرورية في الغرض.

2.3- بلغت مستحقات الشركة لدى وزارة الداخلية ووزارة الدفاع الوطني ووزارة العدل ووزارة المالية والديوان الوطني للحماية المدنية المعروضة في حساب الحرفاء مبلغ 24.451.984 دينار في 31 ديسمبر 2021 وقد قامت الشركة بتكوين مدخرات بخصوص هذه المتخلدات التي تعود لسنوات 2018 وما قبلها بمبلغ قدر ب 18.988.454دينار.

عدم استخلاص هذه المستحقات في آجال معقولة وتزايدها من سنة الى أخرى وعدم ادراجها في محاضر اتفاق سنوية ممضاة من الطرفين من شأنه أن يؤدي الى صعوبات في استخلاص هذه المستحقات مما له التأثير على الوضعية المالية للشركة. يتعين تأكيد هذه المستحقات وآجال استخلاصها وذلك بإعداد محاضر في الغرض وإمضائها من قبل الأطراف المعنية.

3.3- قامت الشركة بمسك المحاسبة وإعداد القوائم المالية للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021 بالإعتماد على المنظومة الجديدة للتصرف المندمج دون أن يقع إعداد وتقديم محضر استلام في الغرض.

4.3- خلافا لأحكام الفصل 208 من مجلة الشركات التجارية فان الرئيس المدير العام ليس مساهما في الشركة.

#### 4- تقرير التصرف السنوي

إن مجلس الإدارة مسؤول عن المعلومات المعروضة في تقرير التصرف السنوي

إن رأينا حول القوائم المالية لا يشمل المعلومات المعروضة في هذا التقرير وإننا لا نبدي أي نوع من التأكيد حولها. طبقا للفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، فان مسؤوليتنا تتمثل في التأكد من مدى تطابق المعلومات حول الوضعية المالية وحسابات الشركة المعروضة في تقرير مجلس الإدارة وضمن الوثائق المعروضة على المساهمين مع المعلومات المذكورة ضمن القوائم المالية. وإنه ليس لنا ملاحظات حول ذلك.

# 5- مسؤوليات الإدارة والأشخاص المسؤولين عن الحوكمة عن القوائم المالية

إن مجلس الإدارة مسؤول عن إعداد القوائم المالية وعرضها بصورة عادلة وفقا لمعايير المحاسبة التونسية، وعن الرقابة الداخلية التي تعتبرها الإدارة ضرورية لتمكنها من إعداد قوائم مالية خالية من أخطاء جوهرية، سواء كانت ناشئة عن غش أو عن خطأ.

عند إعداد القوائم المالية، تكون الإدارة مسؤولة عن تقييم قدرة الشركة على استمرارية الاستغلال والإفصاح، عندما ينطبق ذلك، عن أمور تتعلق باستمرارية الاستغلال واستخدام أساس استمرارية الاستغلال المحاسبي، ما لم تنوي الإدارة تصفية الشركة أو إيقاف أعمالها أو لا يوجد بديلا واقعيا غير ذلك.

إن الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة هم المسؤولين على الإشراف على عملية التقارير المالية.

#### 6- مسؤولية المدقق حول تدقيق القوائم المالية

إن أهدافنا هي الحصول على تأكيد معقول فيما إذا كانت القوائم المالية ككل خالية من الأخطاء الجوهرية، سواءً كانت ناشئة عن غش أو خطأ، وإصدار تقريرنا الذي يتضمن رأينا.

التأكيد المعقول هو مستوى عال من التأكيد، ولكنه ليس ضمانة بأن التدقيق الذي تم القيام به وفقا للمعايير الدولية للتدقيق المعمول بها في البلاد التونسية سيكشف دائما أي خطأ جوهري، إن وجد.

إن الأخطاء يمكن أن تنشأ من الغش أو الخطأ، وتعتبر جوهرية إذا كانت، بشكل فردي أو إجمالي، ممكن أن تؤثر بشكل معقول على القرارات الاقتصادية المتخذة من قبل مستعملي هذه القوائم المالية.

كجزء من عملية التدقيق وفقاً للمعايير الدولية للتدقيق المعمول بها في البلاد التونسية، نقوم بممارسة الاجتهاد المفي والمحافظة على تطبيق مبدأ الشك المفي خلال التدقيق، بالإضافة الى:

تحديد وتقييم مخاطر الأخطاء الجوهرية في القوائم المالية، سواءً كانت ناشئة عن غش أو خطأ، وكذلك تصميم وتنفيذ إجراءات تدقيق مستجيبة لتلك المخاطر، والحصول على أدلة تدقيق كافية وملائمة لتوفر أساساً لرأينا. إن خطر عدم اكتشاف الأخطاء الجوهرية الناتجة عن غش أعلى من الخطر الناتج عن الخطأ، حيث أن الغش قد يشتمل على التواطؤ، التزوير، الحذف المتعمد، سوء التمثيل أو تجاوز للرقابة الداخلية.

الحصول على فهم للرقابة الداخلية ذات الصلة بالتدقيق لغايات تصميم إجراءات تدقيق مناسبة حسب الظروف، وليس لغرض إبداء رأي حول فعالية الرقابة الداخلية في الشركة.

تقييم ملائمة السياسات المحاسبية المتبعة ومدى معقولية التقديرات المحاسبية والإيضاحات ذات العلاقة المعدة من قبل الإدارة.

الاستنتاج حول ملائمة استخدام الإدارة لأساس استمرارية الاستغلال، بناءا على أدلة التدقيق التي تم الحصول عليها، فيما إذا كان هنالك وجود لعدم تيقن جوهري يتعلق بأحداث أو ظروف يمكن أن تثير شكاً جوهريا حول قدرة الشركة على استمرارية الاستغلال كمنشأة مستمرة. إذا استنتجنا عدم وجود تيقن جوهري، فإننا مطالبون أن نلفت الانتباه في تقرير تدقيقنا إلى الإيضاحات ذات العلاقة في القوائم المالية، وإذا كان الإفصاح عن هذه المعلومات غير ملائم، فسنقوم بتعديل رأينا.

إن استنتاجاتنا تعتمد على أدلة التدقيق التي تم الحصول علها حتى تاريخ تقرير تدقيقنا. ومع ذلك، فإنه من الممكن أن تتسبب أحداث أو ظروف مستقبلية في توقف الشركة على الاستمرار كمنشأة مستمرة.

تقييم العرض العام والشكل والمحتوى للقوائم المالية بما فها الإفصاحات وفيما إذا كانت القوائم المالية تمثل المعاملات والأحداث بشكل يحقق العرض العادل.

لقد تواصلنا مع الأشخاص المسؤولين عن الحوكمة بخصوص نطاق وتوقيت التدقيق المخطط له وملاحظات التدقيق
 الهامة، بما في ذلك أية نقاط ضعف هامة في الرقابة الداخلية التي تم تحديدها خلال تدقيقنا.

# اا-تقرير حول المتطلبات القانونية والتشريعية الأخرى

#### 1- نجاعة نظام الرقابة الداخلية

عملا بأحكام الفصل 3 (جديد) من القانون عدد117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية والفصل 266 من مجلة الشركات التجارية، قمنا بفحص نظام الرقابة الداخلية. وتم تقديم ملاحظاتنا وتوصياتنا المتعلقة بالإجراءات الإدارية والمالية والمحاسبية إلى الإدارة العامة ضمن تقرير منفرد.

وتجدر الإشارة إلى أن فحصنا لنظام الرقابة الداخلية الخاص بمعالجة المعلومات المحاسبية وبإعداد وعرض القوائم المالية لم يبرز نقائص جوهرية من شأنها أن تأثر على رأينا حول القوائم المالية.

#### 2- مسك حسابات الأوراق المالية

عملا بأحكام الفصل 19 من الأمر عدد2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001، فإنه لم يتبين لنا ما من شأنه الاعتقاد أن مسك حسابات الأوراق المالية الصادرة عن الشركة لا يتوافق مع التشريع الجاري به العمل.

# 3- احترام الحد الأدنى للأموال الذاتية

إن الأموال الذاتية للشركة أصبحت في نهاية سنة 2021 دون نصف رأس مالها نتيجة الخسائر وبالتالي طبقا لما نص عليه الفصل 388 من مجلة الشركات التجارية، يتعين على مجلس الإدارة دعوة الجلسة العامة الخارقة للعادة للإنعقاد لتقرير ما إذا كان يتعين حل الشركة أو القيام بتسوية هذا الوضع.

تونس، في 03 أفريل 2023

مراقبي الحسابات

اتحاد المراجعة التونسي UAT

عبد الطيف عباس

مكتب محمد جبير CMJ

محمد جبير

# U.A.T

#### UNION AUDIT TUNISIE مكتب اتحاد المر اجعة التونسي

67, Av Alain Savary- B 1.4- 1082 Tunis Tél : 98304917- 71787233 - Fax : 71796147 Email : uat@gnet.tn

# C.M.J

#### **CABINET MOHAMED JEBIR**

مكتب محمد جبير

Résidence Cité Jardins 1- Bloc B2-4- Tunis Tél: 25 278 722 - Fax: 71 891 838 Email: mohamedjebir@gmail.com

# الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل

# التقرير الخاص لمر اقبي الحسابات السنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021

السادة مساهمي الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل،

في إطار مهمة مراقبة حسابات الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل، نقدم لكم تقريرنا الخاص المتعلق بالاتفاقيات المنصوص علها بالفصل 200 وما يليه من مجلة الشركات التجارية.

تتمثل مسؤوليتنا في التأكد من احترام الإجراءات القانونية المتعلقة بالترخيص والمصادقة على هذه الاتفاقيات أو العمليات، وكذلك عرضها الصحيح في القوائم المالية. هذا وليس من مهامنا البحث بصفة خاصة عن الوجود المحتمل لمثل هذه الاتفاقيات أو العمليات ولكنه يتعين علينا أن نعلمكم بخصائصها وشروطها الأساسية دون الحاجة إلى إبداء رأي حول جدواها وسلامة أسسها، وذلك على أساس المعلومات التي وقع مدنا بها وتلك التي تم التعرف علها من خلال إجراءات التدقيق التي قمنا بها. يتعين عليكم طبقا للفصل 200 من مجلة الشركات التجارية النظر في الفائدة المرجوة من إبرام هذه الاتفاقيات أو العمليات وذلك بغية المصادقة علها.

#### أ- الاتفاقيات والالتزامات المبرمة خلال سنة 2021

#### القروض البنكية:

الرصيد المتبق <i>ي</i>	الاستخلاصات الى غاية 2021	قيمة القروض	نسبة القروض	سنة التحرير	البيانات
205 911	47 518	253 429	TMM + 2 %	2021	لبنك الوطني الفلاحي
781 000	0	781 000	TMM + 3 %	2021	البنك الوطني الفلاحي
4 069 481	856 733	4 926 214	TMM + 2 %	2021	البنك الوطني الفلاحي
8 366 428	1 254 964	9 621 392	TMM + 2 %	2021	البنك الوطني الفلاحي
489 421	0	489 421	TEG = 9,50 %	2021	بنك الزيتونة
485 852	0	485 852	TEG = 9,50 %	2021	بنك الزيتونة
491 119	0	491 119	TEG = 9,51 %	2021	بنك الزيتونة
486 976	0	486 976	TEG = 9,56 %	2021	بنك الزيتونة
275 949	0	275 949	TEG = 9,43 %	2021	بنك الزيتونة
499 060	0	499 060	TEG = 9,51 %	2021	بنك الزيتونة
400 568	52 274	452 842	TEG = 10,11 %	2021	بنك الزيتونة
351 529	0	351 529	TEG = 9,49 %	2021	بنك الزيتونة
319 291	0	319 291	TEG = 9,50 %	2021	بنك الزيتونة

17 222 586	2 211 489	19 434 075	المجموع
			<b>C</b> .

## ب - الاتفاقيات والالتزامات المبرمة المتعلقة بسنوات فارطة

القروض البنكية:

الرصيد					المروض البدية ا
الرصيد المتبقي	الى الاستخلاصات غاية 2021	القروض قيمة	القروض نسبة	سنة التحرير	البيانات
136 429	818 571	955 000	TMM + 3 %	2015	الشركة التونسية للبنك
117 857	707 143	825 000	TMM + 3 %	2016	الشركة التونسية للبنك
115 000	690 000	805 000	TMM + 3 %	2016	الشركة التونسية للبنك
50 059	250 297	300 356	TMM + 3 %	2017	الشركة التونسية للبنك
168 027	112 018	280 045	TMM + 3 %	2020	الشركة التونسية للبنك
112 548	3 038 789	3 151 337	TMM + 2 %	2019	البنك الوطني الفلاحي
2 034 083	184 917	2 219 000	TMM + 3 %	2020	البنك الوطني الفلاحي
902 148	1 017 852	1 920 000	TMM + 2 %	2017	البنك التونسي
642 973	577 027	1 220 000	TMM + 2 %	2018	البنك التونسي
358 033	201 967	560 000	TMM + 2 %	2019	البنك التونسي
4 637 157	7 598 582	12 235 738		المجموع	<u> </u>

#### ت - التزامات وتعهدات الشركة نحو المسيرين

1- وقع ضبط المرتب الشهري للرئيس المدير العام للشركة الجهوية للنقل لولاية حسب قرار السيد رئيس الحكومة في 1 أفريل 2021.

وحسب القرار المذكور فإن الأجور والامتيازات العينية التي وقع منحها مفصلة كالاتي:

- أجر خام قدره 50.855 دينار
  - سيارة وظيفية
  - 500 لتر من الوقود شهربا
- دینار بعنوان خدمات هاتفیة کل ثلاثة أشهریتم إسنادها في شکل بطاقات شحن.

2- قررت الجلسة العامة العادية المنعقدة في 20 نوفمبر 2022 تحديد قيمة منحة الحضور بـ 1.250 دينار سنويا لكل عضو بمجلس الإدارة، وقد بلغت أعباء الشركة المدونة بالمحاسبة ضمن حساب مكافآت الحضور بعنوان سنة 2021 مبلغا خاما قدره 13.750 دينار.

عدا الاتفاقيات والعمليات المذكورة أعلاه لم نتعرض إلى وجود اتفاقيات أخرى تدخل تحت طائلة الفصول 200 وما يليه من مجلة الشركات التجارية.

تونس، في 03 أفريل 2023 مراقبي الحسابات

اتحاد المراجعة التونسي UAT

عبد الطيف عباس

مكتب محمد جبير CMJ

محمد جبير



# مذكرات تكميلية لرأي مراقب الحسابات

مذكرة عدد 1 بعض الحسابات تحتوي على أرصدة قديمة او غير مبررة وتتطلب عملية مراجعة معمقة للوقوف على مدى صحتها وللنظر في إمكانية تصفيتها. وهي مفصلة كالأتي:

الرصيد القديم او الغير مبرر	الرصيد في 2021/12/31	بنود الموازنة		الحساب	رقم الحساب
74 000,000	92 750,000	الأصول المالية	(**)	ACTIONS	251100
4 323,800	4 323,800	الأصول المالية	9 6	CAUTIONNEMENTS	265500
78 323,800	المجموع		( )	CACTIONNEMENTS	203300
1 480,280	1 480,280	الحرفاء والحسابات مرتبطة بهم		SNTRI	411107
791,360	791,360	الحرفاء والحسابات مرتبطة بهم		MINISTERE DE L'EQUIPEMENT	411162
94 082,955	94 082,955	الحرفاء والحسابات مرتبطة بهم		CLIENTS DE PASSAGE	411102
2 674 098,483	21 662 551,985	الحرفاء والحسابات مرتبطة بهم	(*)	CLIENTS DOUTEUX	416000
2 770 453,078	المجموع		. ,	CELENTS DOCTEON	410000
2 965,879	2 965,879	اصول جارية اخرى	(*)	G I F 6874X/A/M/000	401118
9 210,938	9 210,938	اصول جارية اخرى	(*)	PROMOFREINS GROMBALIA	401118
332,375	332,375	اصول جارية اخرى	(*)	EQUIPEMENT MODERNE	401125
19 672,330	19 672,330	اصول جارية اخرى	(*)	SERINCOM	
637,466	637,466	اصول جارية اخرى		AVANCES SUR SALAIRES	401177
3 195,969	3 195,969	اصول جارية اخرى		AUTRES AVANCES	421100
103 200,294	103 200,294	اصول جارية أخرى		PRETS ORDINAIRES	421101
55 457,374	55 457,374	اصول جارية أخرى		ASS MALADIE/PRET	423100
7 134,618	7 134,618	اصول جارية اخرى	-	PRETS CONSTRUCTIONS	423150
380 352,669	380 352,669	اصول جارية اخرى	-		423200
89,820	89,820	اصول جارية اخرى	(*)	PRETS MOUTONS	423400
95 914,389	95 914,389	اصول جارية اخرى	(*)	AUTRES PRETS REMUNERATIONS DUES AUX REDEVAB	423600
24 428,174	24 428,174	اصول جارية اخرى	()		425200
29 139,512	29 139,512	اصول جارية أخرى	(*)	PERSONNEL DEPOTS RETRAITE	426100
1 999,836	1 999,836	اصول جاریة اخری	01/4/	VERS EN INST AFFEC REC ABONNEM	461001
2 048,670	2 048,670	اصول جاریه اخری	(*)	V I AFFECT PRET ELEC MENAG	461002
6 865,162	6 865,162	اصول جاریة اخری	(*)	V I AFFECT PRET OMRA	461003
Parties service Kansan	المجموع	اصون جاریہ احری	(*)	V I AFFECT AUTRES PRETS	461004
2 085,614	12 048,752	المزودون و الحسابات المتصلة بهم		COCKET LE LONGE	
460,500	460,500	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	-+	SOCIETE LE MOTEUR 2167H/A/M/00	401101
37 542,797	159 156,676	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	-	TSS	401102
10 086,588	40 466,614	المزودون و الحسابات المتصلة بهم		SEMINAIRES DE FORMATION	401103
18 915,900	18 915,900	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	-	EL ASSAD	401111
82,215	647,177	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	-	STE NATIONALE DE TRANSPORT	401112
506,215	6 384,115	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	_	MAGRIMEX-SAYARA 11877J/A/M/000	401113
-205,197	195 840,958		_	TUNISIE TAMBOUR 409907CAM/000	401116
61 649,263	840 106,857	المزودون و الحسابات المتصلة بهم المزودون و الحسابات المتصلة بهم		ALPHA 397962T/A/M/000	401117
1 282,889	1 282,889	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	-	DIVERS FOURNISSEURS	401120
7 740,732	40 878,070	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	_	MECANICA 046036L/B/M/000	401124
100,300	100,300	المزودون و الحسابات المتصلة بهم		FREINS SERVICES 181595W/A/C 00	401127
4 032,499	25 455,500	المزودون و الحسابات المتصلة بهم		RENOVCAR	401129
141,581	141,581			SLIM PRODATA	401134
141,301	141,381	المزودون و الحسابات المتصلة بهم		SRTG SFAX	401138

401139	ELECTRO DIESEL 033558Q/A/M/000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	41 367,056	141,426
401141	STS SOUSSE	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	327,600	327,600
401150	LAREX	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	3 017,100	505,000
401154	HABILLEMENT	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	125 970,357	63 115,815
401157	STEG	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	10 819,080	10 819,080
401160	IMPRI OFFIC TU 011841W/P/M/000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	1 426,697	259,609
401165	ITUREP	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	2 230,669	2 230,669
401166	STE DE GARDIENNAGE	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	788,518	785,942
401167	STE DE NETTOYAGE	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	4 034,492	4 034,492
401168	SOTRADIES 02471 N/B/M000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	28 999,614	2 956,646
401169	ATTT ET SOMEN SOUK LAHAD	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	4 349,855	4 349,855
401170	AVOCATS	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	6 083,705	4 817,213
401171	SNTRI 014191 X/A/M/000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	213 021,606	213 021,606
401174	AGENC TUNI COMMUN EXTERIEURES	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	14 965,081	12 035,873
401178	GNS	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	2 948,191	2 948,191
401186	VIVO ENERGY TUNISIE	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	90,144	90,144
401210	MINISTERE DE TRANSPORT	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	28 122,800	28 122,800
401101/1	ITALCAR 937892D/A/M/000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	16 923,428	-2 277,946
401115/1	STPCI 710611 Z/A/M/000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	3 024,062	3 024,062
401124/1	MECANICA DIVISION GROS	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	293 123,969	3 776,094
401126/1	EQUIP MOD AUTO1011410H/B/M/000	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	110 793,298	-946,169
404100	FOURNISSEURS ACHATS D'IMMOBI	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	419 390,135	251 207,581
404700	FOURNIS D'IMMOB RETENUES DE GA	المزودون و الحسابات المتصلة بهم	149 129,472	146 706,679
101700			المجمو	896 474,158
411103	SERGAZ	الخصوم الجارية الأخرى	0,300	0,300
411222	COMIT REG SOLIDAR SOCI NABEUL	الخصوم الجارية الأخرى	0,372	0,372
411256	LACROIX	الخصوم الجارية الأخرى	133,796	133,796
411271	ISIE	الخصوم الجارية الأخرى	1,199	1,199
72.00	SAOUTH WINDS	الخصوم الجارية الأخرى	94,600	94,600
411275 425100	REMUNERATIONS REGLEMENT DEFINI	الخصوم الجارية الأخرى	2 684,438	2 684,438
425300	AUTRES REMUNERAT DUES AUX PERS	الخصوم الجارية الأخرى	18 752,321	18 752,321
	AMICALE SRTGN	الخصوم الجارية الأخرى	41 038,960	41 038,960
426200	SYNDICAT	الخصوم الجارية الأخرى	82 317,285	82 317,285
427100	UTT	الخصوم الجارية الأخرى	1 496,940	1 496,940
427150	PRETS C N S S	الخصوم الجارية الأخرى	1 698,179	1 698,179
427600	OPPOSITIONS BANCAIRES	الخصوم الجارية الأخرى	100,000	100,000
427800	AUTRES DIVERSES OPPOSITIONS	الخصوم الجارية الأخرى	111 552,997	111 552,997
427900	OPPOSITION ORANGE	الخصوم الجارية الأخرى	9 220,489	9 220,489
427940	OPPOSITION ORANGE OPPOSIT TUNISIANA	الخصوم الجارية الأخرى	-11 161,323	-11 161,323
427050	The state of the s	الخصوم الجارية الأخرى	109 615,345	109 615,345
427950	ACTIONNAIRES DIVIDENDES A DAVE			Que Silverio de la
447100	ACTIONNAIRES DIVIDENDES A PAYE  C.N.S.S.REGIME COMPLEMENTAIRE		-93 317,919	-93 317,919
447100 453112	C N S S REGIME COMPLEMENTAIRE	الخصوم الجارية الأخرى	-93 317,919 8 903,165	-93 317,919 8 903,165
447100 453112 453180	C N S S REGIME COMPLEMENTAIRE AUTRES ORGANISME SOCIAUX	الخصوم الجارية الأخرى الخصوم الجارية الأخرى		DOWN CORPORATION AND A STREET
447100 453112 453180 453184	C N S S REGIME COMPLEMENTAIRE AUTRES ORGANISME SOCIAUX ASS-GROUP PERS RETRAITE	الخصوم الجارية الأخرى الخصوم الجارية الأخرى الخصوم الجارية الأخرى	8 903,165	8 903,165
447100 453112 453180 453184 457100	C N S S REGIME COMPLEMENTAIRE  AUTRES ORGANISME SOCIAUX  ASS-GROUP PERS RETRAITE  REMBOURSEMENTS ASS-GROUPE	الخصوم الجارية الأخرى	8 903,165 5 776,631	8 903,165 5 776,631
447100 453112 453180 453184	C N S S REGIME COMPLEMENTAIRE AUTRES ORGANISME SOCIAUX ASS-GROUP PERS RETRAITE	الخصوم الجارية الأخرى الخصوم الجارية الأخرى الخصوم الجارية الأخرى	8 903,165 5 776,631 904 121,528	8 903,165 5 776,631 904 121,528

1 547 942,427	المجموع			
53 744,813	53 744,813	الخصوم الجارية الأخرى	VERSE EN INSTANCE AFFECTATION	461000
11 054,893	11 054,893	الخصوم الجارية الأخرى	CAUTIONS SURENCHERES	457400

- (\*) قامت الشركة بتكوين مدخرات بصفة كلية على الأرصدة القديمة والغير مبررة لهذه الحسابات.
- (\*\*) قامت الشركة بتكوين مدخرات بصفة جزئية على الأرصدة القديمة والغير مبررة لهذه الحسابات.

#### مذكرة عدد 2

أفرزت أعمال مقاربة الأرصدة المحاسبية للخزينة مع المبالغ المعروضة في محاضر جرد الخزينة بعد التعديل في موفى سنة 2021 فارقا جمليا قدرب 4.702 ديناريتعين التثبت من مصدره أخذ القرار الضروري لتسويته.

عملية مراجعة معمقة للوقوف على مدى صحتها كما هو مبين في الجدول التالي:

رقم الحساب	الحساب	الرصيد المحاسبي في 2021/12/31	المبلغ المضمن في محضر جرد الخزينة بعد التعديل (*)	الفارق
542030	خزينة مركز قربة	1 772	1 540	-231
542060	خزينة مركز هوارية	6 082	3 139	-2 943
542090	خزينة مركز بني خلاد	2 474	1 949	-525
542090	خزينة مركز منزل بوزلفة	1 613	1 924	311
542100	خزينة مركز سليمان	4 179	4 139	-40
542110	خزينة مركز قرمبالية	5 777	5 354	-423
542140	خزينة مركز زغوان	4 283	4 218	-65
542150	خزينة مركز الفحص	2 256	1 871	-386
542350	خزينة مكتب التذاكر تونس	400	0	-400
5/100	المجموع	28 836	24 134	-4 702

كذلك، لم نتمكن من الحصول على محاضر الجرد لكل من خزينة ورشة قرمبالية و خزينة الدفوعات لمركز الهوارية. الرصيد المحاسبي لهتين الخزينتين في 31 ديسمبر 2021 بلغ:

الرصيد المحاسبي في 2021/12/31	الحساب	رقم الحساب
83,249	خزينة الدفوعات لمركز الهوارية	541060
0,100	خزينة ورشة قرمبالية	542120
83,349	المجموع	an all a physical

(\*) المبلغ المضمن في محضر جرد الخزينة بعد التعديل: هذا المبلغ يساوي المبلغ الذي وقع جرده في 31 ديسمبر 2021 مع الأخذ بعين الإعتبار لعمليات الخزينة التي تمت بعد ساعة الجرد وقبل ختم السنة المحاسبية (المحاصيل التي وقع إيداعها في البنك بعد عملية الجرد وقبل الساعة منتصف الليل من يوم 31 ديسمبر 2021، صكوك تمويل الخزينة التي قيدت في المحاسبة في سنة 2021 ووقع تنزيلها في الخزينة سنة 2021...).

#### POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

#### AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31 MARS 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 09 Décembre 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D**: 134 627 982, un actif net de **D**: 134 261 229 et un bénéfice de la période de **D**: 2 182 121.

#### Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

#### **Conclusion**

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 31 mars 2023, conformément au système comptable des entreprises.

#### Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

 Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer a la méthode recommandée dans le Procèsverbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une moins-value latente de 1 200 dinars. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 82,33% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 17,66% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV TANIT LA POSTE » des dispositions du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001

Tunis, le 26 Avril 2023

Le commissaire aux comptes :
ProAudit
Mr. Tarak ZAHAF

#### BILAN au 31 MARS 2023 (unité: Dinars tunisiens )

	(unite: Dinars	•		
<u>ACTIF</u>	NI . 4	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	110 844 683	93 743 918	113 051 787
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-	5 448 427	6 878 065
b- Obligations et valeurs assimilées		110 844 683	88 295 491	106 173 722
AC 2 - Placements monétaires et		23 770 280	18 983 444	30 436 327
disponibilités				
a- Placements monétaires	3 - 2	19 879 025	17 950 497	30 085 178
b- Disponibilités	3 - 3	3 891 255	1 032 947	351 149
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	13 019	20 688	50 801
TOTAL ACTIF		134 627 982	112 748 050	143 538 915
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	299 136	223 012	294 649
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	67 617	32 861	53 281
TOTAL PASSIF		366 753	255 873	347 930
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3 - 7	124 950 547	105 157 506	135 276 095
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		9 310 682	7 334 671	7 914 890
a- Sommes capitalisables de l'exercic	e	7.000.070	- 0-0 -00	
antérieur (**)	3 - 8	7 308 673	5 870 760	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		7 914 890	5 393 368	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisab de l'exercice antérieur	le	(606 217)	477 392	-
b- Sommes capitalisables de la périod	le 3 - 8	2 002 009	1 463 911	7 914 890
ACTIF NET		134 261 229	112 492 177	143 190 985
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		134 627 982	112 748 050	143 538 915

<sup>(\*) :</sup> L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

<sup>(\*\*)</sup> Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

# ETAT DE RESULTAT Période allant du 01 Janvier au 31 mars 2023

(unité: Dinars tunisiens )

		Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Note s			
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres a- Dividendes	4 – 1	1 979 540 -	1 291 292 -	<b>6 589 713</b> 243 932
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 979 540	1 291 292	6 345 781
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4 – 2	520 823	364 038	1 654 228
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 500 363	1 655 330	8 243 941
CH 1 - Charges de gestion des placements	4 – 3	299 136	223 012	1 043 597
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 201 227	1 432 318	7 200 344
CH 2 - Autres charges	4 – 4	58 277	38 748	195 927
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 142 950	1 393 570	7 004 417
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploita	ation_	(140 941)	70 341	910 473
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIO	DE (*)	2 002 009	1 463 911	7 914 890
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		140 941	(70 341)	(910 473)
Variation des plus (ou moins) values potentiel titres	les sur	(63 881)	65 374	61 116
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		103 052	-	(79)
Frais de négociation de titre		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 182 121	1 458 944	7 065 454

<sup>(\*) :</sup> L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

#### ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Période allant du 01 Janvier au 31 mars 2023

(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période du 01/01/2022 au 31/03/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	2 182 121	1 458 944	7 065 454
a- Résultat d'exploitation b- Variation des +/- values	2 142 950	1 393 570	7 004 417
potentielles sur titres c- +/- values réalisées sur cession de	(63 881)	65 374	61 116
titres d- Frais de négociation des titres	103 052 -	-	(79) -
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital (*)			
a- Souscriptions	9 205 148	21 885 346	156 516 885
* Capital	7 283 000	18 333 400	126 993 900
<ul> <li>* Régularisation des sommes non capitalisables</li> <li>* Régularisation des sommes</li> </ul>	1 857 539	3 391 875	23 510 177
capitalisables	64 609	160 071	6 012 808
b- Rachats	(20 317 025)	(12 788 997)	(122 328 238)
* Capital	(16 023 800)	(10 716 700)	(98 922 500)
<ul><li>* Régularisation des sommes non capitalisables</li><li>* Régularisation des sommes</li></ul>	(4 087 675)	(1 982 567)	(18 303 403)
capitalisables	(205 550)	(89 730)	(5 102 335)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(8 929 756)	10 555 293	41 254 101
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	143 190 985	101 936 884	101 936 884
b- En fin de période	134 261 229	112 492 177	143 190 985
AN 5 - Nombre d'actions			
a- En début de période	1 141 215	860 501	860 501
b- En fin de période	1 053 807	936 668	1 141 215
VALEUR LIQUIDATIVE AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	127,406 1,54%	120,098 1,38%	125,472 5,92%

<sup>(\*) :</sup> L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

#### Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

#### PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT** est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

#### 1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

#### 2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA
   « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

#### 2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins valus potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

#### 2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 3- Note sur le bilan :

#### 3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	code ISIN	Nb de titres	Coût d'aquisition	Valeur au 31/03/2023	% actif	% actif	Note / garant ie
Obligations & Valeurs assimilées			107 441 850	110 844 683	82,33%	82,56%	
Titres émis par le			71 306 000	73 536 585	54,62%	54,77%	
Trésor							
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	24 000	2 400 000	2 464 349	1,83%	1,84%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	16 000	1 600 000	1 644 172	1,22%	1,22%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 201 512	5,35%	5,36%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 360 588	6,95%	6,97%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 242 229	4,64%	4,65%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 840 636	1,37%	1,37%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	10 000	1 000 000	1 009 236	0,75%	0,75%	
EMP NAT T1 2021 CAT B	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 528 482	7,82%	7,84%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	529 715	0,39%	0,39%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	15 000	1 500 000	1 512 482	1,12%	1,13%	
EMP NAT 21 T2 CB	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 630 707	11,61%	11,64%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	75 000	7 500 000	7 522 045	5,59%	5,60%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	7 500 000	7 520 942	5,59%	5,60%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	529 490	0,39%	0,39%	
<u>Titres émis par des</u> sociétés			36 135 850	37 308 098	27,71%	27,79%	
A. LEASE 2016-2 CB TF	TN0006610430	20 000	400 000	401 990	0,30%	0,30%	BB+
A. LEASING 2018-1 CB	TN0006610513	10 000	200 000	211 923	0,16%	0,16%	BB-
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	10 000	600 000	640 938	0,48%	0,48%	
ABC 2020-1 CB TF	TN0007780075	5 000	500 000	535 666	0,40%	0,40%	
AMEN BANK 2009 CA TF	TNO003400348	5 000	66 450	67 903	0,05%	0,05%	
AMEN BANK 2016 CB TF	TN0003400538	20 000	400 000	408 614	0,30%	0,30%	
AMEN BANK 2017-1 CB	TN0003400553	10 000	400 000	422 240	0,31%	0,31%	
AMEN BANK 2020-03 CA	TN0003400660	15 000	900 000	908 530	0,67%	0,68%	
AMEN BANK 2020-03 CG TF,	TN000340678	5 000	500 000	504 945	0,38%	0,38%	
AMEN BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	25 000	2 500 000	2 680 043	1,99%	2,00%	
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	10 000	400 000	401 357	0,30%	0,30%	
ATL 2017-2 CB TF	TN0004700712	15 000	600 000	617 350	0,46%	0,46%	ВВ
ATL 2018-1	TN0004700753	10 000	200 000	209 387	0,16%	0,16%	ВВ
ATL 2019-1 CA TF	TN0004700803	20 000	800 000	823 594	0,61%	0,61%	BBB-
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	20 000	2 000 000	2 016 570	1,50%	1,50%	
BH 2009	TN0001900844	5 000	76 500	77 309	0,06%		

Total	HNN4OLANOZU I	10 000	107 441 850	110 844 683	82,33%	82,56%	
FIXE WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	1 000 000	1 014 571	0,75%	0,76%	
UIB 2011-1 20 ANS TX	TN0003900263	20 000	900 000	927 092	0,69%	0,69%	_
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	480 000	495 981	0,37%	0,37%	BB+
TLF 2019-1 CA TV	TN0002102119	4 000	160 000	169 499	0,13%	0,13%	BBB-
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	320 000	342 731	0,25%	0,26%	BBB
TL SUB 2018	TN0002101900	20 000	400 000	406 259	0,30%	0,30%	BBB-
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	400 000	403 738	0,30%	0,30%	BBB+
TL 2017-1	TN0002101962	20 000	800 000	840 757	0,62%	0.63%	BBB+
STB SUB 2021-1 CA TF.	TNWQS0MZ65V8	30 000	2 400 000	2 427 459	1,80%	1,81%	
STB SUB 2020-1 CC TF	TN0002601201	5 000	500 000	542 192	0,40%	0.40%	
STB 2020-1 CA TF	TN0002601131	20 000	1 200 000	1 296 658	0,46%	0,40%	
STB 2019-1 CA TV	TN0002601151	15 000	600 000	615 171	0,46%	0,46%	
STB 2019-1 CA TF	TN0002601043	20 000	800 000	822 645	0,61%	0,1070	
TMM+2.60% STB 2010/1	TN0002601045	10 000	132 900	133 039	0,10%	0,10%	
HL 2023-1 VAR	TNAGSVAWF5T2	24 000	2 400 000	2 402 539	1,78%	1,79%	
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	16 000	1 600 000	1 601 880	1,19%	1,19%	55.
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 360 000	1 361 998	1,01%	1,01%	BB+
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	1 800 000	1 858 129	1,38%	1.38%	BB-
HL 2018-2	TN0007310444	5 000	100 000	100 812	0,43%	0,43%	BB
ANS 7 HL 2017-3	TN0007310444	15 000	600 000	607 052	0,45%	0,45%	BB
HL 2017-2 CATEG B 7	TN0007310337	28 500	1 140 000	1 191 978	0,89%	0,89%	BB
HL 2016-2 CB TF	TN0004201471	20 000	400 000	408 534	0,37%	0.30%	BB
10.60 CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	15 000	750 000	770 195	0,57%	0,57%	BBB-
CIL 2018/1 5 ANS TX	TN0004201455	10 000	200 000	203 438	0,15%	0,15%	BBB-
BTE 2019-1 CA TF	TN0001300664	7 500	300 000	305 859	0,23%	0,23%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	TN0001300672	7 500	300 000	305 235	0,23%	0,23%	
BNA 2018-1 CA TF	TN0003100757	10 000	200 000	208 462	0,15%	0,16%	
BNA 2017-1 CB TF	TN0003100716	10 000	400 000	420 519	0,31%	0,31%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	30 000	3 000 000	3 200 146	2,38%	2,38%	
BHL 2018-1 CA TV	TN0006720122	2 500	50 000	53 454	0,04%	0,04%	
BHL 2018-1 CA TV	TN0006720122	10 000	200 000	213 814	0,16%	0,16%	
BH 2019-1 CA TV	TN0001901081	15 000	300 000	300 362	0,22%	0,22%	
BH 2018-1 CA TV,	TN0001901032	5 000	100 000	106 885	0,08%	0,08%	

#### 3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de 19 879 025 dinars au 31-03-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisitio n	Valeur au 31/03/2023	% Actif	% Actif Net	Emetteur
CD140323/130423UNIFAC TOR	TN1S2LOA7GH7	30	10,75	992 897	997 160	0,74%	0,74%	UNION DE FACTORING
CD170323/160423UNIFAC TOR	TN6BP8ECWNQ2	30	10,75	4 964 485	4 982 242	3,70%	3,71%	UNION DE FACTORING
CD290323/280423UNIFAC TOR	TNEF5FB9O3L4	30	10,75	992 897	993 607	0,74%	0,74%	UNION DE FACTORING
CD210323/200423UNIFAC TOR	TNAQM6W46PD5	30	10,75	992 897	995 501	0,74%	0,74%	UNION DE FACTORING
CD261222/050423UNIFAC TOR	TNNAAZYD13M6	100	10,00	1 956 757	1 998 270	1,48%	1,49%	UNION DE FACTORING
CD210323/100523BTE	TNFKP0D4V386	50	10,27	9 887 494	9 912 245	7,36%	7,38%	BTE
Total Cértificats de Dépôt				19 787 427	19 879 025	14,77%	14,81%	

#### 3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à 3 891 255 dinars au 31-03-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2023	31.03.2022	31.12.2022
Dépôts à vue	3 891 255	1 032 947	351 149
Total	3 891 255	1 032 947	351 149

#### 3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à 13 019 dinars au 31-03-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2023	31.03.2022	31.12.2022
intérêt intercalaire HL 2022/1 à encaisser	-	11 446	-
Annuité EO BH 2009 échue à encaisser	-	-	43 376
Compte d'attente "commission bancaire"	-	-	29
Agios Créditeurs à encaisser	13 019	9 242	7 396
Total	13 019	20 688	50 801

#### 3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à 299 136 dinars au 31-03-2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2023	31.03.2022	31.12.2022
Rémunération du gestionnaire à payer	52 788	39 355	51 997
Rémunération du distributeur à payer	246 348	183 657	242 652
Total	299 136	223 012	294 649

#### 3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2023 à 67 617 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31.03.2023	31.03.2022	31.12.2022
Jetons de présence	18 699	18 699	15 000
Redevances CMF à payer	11 819	9 366	11 558
Frais de conseil et AGO à payer	-	461	-
Etat retenues à la source	-	598	-
Honoraires CAC à payer	35 773	2 660	23 634
TCL à payer	1 326	1 077	3 089
Total	67 617	32 861	53 281

#### 3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2023 au 31-03-2023 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2022	
Montant	135 276 095
Nombre de titres	1 141 215
Nombre d'actionnaires	1 563
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	7 283 000
Nombre de titres émis	72 830
Rachats effectués	
Montant ( nominal)	(16 023 800)
Nombre de titres rachetés	(160 238)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(63 881)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	103 052
Frais de négociation de titre	-
Régularisation des sommes non capitalisables	(1 623 919)
Capital au 31-03-2023	
Montant	124 950 547
Nombre de titres	1 053 807
Nombre d'actionnaires	1 721

#### 3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2023 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitatio n	Régularisatio n de l'exercice antérieur	Régularisatio n de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	7 004 417	910 473	(606 217)	7 308 673
Exercice en cours	2 142 950	-	(140 941)	2 002 009

(\*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

#### 4 - Note sur l'état de résultat :

#### 4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 Mars 2023 la somme de **1 979 540** dinars et se détaillent ainsi :

	Période du			
	01/01/2023	01/01/2022	01/01/2022	
Désignation	Au	Au	Au	
	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022	
Revenus des BTA	1 301 247	627 603	3 665 902	
Revenus des titres OPCVM	-	-	243 932	
Revenus des obligations	678 293	663 689	2 679 879	
TOTAL	1 979 540	1 291 292	6 589 713	

#### 4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Mars 2023 la somme de **520 823** dinars et se détaillent ainsi :

	Période du				
	01/01/2023	01/01/2022	01/01/2022		
Désignation	Au	Au	Au		
	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022		
Intérêts des placements à termes	20 835	12 738	82 120		
Intérêts des certificats de dépôts	499 988	351 300	1 572 108		
Total	520 823	364 038	1 654 228		

#### 4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Mars 2023 à **299 136** dinars et se détaille comme suit :

	Période du				
	01/01/2023	01/01/2022	01/01/2022		
Désignation	Au	Au	Au		
	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022		
Rémunération du gestionnaire	52 788	39 355	184 164		
Rémunération du distributeur	246 348	183 657	859 433		
Total	299 136	223 012	1 043 597		

#### 4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Mars 2023 à **58 277** dinars et se détaille comme suit :

	Période du				
Désignation	01/01/2023 Au 31/03/2023	01/01/2022 Au 31/03/2022	01/01/2022 Au 31/12/2022		
Redevances CMF	35 193	26 237	122 776		
Honoraires commissaires aux comptes	12 139	4 045	28 733		
Autres charges AGO amortis	2 561	741	7 419		
Jetons de présence	3 699	3 700	15 000		
TCL	4 284	3 825	21 798		
Contribution sociale de solidarité	400	200	200		
Autres charges	1	-	1		
Total	58 277	38 748	195 927		

#### 5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : 299 136/142 690 268= 0,21%.
- Autres charges / actif net moyen soit : 58 277/142 690 268= 0,04%.

#### 6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

•	La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.  L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.